

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« SNMVT – Monoprix »

MONOPRIX

Société Anonyme au capital de 39 938 744 dinars divisé en 19 969 372 actions de nominal 2 dinars entièrement libérées

Identifiant unique : 0001110K

Siège social : 1 rue Larbi Zarrouk – Mégrine Riadh - Tunisie

Tél: +216 71 142 510 / Fax : +216 71 142 530

www.monoprix.tn

Prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital de la société
« SNMVT - Monoprix » de 39 938 744 dinars à 50 691 472 dinars

Nombre de titres à émettre :

5 376 364 actions nouvelles de nominal 2 dinars à souscrire en numéraire,
avec maintien du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de 5,500 dinars

Visa n° 23 / 1099 du 17 AVR. 2023 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre 2023, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être, également, accompagné des états financiers individuels et consolidés de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable chargé de l'information

M. Mehdi AYADI

Directeur Général Adjoint de la société SNMVT - MONOPRIX

Tél : +216 71 142 570 Fax : +216 71 142 530

Intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du prospectus

Tunisie Valeurs
LA MAISON DE L'ÉPARGNANT

Immeuble INTEGRA – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tél : +216 71 189 600 Fax : +216 71 949 350

www.tunisievaleurs.com

Le présent prospectus est mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la société SNMVT (1 rue Larbi Zarrouk – Mégrine Riadh), de Tunisie Valeurs intermédiaire en bourse (Immeuble INTEGRA – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn). Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers individuels et consolidés de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023 et le 30/04/2023.

Avril 2023



Sommaire

Sommaire	2
PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE SNMVT	7
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL.....	9
Chapitre 1 : Responsable du prospectus ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	11
1.1. Responsable du prospectus	11
1.2. Attestation du responsable du prospectus.....	11
1.3. Responsables du contrôle des comptes.....	12
1.4. Attestation des commissaires aux comptes	19
1.5. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'opération.....	20
1.6. Responsable de l'information	21
Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	22
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION	22
2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES valeurs mobilières émises.....	25
Chapitre 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'emetteur ET SON CAPITAL.....	28
3.1. Renseignements de caractère général concernant l'emetteur.....	28
3.1.1 Cadre général	28
3.1.2 Clauses statutaires particulières	29
3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	31
3.3. Evolution du capital social	32
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote AU 12/01/2023.....	33
3.4.1 Structure du capital au 12/01/2023	33
3.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 12/01/2023	33
3.4.3 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 12/01/2023	34
3.4.4 Nombre d'actionnaires au 12/01/2023	34
3.5. description sommaire du groupe snmvt au 31/12/2021.....	34
3.5.1 Présentation des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021	34
3.5.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe SNMVT arrêté au 31/12/2021	37
3.5.4 Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe SNMVT entre le 31/12/2021 et la date d'élaboration du présent prospectus	37
3.5.5 Chiffres clés des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021	37
3.5.6 Engagements financiers des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021	38
3.5.7 Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe SNMVT	38
3.6. Relations de la société snmvt avec les société du groupe snmvt au 31/12/2021.....	38
3.7. Relations commerciales entre la société snmvt et les sociétés du groupe snmvt durant l'exercice 2021.....	39

3.8. Relations de la société SNMVT avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe snmvt au 31/12/2021	40
3.9. Dividendes	42
3.10. Marché des titres de l'émetteur.....	42
Chapitre 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION.....	43
4.1. Présentation générale du secteur d'Activité.....	43
4.2. PRESENTATION GENERALE De la société SNMVT et de son activité	44
4.2.1 Historique et dates clés de la société	44
4.2.2 Présentation de l'activité de la société	45
4.3. Description de l'activité de la société SNMVT au 31/12/2021.....	48
4.3.1 Evolution du chiffre d'affaires	48
4.3.2 Evolution des achats consommés	49
4.3.3 Evolution de la marge commerciale	49
4.4. Description de l'activité de la société SNMVT au 30/06/2022.....	49
4.4.1 Evolution du chiffre d'affaires	49
4.4.2 Evolution des achats consommés	49
4.4.3 Evolution de la marge commerciale	49
4.5. INDICATEURS D'ACTIVITE au 31/12/2022	50
4.6. Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité	50
4.7. Dépendance de l'émetteur.....	52
4.7.1 Dépendance envers les clients	52
4.7.2 Dépendance envers les fournisseurs	52
4.8. Litiges et arbitrages en cours.....	52
4.9. ORGANISATION DE LA SOCIETE	53
4.9.1. Gouvernance et contrôle interne	53
4.9.1.1 Gouvernance.....	53
4.9.1.2 Contrôle interne	56
4.9.2 Système d'information	57
4.9.3 Gestion de la qualité	58
4.10. Politique sociale et effectif	59
4.10.1 Politique sociale	59
4.10.2 Effectif	61
4.11. Politique d'investissement	61
4.12. Analyse SWOT.....	62
Chapitre 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS.....	63
5.1. Patrimoine de la société SNMVT au 31/12/2021	63
5.1.1 Immobilisations corporelles au 31/12/2021	63
5.1.2 Immobilisations incorporelles au 31/12/2021	63

5.1.3 Immobilisations financières au 31/12/2021.....	63
5.1.4 Stocks au 31/12/2021.....	63
5.2. Patrimoine de la société au 30/06/2022.....	63
5.2.1 Immobilisations corporelles au 30/06/2022.....	63
5.2.2 Immobilisations incorporelles au 30/06/2022.....	63
5.2.3 Immobilisations financières au 30/06/2022.....	63
5.2.4 Stocks au 30/06/2022.....	63
5.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2022.....	64
5.4. Renseignements sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021.....	65
5.4.1 Etats financiers comparés au 31 décembre.....	66
5.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre.....	66
5.4.1.2 Etats de résultats comparés au 31 décembre.....	68
5.4.1.3 Etats de flux comparés au 31 décembre.....	69
5.4.1.4 Notes aux Etats financiers individuels arrêtés au 31/12/2021.....	70
5.4.1.5 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021.....	91
5.4.1.6 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021.....	101
5.4.1.7 Notes explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021.....	110
5.4.1.8 Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021.....	111
5.4.2 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre 2021.....	114
5.4.3 Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2021.....	115
5.4.4 Engagements financiers au 31 décembre 2021.....	116
5.4.5 Tableau de détermination du résultat fiscal.....	118
5.4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	119
5.4.7 Evolution des dividendes.....	119
5.4.8 Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation.....	119
5.4.9 Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	119
5.4.10 Evolution de la structure financière.....	119
5.4.11 Indicateurs de gestion et ratios financiers.....	120
5.5. Renseignements sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.....	122
5.5.1 Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.....	123
5.5.2 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.....	127
5.5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.....	143
5.5.4 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.....	149
5.5.5 Notes explicatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.....	156
5.5.6 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021.....	157

5.6. Renseignements sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	158
5.6.1 Etat financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	159
5.6.1.1 Bilan arrêté au 30 juin 2022	159
5.6.1.2 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2022	161
5.6.1.3 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2022.....	162
5.6.1.4 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	163
5.6.1.5 rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022.....	180
5.6.1.6 Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	182
5.6.1.7 Notes explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	186
5.6.1.8 Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022.....	187
5.6.2 Soldes Intermédiaires de gestion au 30 juin 2022.....	191
5.6.3 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2022	192
5.6.4 Engagements financiers au 30 juin 2022.....	193
5.6.5 Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation.....	194
5.6.6 Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	194
5.6.7 Evolution de la structure financière	194
5.6.8 Indicateurs de gestion et ratios financiers.....	195
5.7 Comportement boursier de l'action SNMVT.....	197
Chapitre 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....	198
6.1 Membres des organes d'administration et de direction.....	198
6.1.1 Membres du Conseil d'Administration de la société SNMVT - MONOPRIX ..	198
6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société SNMVT	198
6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	199
6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	199
6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	199
6.2 Interets des dirigeants dans la société au 31/12/2021	200
6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2021.....	200
6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2021	200
6.3 contrôle.....	200
6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat a un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	200

Chapitre 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES d'avenir.....	201
7.1 Evolution récente et orientations stratégiques	201
7.1.1 Evolution récente des activités de SNMVT.....	201
7.1.2 Orientations stratégiques / Stratégie de développement	201
7.1.3 Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2022 par rapport aux prévisions de l'exercice 2022.....	202
7.2 Perspectives d'avenir.....	202
7.3 Principales hypothèses de prévisions retenues	203
7.3.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel	203
7.3.2 Hypothèses du Bilan prévisionnel.....	206
7.4 Etats financiers prévisionnels 2022-2026	209
7.4.1 Bilans prévisionnels	209
7.4.2 Etats de résultats prévisionnels	211
7.4.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels	212
7.4.4 Indicateurs de gestion prévisionnels	213
7.4.5 Ratios financiers prévisionnels	213
7.4.6 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle.....	214
7.4.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2022 à 2026.....	215
Annexe : liste des intermédiaires en Bourse.....	222

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE SNMVT

Fondée en 1933, la « Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT » est une société anonyme bénéficiant d'un contrat de partenariat avec Monoprix France lui permettant d'exploiter l'enseigne Monoprix.

Rachetée en 1999 par le groupe Mabrouk, l'enseigne a enregistré depuis une croissance remarquable de son activité grâce à (i) une extension rapide de son réseau étoffé de 37 nouveaux points de vente entre 2003 et 2010, (ii) une diversification des formats de distribution pour mieux répondre aux besoins des consommateurs, et (iii) une stratégie de croissance externe à travers le rachat en 2003 des enseignes « Touta » et le « Passage », « Sahara Confort » en 2009 et plus tard « Mercure Market » en 2014.

La SNMVT figure parmi les principaux acteurs de la grande distribution en Tunisie. Au fil des années, la société a réussi à développer un savoir-faire et une réputation de l'enseigne Monoprix qui forment ses facteurs de compétitivité.

La société dispose d'un réseau dense dans les régions fortement urbanisées. A fin 2022, la SNMVT compte 87 supermarchés Monoprix jouissant d'une bonne distribution au cœur des zones urbaines et résidentielles pour une meilleure proximité du consommateur.

SNMVT est aujourd'hui à la tête d'un groupe de 7 sociétés principales. Aux côtés de la société mère, le groupe SNMVT détient des filiales intégrées en amont assurant les activités logistiques du groupe, l'approvisionnement des magasins en produits frais ainsi que des activités « support » d'immobilier commercial dont la mission est de soutenir le développement du réseau de l'enseigne Monoprix et d'assurer l'exploitation et la gestion d'un portefeuille d'actifs immobiliers utilisé dans le cadre de l'activité de la grande distribution.

Depuis 2011, l'activité a marqué un ralentissement comparativement à la décennie post-acquisition par l'actuel actionnaire de référence, où la croissance annuelle des ventes était de l'ordre de 20%. Cette décélération est en grande partie liée à l'exacerbation de la concurrence sur le marché (entrée de nouveaux challengers, expansion du réseau de la concurrence...), la prolifération du marché informel, l'augmentation générale des prix et la dégradation du pouvoir d'achat.

Pour faire face à ces profondes mutations, la SNMVT a engagé un plan stratégiques axé sur 6 initiatives : l'amélioration de l'expérience client, le développement et la rénovation du réseau de magasins, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la mobilisation et la motivation du personnel, l'optimisation des charges et l'intégration d'une vision forte sur la responsabilité sociale et environnementale.

Aujourd'hui, la SNMVT a réalisé des progrès significatifs sur plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne le développement du secteur frais, l'optimisation de ses assortiments de produits et l'efficacité de sa logistique assurant ainsi une offre alimentaire variée et plus disponible.

Au vu du contexte économique difficile et de la dynamique concurrentielle intense, les efforts de la société sur la période 2011-2022 se sont orientés vers la restructuration du réseau commercial (ouverture de 34 nouveaux magasins et fermeture de 13 anciens magasins) et la rénovation totale ou partielle des anciens magasins (qui a concerné plus de 30 magasins) dans le but de remplacer les équipements dans les magasins vieillissants et de contribuer positivement à l'amélioration de l'expérience client.

Au titre de l'exercice 2021, les revenus de la société SNMVT sont passés de 624,1 MDT à 618,3 MDT, soit une baisse de 0,9%. L'avènement de la crise sanitaire du Covid-19, dont les implications ont continué sur l'exercice 2021, a pesé sur l'activité. La marge commerciale a reculé de 2% à 110,5 MDT sous l'effet de la pression sur les coûts et les contraintes de révision des prix dans un contexte de détérioration du pouvoir d'achat. L'année s'est clôturée avec un résultat déficitaire de 0,4MDT.

Contrairement aux deux exercices précédents, l'année 2022 a connu un redressement de l'activité. SNMVT a réalisé un chiffre d'affaires de 627,1 MDT, soit une progression de 1,4% par rapport à 2021. Grâce à l'amélioration de la gestion (démarque connue et inconnue) et une structure des produits vendus plus favorable, la société est parvenue à améliorer sa marge commerciale de 3,4% à 114,2 MDT. Le taux de marge commerciale s'est établi à 18,22%.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL

1. Caractéristiques de l'émission

Le capital social de SNMVT sera augmenté de **10 752 728** dinars pour le porter de **39 938 744** à **50 691 472** dinars de la manière suivante :

- Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de **10 752 728** dinars avec maintien du droit préférentiel de souscription, et ce, par la création de **5 376 364** nouvelles actions ordinaires à souscrire en numéraire à raison de **(7) actions nouvelles pour (26) vingt-six anciennes**.
- La société SNMVT procédera à l'acquisition et l'annulation de 20 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits préférentiels de souscription susmentionnée.

L'opération possède les caractéristiques suivantes :

- Prix de souscription : 5,500 dinars
- Prime d'émission : 3,500 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Jouissance des actions : 1^{er} janvier 2023

2. Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de 5,500 dinars par action, soit 2 dinars de valeur nominale et 3,500 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire seront libérées intégralement lors de la souscription.

3. Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SNMVT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

4. Période de souscription

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes** et ce, du **04/05/2023** au **19/05/2023** inclus¹.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **24/05/2023** au **26/05/2023** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/05/2023** au **02/06/2023** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation du capital social décidée (soit 8 064 546 dinars, correspondant à 4 032 273 actions).

5. Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SNMVT exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 5,500 dinars, représentant un nominal de 2 dinars et une prime d'émission de 3,500 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08003000513201198414** ouvert auprès de la **Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)**, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

6. Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2023**.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. RESPONSABLE DU PROSPECTUS

Monsieur Seifeddine BEN JEMIA
Directeur Général de la Société « SNMVT »

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Monsieur Seifeddine BEN JEMIA
Directeur Général de la Société « SNMVT »



FRANZ KPMG TUNISIE
MEMBRE KPMG
C.R. 11053 - Rue des Berges du Lac 11-1053-Tunis
TUNISIE - Tunisie - RC: 9118982002
Tél: 71.194.344 / Fax: 71.194.320
E-mail: tn.frantz@kpmg.com

1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels de la société « SNMVT » arrêtés au 31/12/2019, au 31/12/2020 et au 31/12/2021

- *F.M.B.Z KPMG Tunisie* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Kalthoum BOUGUERRA.
Adresse : Immeuble KPMG – 6 rue du Riyal – Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320

- *Audit Conseil et Organisation* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Anis EL KEBIR.
Adresse : Bureau A 3.8-3.9 Avenue du Japon, Montplaisir - 1002, Tunis.
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255

Etats financiers consolidés du groupe « SNMVT » arrêtés au 31/12/2020 et au 31/12/2021

- *F.M.B.Z KPMG Tunisie* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Madame Kalthoum BOUGUERRA.
Adresse : Immeuble KPMG – 6 rue du Riyal – Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320

- *Audit Conseil et Organisation* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Anis EL KEBIR.
Adresse : Bureau A 3.8-3.9 Avenue du Japon, Montplaisir - 1002, Tunis.
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255

Etats financiers intermédiaires de la société « SNMVT » arrêtés au 30 juin 2022

- *F.M.B.Z KPMG Tunisie* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Imed LOUKIL.
Adresse : Immeuble KPMG – 6 rue du Riyal – Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320

- *FINOR* : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH.
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord -1082 Tunis - Tunisie
Tél : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405

Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société « SNMVT - MONOPRIX » arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers individuels de la société « SNMVT » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2019, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Kalthoum BOUGUERRA et par le cabinet Audit Conseil et Organisation représenté par Monsieur Anis EL KEBIR selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve ni observations. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-Monoprix » au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie ».

« Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérés comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actifs du bilan (Cf note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité. »

« Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société « SNMVT - MONOPRIX » arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers individuels de la société « SNMVT » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Kalthoum BOUGUERRA et par le cabinet Audit Conseil et Organisation représenté par Monsieur Anis EL KEBIR selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. »

« Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan (Cf Note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité. »

« Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la société « SNMVT - MONOPRIX » arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers individuels de la société « SNMVT » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Kalthoum BOUGUERRA et par le cabinet Audit Conseil et Organisation représenté par Monsieur Anis EL KEBIR selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. »

« Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan (Cf Note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité. »

« Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe SNMVT-MONOPRIX arrêtés au 31/12/2020

Les états financiers consolidés du groupe « SNMVT - MONOPRIX » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Kalthoum BOUGUERRA et par le cabinet Audit Conseil et Organisation représenté par Monsieur Anis EL KEBIR selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

« Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité. »

« Efficacité du système de contrôle interne »

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. »

Extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe SNMVT- MONOPRIX arrêtés au 31/12/2021

Les états financiers consolidés du groupe « SNMVT - MONOPRIX » relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Madame Kalthoum BOUGUERRA et par le cabinet Audit Conseil et Organisation représenté par Monsieur Anis EL KEBIR selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« A notre avis, les états financiers consolidés ci- joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

« Questions clés de l'audit »

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité. »

« Efficacité du système de contrôle interne »

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021. »

Extrait de l'avis sur l'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires de la société SNMVT-MONOPRIX arrêtés au 30/06/2022

Les états financiers intermédiaires de la société « SNMVT-MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2022, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet FINOR représenté par Monsieur Walid BEN SALAH et par le cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie représenté par Monsieur Mohamed Imed LOUKIL selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis la conclusion suivante :

« Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.»

1.4. ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Monsieur Mohamed Imed LOUKIL



FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG
 8 Rue de Riyal-Les Berges du Lac 11-1053-Tunis
 MT: 8103537/A/M/000 - RC: B14702002
 Tel: 71.194.344 / Fax: 71.151.379
 E-mail: tn.fmbz@kpmg.com

FINOR
Monsieur Walid BEN SALAH



FINOR
 Société d'Expertise Comptable
 Inscrite au Tableau de l'Ordre
 International City Center - Tour des Bureaux
 Centre Urbain Nord de Tunis
 Tél. (L.G) 70.728.450 - Fax: 70.728.405



1.5. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

Monsieur Walid SAIBI
Directeur Général de Tunisie Valeurs




1.6. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

M. Mehdi AYADI

Directeur Général Adjoint de la société SNMVT - MONOPRIX

Tél : +216 71 142 570

Fax : +216 71 142 530

La notice légale est publiée au JORT n° 52 du 26/04/2023.


Conseil du Marché Financier
 Visa n° 23 / 1099 17 AVR. 2023
 Délivré en vertu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
 Le Président du Conseil du Marché Financier

 Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

❖ Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SNMVT tenue le **31/01/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **10 752 728** dinars pour le porter de **39 938 744** dinars à **50 691 472** dinars par l'émission de **5 376 364** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 2 dinars à souscrire en numéraire à raison de **(7) nouvelles pour (26) anciennes**, au prix d'émission de **5,500 dinars** chacune, soit 3,500 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2023.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ du montant de l'augmentation envisagée
- Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible
- Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration la possibilité du rachat par la société SNMVT des droits préférentiels de souscription en vue de leur annulation pour respecter la parité proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 21/02/2023 a décidé le rachat et l'annulation par la société de 20 droits préférentiels de souscription et ce, en vue de respecter la parité proposée.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 07/04/2023, a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, de redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation de capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public.

Passé le délai prévu pour la souscription publique, si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'augmentation de capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation du capital social décidée, soit 8 064 546 dinars.

❖ Objectifs de l'émission

Sur les dernières années, et à l'instar de tout le secteur de la grande distribution, le groupe SNMVT a été négativement impacté par le contexte socio-économique prévalant (prolifération du marché informel, recrudescence de la concurrence, augmentation générale des prix, dégradation du pouvoir d'achat, crise sanitaire, etc.).

Face à cette situation, le groupe a mis en place un plan de redressement et d'investissement visant l'amélioration, à moyen terme, de ses performances financières et opérationnelles.

Parmi les initiatives clés du plan de redressement, figure le renforcement de la structure financière des sociétés du groupe les plus fragilisées, principalement MMT et Monogros.

Assurant respectivement le ravitaillement des magasins Monoprix en produits frais, de pâtisserie, de boulangerie et de traiteurs conditionnés ainsi que les activités logistiques et de stockage, MMT et Monogros sont deux sociétés stratégiques pour l'activité du groupe qui ont fortement été impactées par les turbulences du marché et qui souffrent d'un déséquilibre bilantiel résultant d'un niveau faible de capital social par rapport à l'activité qu'elles portent.

Les deux sociétés présentent aujourd'hui un besoin clair d'injection en fonds propres.

L'augmentation de capital au niveau de la société SNMVT a pour objectif de soutenir le plan de redressement et d'investissement du groupe par le financement des deux filiales MMT et Monogros.

Les fonds levés par SNMVT seront injectés dans lesdites filiales à travers une augmentation de capital qui permettra de :

- Rééquilibrer la structure financière des deux filiales qui portent chacune une dette financière (long et court terme) trop importante et affichent des capitaux propres négatifs à fin 2021 ;
- Réduire les frais financiers trop élevés par rapport à la capacité de génération de cash flow de chaque société.

❖ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social de la société SNMVT sera augmenté de **10 752 728** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 376 364** actions nouvelles.

- Prix de souscription : 5,500 dinars
- Prime d'émission : 3,500 dinars
- Forme : nominative
- Catégorie : ordinaire

❖ **Prix d'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de 5,500 dinars par action, soit 2,000 dinars de valeur nominale et 3,500 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

❖ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SNMVT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

❖ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites (**5 376 364** actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2023**.

❖ **Période de souscription**

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes** et ce, du **04/05/2023** au **19/05/2023** inclus².

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **24/05/2023** au **26/05/2023** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/05/2023** au **02/06/2023** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée (soit 8 064 546 dinars, correspondant à 4 032 273 actions).

❖ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SNMVT exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 5,500 dinars, représentant un nominal de 2 dinars et une prime d'émission de 3,500 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas

² Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08003000513201198414** ouvert auprès de la **Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT)**, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

❖ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **19/05/2023 à 16H** à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing. Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

❖ **Modalités et délais de livraison des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par TUNISIE CLEARING, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

❖ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **19 969 372** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

2.2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

❖ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

❖ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables en Bourse.

❖ Régime fiscal applicable : droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

❖ Marché des titres

Les actions de la société SNMVT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

❖ Cotation des titres

❖ Cotation en bourse des actions anciennes

Les **19 969 372** actions anciennes composant le capital actuel de la société SNMVT inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **04/05/2023**, droits de souscription détachés.

❖ Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 376 364** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

❖ Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **04/05/2023** au **19/05/2023** inclus³. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

❖ Tribunal compétent en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

❖ Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN8GHX6XE469 » durant la période de souscription préférentielle soit du **04/05/2023** au **19/05/2023**³ inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN6IWLKN2QA1 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse. Le registre des actionnaires est tenu par TUNISIE CLEARING.

³ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR

3.1.1 Cadre général

Dénomination sociale	SNMVT-MONOPRIX
Siège social	1, rue Larbi Zarrouk-Mégrine Riadh-Tunisie
Téléphone	+216 71 142 510
Fax	+216 71 142 530
Adresse électronique	Com_financiere@mgs.com.tn
Forme juridique	Société anonyme
Législation particulière applicable	L'activité de la société SNMVT est régie par les dispositions de la loi n°2009-69 du 12 août 2009 relative au commerce de distribution, la loi n°2015-36 du 15 septembre 2015 relative à la réorganisation de la concurrence et des prix et la loi n°94-86 du 23 juillet 1994 relative aux circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche.
Date de création	08 août 1933
Durée	Selon l'article 5 des statuts, la durée de la société est fixée à 99 ans entières et consécutives. Elle expirera le 31 Juillet 2031 sauf dissolution anticipée ou prorogation
Identifiant unique	0001110K
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année
Nationalité	Tunisienne
Objet social (article 3 des statuts)	<p>La société a pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le commerce de détails de toutes marchandises et de tout produit sans restriction ni réserve, particulièrement l'exploitation de tout fonds ou raison de commerce ou magasin dont la société deviendra propriétaire ou gérant de quelque manière que ce soit. - L'acquisition, la construction, l'installation, l'exploitation ou la vente, la prise à bail ou la location de tout locaux, terrains ou immeubles ainsi que tous les biens mobiliers nécessaires à l'objet de la société, toutes opérations immobilières sous la forme précitée ou sous forme de participations de caution, de garantie et d'opérations financières s'y rapportant. - L'acquisition, l'obtention et l'exploitation ou la vente de toutes marques de fabrique et de tous procédés de fabrication ainsi que tout brevet d'invention ou licences se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société. - La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, ou de nature à les favoriser, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandités, de souscription ou achat de titres ou droit sociaux, fusion, alliance, association en participation ou autre. - La création d'une centrale d'achat afin d'acheter des produits pour son propre compte. - L'exercice de l'activité d'un agent de paiement tel que défini dans la réglementation en vigueur.

La société pourra faire toute opération rentrant dans son objet soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, à la commission ou au courtage, régie, pour la représentation de toutes firmes, comme locataire,

fermière, gérante ou à tout autre titre et généralement immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Capital social	Le capital social de SNMVT-MONOPRIX est fixé à la somme de 39 938 744 dinars réparti en 19 969 372 actions de deux dinars chacune totalement libérées et de même catégorie.
Régime fiscal	Droit commun
Lieux de consultation des documents de la société	Au siège social de la société situé à 1, rue Larbi Zarrouk-Mégrine Riadh-Tunisie
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	M. Mehdi AYADI Directeur Général Adjoint de la société SNMVT - MONOPRIX Tél : +216 71 142 570/ Fax : +216 71 142 530

3.1.2 Clauses statutaires particulières

Règles générales (Article 19 des statuts)

Les Assemblées Générales des actionnaires peuvent être constitutives ordinaires ou Extraordinaires.

Les actionnaires sont réunis chaque année en Assemblée Générale Ordinaires au siège social ou en tout autre lieu aux jours, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice.

L'Assemblée générale Ordinaire peut en outre être convoquée extraordinairement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée lorsqu'il y a lieu de modifier les statuts. Elle est à caractère constitutif lorsqu'elle est appelée en cas d'augmentation de capital à vérifier les apports en nature.

L'Assemblée Générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Le délai entre l'insertion et la date de l'Assemblée est de vingt et un jours sur première convocation et de dix jours sur convocation suivante.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés aux Assemblées Générales réunies ordinairement ou extraordinairement, celle-ci pourraient toujours se réunir sur convocation verbale et sans délai.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires, possédant à titre de propriétaire ou de mandataire 10 actions au moins ; nul ne peut y représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire, ou conjoint de l'actionnaire représenté sauf en ce qui concerne les personnes morales actionnaires.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du conseil d'administration ou par un Administrateur délégué à cet effet par le conseil. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence émarginée par les actionnaires ou leurs mandataires, certifiée exacte par les membres du bureau et déposée au siège social. Elle contient les noms et domiciles des actionnaires et le nombre d'actions dont chacun est porteur.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau. Ces procès-verbaux sont inscrits ou collés sur un registre spécial. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président du conseil d'administration ou par un Administrateur délégué à cet effet.

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires ; ses délibérations prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires même absents dissidents ou incapables.

La société s'engage à conformer l'article 19 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Assemblées Générales Ordinaires (article 20 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire doit, pour délibérer valablement être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions à défaut l'assemblée est convoquée à nouveau par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal Officiel de registre national des entreprises. Dans cette seconde réunion, les décisions sont valablement prises quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale ordinaire entend les rapports du conseil d'administration et du ou des commissaires aux comptes, elle discute, approuve ou redresse les états financiers, affecte les résultats de l'exercice et fixe le montant des jetons de présence, nomme ou révoque les administrateurs et les commissaires aux comptes leur donne quitus de leur mission, ratifie les cooptations, couvre la nullité des convocations conclues sans autorisation, confère au conseil d'administration les autorisations pour les actes excédent les pouvoirs qui lui sont attribués et délibère sur toutes propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La société s'engage à conformer l'article 20 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

Assemblées Générales Extraordinaires (article 21 des statuts)

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant au moins la moitié des actions ayant le droit de vote sur première convocation et le tiers desdites actions sur deuxième convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée est convoquée par un nouvel avis inséré par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal Officiel du registre national des entreprises. Cette nouvelle Assemblée ne peut se réunir que dix jours au plus tôt après la publication de la dernière insertion.

Les décisions sont prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve de l'obligation faite aux actionnaires, d'augmentation ou réduction de capital de fusion ou de scission.

Elle peut notamment changer la nationalité de la société sous les conditions exprimées par la loi ou encore modifier l'objet social, augmenter ou réduire le capital social, proroger ou abrégier la durée de la société, décider sa fusion ou sa scission avec une autre ou d'autres sociétés, la dissoudre par anticipation, la transformer en société de toute autre forme dans les conditions fixées par la loi.

Bénéfices (Article 24 des statuts)

Sur les bénéfices nets, il est prélevé 5% pour constituer les fonds de réserve prévue par la loi jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social. Sur le solde il est distribué un dividende statutaire de 5% du nominal des actions.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes les sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit, pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit, pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

Le solde revient aux actionnaires en tant que super dividende.

Tout actionnaire doit recevoir sa part des dividendes dans un délai maximum de trois mois de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution. Les associés peuvent, en décider autrement à l'unanimité. Dans le cas de dépassement du délai de trois mois visés, les bénéfices non distribués génèrent un intérêt commercial au sens de la législation en vigueur.

3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Capital social	:	39 938 744 DT
Nombre d'actions	:	19 969 372 actions
Nominal	:	2 DT
Forme des actions	:	Nominative
Catégorie	:	Ordinaire
Libération	:	Intégrale
Jouissance des actions	:	1 ^{er} janvier 2022

3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Organe de la décision	Date de la décision	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur Nominale en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
AGC	1933	Constitution	10 000	1 000	10 000	1 000	10
AGE	1960	Augmentation de capital par incorporation de réserves	90 000	9 000	100 000	10 000	10
AGE	1986	Augmentation de capital en numéraire	150 000	15 000	250 000	25 000	10
		Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 360 000	136 000	1 610 000	161 000	
		Augmentation de la valeur nominale			1 610 000	1 150	1 400
AGE	sept-94	Annulation de 130 titres	-182 000	-130	1 428 000	1 020	1 400
		Augmentation de capital par incorporation de réserves	1 428 000	1 020	2 856 000	2 040	
		Réduction de la valeur nominale			2 856 000	285 600	10
AGE	nov-94	Absorption fusion	611 680	61 168	3 467 680	346 768	10
		Annulation d'actions	-252 000	-25 200	3 215 680	321 568	
		Augmentation de capital par incorporation de réserves :	6 029 400	602 940	9 245 080	924 508	
		* Prime de fusion	2 229 400				
		* Prime d'apport	1 000 000				
		* Résultat de fusion	2 800 000				
AGE	févr-95	Augmentation de capital par incorporation de réserves	6 933 810	693 381	16 178 890	1 617 889	10
AGE	04/06/1996	Augmentation de capital par incorporation de réserves	2 311 270	231 127	18 490 160	1 849 016	10
AGE	06/04/2010	Réduction de la valeur nominale			18 490 160	9 245 080	2
AGE	02/06/2011	Augmentation de capital par incorporation de réserves	9 245 080	4 622 540	27 735 240	13 867 620	2
AGE	17/05/2012	Augmentation de capital par incorporation de réserves	5 547 048	2 773 524	33 282 288	16 641 144	2
AGE	29/05/2015	Augmentation de capital par incorporation de réserves	6 656 458	3 328 229	39 938 746	19 969 373	2
AGE	26/09/2022	Annulation d'une action	-2	-1	39 938 744	19 969 372	2

3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 12/01/2023

3.4.1 Structure du capital au 12/01/2023

Actionnaire	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires Tunisiens	1 391	19 966 413	39 932 826	99,99%
<u>Personnes Physiques</u>	<u>1336</u>	<u>2 264 088</u>	<u>4 528 176</u>	<u>11,34%</u>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	2	740 720	1 481 440	3,71%
Ayant au max 0,5%	1334	1 523 368	3 046 736	7,63%
<u>Personnes Morales</u>	<u>55</u>	<u>17 702 325</u>	<u>35 404 650</u>	<u>88,65%</u>
Ayant 3% et plus	2	15 968 633	31 937 266	79,97%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	1 680 891	3 361 782	8,42%
Ayant au max 0,5%	48	52 801	105 602	0,26%
Actionnaires Etrangers	3	1 070	2 140	0,01%
<u>Personnes Physiques</u>	<u>3</u>	<u>1 070</u>	<u>2 140</u>	<u>0,01%</u>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	3	1 070	2 140	0,01%
<u>Personnes Morales</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0,00%</u>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Ayant au max 0,5%	0	0	0	0,00%
<u>Rompus</u>		<u>1 889</u>	<u>3 778</u>	<u>0,01%</u>
Total	1 394	19 969 372	39 938 744	100,00%

3.4.2 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 12/01/2023

Actionnaire	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
EXIS SA	15 324 132	30 648 264	76,74%
SOCIETE TUNISIA RETAIL GROUP HOLDING TRG SA	644 501	1 289 002	3,23%
Total	15 968 633	31 937 266	79,97%

3.4.3 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 12/01/2023

Membre du conseil d'administration	Représenté par	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
EXIS SA	M. Hatem HAMZA	15 324 132	30 648 264	76,74%
M. Mouadh CHEDLY	Lui-même	3 248	6 496	0,02%
Total		15 327 380	30 654 760	76,75%

3.4.4 Nombre d'actionnaires au 12/01/2023

Au 12/01/2023, le capital social de la société SNMVT est réparti en 1 394 actionnaires, dont :

- 1339 personnes physiques
- 55 personnes morales

3.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE SNMVT AU 31/12/2021

3.5.1 Présentation des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021

Aux côtés de la société mère, le groupe SNMVT détient des filiales intégrées en amont assurant les activités logistiques du groupe, l'approvisionnement des magasins en produits frais ainsi que des activités « support » d'immobilier commercial dont la mission est de soutenir le développement du réseau de l'enseigne Monoprix et d'assurer l'exploitation et la gestion d'un portefeuille d'actifs immobiliers utilisé dans le cadre de l'activité de la grande distribution.

Au 31 décembre 2021, le groupe SNMVT est constitué de 7 sociétés principales :

Société	Secteur	Capital social	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT	Commerce de détail	39 938 746*	100,00%	Société mère
Stone Heart	Promotion immobilière	2 415 000	100,00%	Intégration globale
MMT	Agricole	640 000	100,00%	Intégration globale
SGS	Commerce de détail	7 100 000	99,96%	Intégration globale
Monogros	Commerce de gros	1 000 000	98,73%	Intégration globale
SIM	Promotion immobilière	74 200 000	59,26%	Intégration globale
TSS	Commerce de détail	2 700 000	99,90%	Intégration globale

* L'AGE du 26/09/2022 a annulé une action portant le capital social de la société SNMVT à 39 938 744 DT

❖ Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT

La société mère, « Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT » est une société anonyme créée en 1933 et qui bénéficie d'un contrat de partenariat avec Monprix France lui permettant d'exploiter l'enseigne Monoprix.

SNMVT a été introduite en Bourse en 1995 et rachetée par le groupe Mabrouk en 1999.

En 2009, un accord de partenariat a été signé entre le Groupe Mabrouk et le Groupe français Casino (propriétaire de Monoprix France) pour apporter une assistance technique permettant le développement des activités de l'enseigne.

A travers cet accord SNMVT bénéficie de l'appui du groupe français pour accélérer le développement et la modernisation de ses magasins. SNMVT bénéficie également de l'accès à la centrale d'achat du distributeur français lui permettant de distribuer ses marques propres. A fin 2022, l'enseigne compte 87 magasins.

Au titre de l'exercice 2021, le total des produits d'exploitation s'est élevé à 630 519 661 dinars et le résultat net a été de -429 449 dinars.

❖ **Monogros SA**

Créée en 1989, la société « Monogros SA » est une société anonyme qui assure les activités logistiques de la société SNMVT, à savoir l'approvisionnement auprès des fournisseurs, le stockage dans les dépôts de la société et la livraison aux magasins.

En 2021, la société a comptabilisé un résultat net déficitaire de -3 987 736 dinars.

❖ **Société de Développement Agricole et de Matières Transformées de Monoprix SARL - MMT**

La « Société de Développement Agricole et de Matières Transformées de Monoprix - MMT » est une société à responsabilité limitée qui a été créée en mars 2007. La société a pour activité l'approvisionnement des magasins Monoprix ainsi que d'autres acteurs externes au groupe en produits frais, de pâtisserie, de boulangerie et de traiteur conditionnés.

Au 31 décembre 2021, la société a comptabilisé un résultat net déficitaire de -238 874 dinars.

❖ **Société Générale des Supermarchés TOUTA SA**

La société « Société Générale des Supermarchés » est une société anonyme créée en mars 1978.

Connue précédemment sous l'enseigne « Touta », SGS a été acquise en 2003 par la SNMVT dans le cadre du développement du réseau Monoprix. Au 31 décembre 2021, la société a réalisé un résultat net bénéficiaire de 1 284 120 dinars.

❖ **Société L'Immobilière de Monoprix SA - SIM**

La « Société Immobilière de Monoprix SA - SIM » est une société de promotion immobilière créée en 1995. Elle joue le rôle d'investisseur immobilier et de « facility manager » au sein du groupe SNMVT.

A ce titre, SIM constitue son stock immobilier en fonction des besoins de la chaîne Monoprix en nouveaux points de vente.

SIM dispose de 15 magasins loués à Monoprix ainsi que d'une réserve foncière composée de terrains situés dans des zones en pleine expansion. La société développe également d'une manière ponctuelle et ce, dans le cadre de la construction de nouveaux magasins, d'autres projets immobiliers destinés à l'usage résidentiel et commercial, en vente ou en location.

En 2021, la société a totalisé un résultat net bénéficiaire de 5 610 936 dinars.

❖ **TUNISIAN SHOPPING SPACES SA - TSS**

La « Tunisian Shopping Spaces SA – TSS » est une société anonyme créée en janvier 1969.

Connue précédemment sous l'enseigne « Sahara Confort », TSS a été acquise en 2009 dans le but d'étendre le réseau de l'enseigne Monoprix vers les régions sud du pays.

Depuis son acquisition, la société a conclu avec SNMVT un contrat de location gérance de ses magasins et a revêtu une vocation purement foncière. TSS a pour activité principale la location de ses locaux au profit des sociétés du groupe SNMVT.

En 2021, la filiale a comptabilisé un résultat net bénéficiaire de 209 291 dinars.

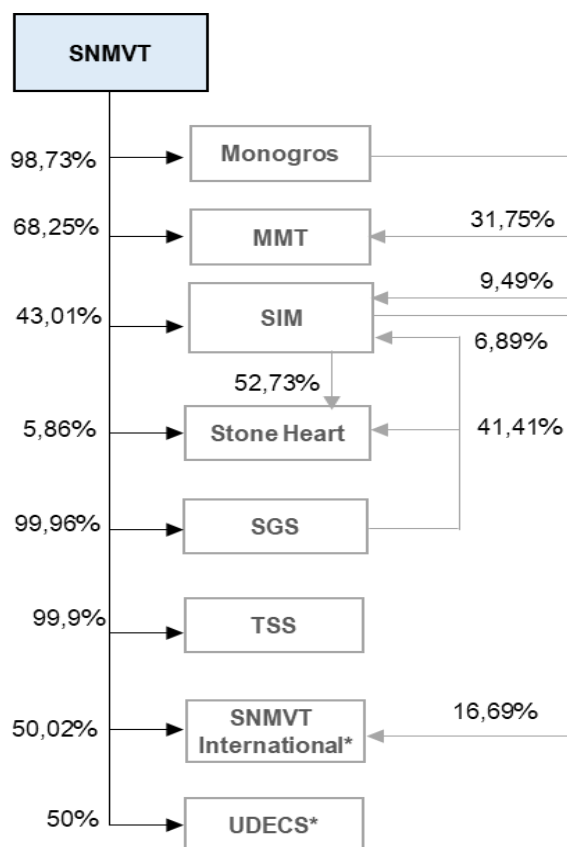
❖ STONE HEART SRL

La société « STONE HEART SARL » est une société de promotion immobilière créée en 2012 et reprise en 2015 par le groupe SNMVT. La société est propriétaire d'un centre commercial dénommé « Monastir Mall » qui renferme principalement un supermarché Monoprix ainsi qu'une galerie commerciale.

La société STONE HEART est consolidée par SNMVT selon la méthode de l'intégration globale.

Au 31 décembre 2021, la société a comptabilisé un résultat net déficitaire de -676 951 dinars.

3.5.2 Schéma financier du groupe SNMVT au 31/12/2021



*conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises, les filiales SNMVT International et UDECS, dont l'activité a été totalement arrêtée, sont exclues du périmètre de consolidation.

3.5.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du groupe SNMVT arrêté au 31/12/2021

	Stone Heart	MMT	SGS	Monogros	SIM	TSS
Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT	5,86%	68,25%	99,96%	98,73%	43,01%	99,9%
Stone Heart						
MMT	-		-	-	-	-
SGS	41,41%	-		-	6,89%	-
Monogros	-	31,75%			9,49%	-
SIM	52,73%	-	-	-		-
TSS						

3.5.4 Evènements récents modifiant le schéma financier du groupe SNMVT entre le 31/12/2021 et la date d'élaboration du présent prospectus

Néant

3.5.5 Chiffres clés des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021

En dinars

Sociétés	Produits d'exploitation	EBITDA	Résultat net	Charges financières nettes	Capitaux propres avant affectation	Capitaux permanents	Dividendes distribués*
Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT	630 519 661	17 888 664	-429 449	4 391 492	59 161 435	92 396 015	-
Stone Heart	537 090	375 489	-676 951	712 598	-283 530	3 413 346	-
MMT	68 023 951	2 885 211	-234 874	1 556 017	-12 375 921	-8 722 534	-
SGS	11 572 755	2 000 468	1 284 120	205 524	12 761 884	12 761 884	1 218 628
Monogros	105 395 936	763 065	-3 987 736	1 815 016	-8 695 326	-2 651 639	-
SIM	6 646 326	5 046 677	5 610 936	1 610 360	81 380 277	95 656 417	3 154 321
TSS	646 518	496 760	209 291	73 952	3 008 404	3 008 404	129 145

*Dividendes distribués en 2021 au titre de l'exercice 2020

3.5.6 Engagements financiers des sociétés du groupe SNMVT au 31/12/2021

En dinars

Sociétés	Dettes à Moyen et Long Terme			Dettes à Court Terme		Engagement total par société
	Leasing	Emprunts Bancaires	Autres emprunts	Leasing	Concours bancaires et autres passifs financiers	
Société Nouvelle						
Maison de la Ville de Tunis - SNMVT	-	33 223 180	-	-	39 256 674	72 479 854
Stone Heart	-	3 643 949	-	-	6 532 601	10 176 550
MMT	-	3 653 387	-	-	16 516 780	20 170 167
SGS	-	-	-	-	2 115 743	2 115 743
Monogros	-	6 042 937	-	-	22 718 311	28 761 248
SIM	-	14 276 140	-	-	5 074 892	19 351 032
TSS	-	-	-	-	1 005 120	1 005 120
TOTAL	0	60 839 593	0	0	93 220 121	154 059 714

3.5.7 Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe SNMVT

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent généralement au système bancaire. Cependant, un financement inter sociétés peut avoir lieu selon la disponibilité et le besoin en trésorerie de chacune des sociétés à travers des billets de trésorerie à très court terme rémunérés au taux de TMM+1%.

3.6. RELATIONS DE LA SOCIETE SNMVT AVEC LES SOCIETE DU GROUPE SNMVT AU 31/12/2021

3.6.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe SNMVT

Crédits reçus: au 31 décembre 2021, l'encours de billets de trésorerie émis par SNMVT s'élève à 8 000 000 DT réparti comme suit : 4 500 000 DT auprès de SIM et 3 500 000 auprès de SGS.

Prêts octroyés: Néant

3.6.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe SNMVT

Créances sur les sociétés du groupe: Néant

Dettes envers les sociétés du groupe : La société S.N.M.V.T détient une dette fournisseur envers MONOGROS pour un montant de 11 452 441 DT.

Au 31 décembre 2021, le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 498 829 DT.

3.6.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe SNMVT

Donnés : Néant

Reçus : Néant

3.6.4 Les dividendes et autres rémunérations encaissés par la société SNMVT et distribués par les sociétés du groupe SNMVT

En 2021 au titre de l'exercice 2020 : La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM tenue le 1er mars 2021, pour un montant de 1 356 609 DT.

La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la SGS –TOUTA tenu le 1er mars 2021, pour un montant de 1 218 198 DT

La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TSS du 1er mars 2021, pour un montant de 129 145 DT.

En 2022 au titre de l'exercice 2021 : La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM tenue le 11 avril 2022, pour un montant de 2 292 488 DT.

La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la SGS –TOUTA tenu le 11 avril 2022, pour un montant de 1 219 426 DT.

La SNMVT a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TSS du 11 avril 2022, pour un montant de 198 822 DT.

3.6.5 Les dividendes et autres rémunérations distribués par la société SNMVT et encaissés par les sociétés du groupe SNMVT

Néant

3.6.6 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe SNMVT

Données : Néant

Reçues : Néant

3.7. RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA SOCIETE SNMVT ET LES SOCIETES DU GROUPE SNMVT DURANT L'EXERCICE 2021

3.7.1 Chiffre d'affaires réalisé par la société SNMVT avec les autres sociétés du groupe

○ **Encaissé :** Néant

○ **Décaissé :**

Au cours de l'exercice 2021, SNMVT a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 93 006 274 DT et de 537 193 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% et une remise hors factures de 5% sur le total des achats de marchandises et divers.

Au cours de l'année 2021, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la société MMT des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 60 445 562 DT et de 45 588 DT.

3.7.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe

Néant

3.7.3 Les prestations de services reçues ou données :

Reçus : Les frais de marketing revenant à la SNMVT constatés parmi les charges de l'année 2021 et facturés par MONOGROS sont de 2 424 353 DT en hors taxes récupérable.

Données : La SNMVT a facturé en 2021 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT.

3.7.4 Les contrats de location :

La SNMVT loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 57 300 DT HT.

La SNMVT est locataire de quinze locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdià, Bardo Hnaya, Sousse Messai) auprès de la SIM. Au cours de l'année 2021 la charge de loyer supportée par la société SNMVT est de 4 866 066 DT.

La SNMVT a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 24 947DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La SNMVT est locataire auprès de la SGS – TOUTA, des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 996 318 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La SNMVT est locataire auprès de la SGS – TOUTA, de son siège pour un loyer annuel de 400 000 DT HT.

La SNMVT a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 24 947 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La SNMVT a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 23 759DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La SNMVT est locataire, en 2021, de cinq locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort » moyennant un loyer annuel de 628 870 DT HT.

La SNMVT est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société Stone Heart. Au cours de l'année 2021, la charge de loyer supportée par la SNMVT est de 362 457 DT HT.

La SNMVT a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 13 230 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

3.8. RELATIONS DE LA SOCIETE SNMVT AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUES LES SOCIETES DU GROUPE SNMVT AU 31/12/2021

3.8.1 Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées

Néant

3.8.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées

Créances commerciales: Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2021.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation pour un total de 250 100 DT.

Dettes commerciales:

Néant

3.8.3 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la Société SNMVT et distribués par les autres parties liées

Néant

3.8.4 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société SNMVT et encaissés par les autres parties liées

Néant

3.8.5 Relations commerciales entre la société SNMVT et les autres parties liées au 31/12/2021

3.8.5.1 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées

Néant

3.8.5.2 Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées

En 2014, la SNMVT a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

La SNMVT a participé à l'augmentation du capital de la société UNITED MANAGEMENT installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

3.8.5.3 Les prestations de services reçues ou données

Néant

3.8.5.4 Les contrats de location

La SNMVT est locataire auprès de la COPIT, de deux locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr et MONOPRIX Maison) moyennant un loyer annuel de 142 370 DT HT.

3.8.6 Engagements des dirigeants par rapport à la société SNMVT

Néant

3.8.7 Obligations et engagements de la société SNMVT envers les dirigeants

Au titre de l'exercice 2021, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 332 909 DT. Les charges connexes correspondantes (charges sociales patronales, retraite complémentaire, assurances groupe, TFP et Fopros) incluses à la rémunération annuelle sont de 85 216 DT. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

3.9. DIVIDENDES

Désignation	2021	2020	2019
Résultat net en DT	-429 449	-644 058	-725 189
Dividendes distribués en DT	-	-	-
Capital social en DT *	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Valeur nominale en DT	2	2	2
Nombre d'actions	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat net par action en DT	-0,022	-0,032	-0,036
Dividende par action en DT	-	-	-
Dividende en % de la valeur nominale	-	-	-
Taux de distribution	-	-	-
Date de mise en paiement	-	-	-

* L'AGE du 26/09/2022 a annulé une action portant le capital social de la société SNMVT à 39 938 744 DT

3.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR

Les actions de la société SNMVT sont négociées sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

La naissance de la grande distribution en Tunisie

L'histoire de la grande distribution moderne en Tunisie peut se résumer en 4 phases principales :

Une 1^{ère} phase symbolisée par la création de Magasin général, point de départ de l'arrivée des grandes surfaces dans le paysage des villes tunisiennes, suivie par Monoprix dix ans plus tard.

La 2^{ème} phase arrive fin des années 90 avec la multiplication des enseignes locales telles que Promogro (semi-grossiste) et Bonprix qui a dominé le secteur avec 44 magasins en 2005.

La 3^{ème} phase est celle des hypermarchés avec l'arrivée de l'enseigne Multinationale Carrefour et son hypermarché Carrefour La Marsa ; la chaîne parvient à accaparer en 2002 presque la moitié du chiffre d'affaires de la grande distribution en Tunisie.

La 4^{ème} phase apparaît à la suite de la crise économique issue de la révolution Tunisienne en 2011 ; un nouveau format de distribution s'intègre au paysage commercial, le Hard discount via la chaîne Aziza.

L'évolution du parc des enseignes de grande distribution

Depuis les années 2000, la grande distribution a connu une importante évolution en termes de parc de magasins : celui-ci passe de 136 surfaces en 2005 à 447 en 2017 (+229%). De 2018 à 2022, l'évolution du parc est représentée par les données ci-dessous :

Evolution du parc GMS 2018 2022				
Année	Magasin Général ⁽¹⁾	Monoprix/Géant ⁽²⁾	Carrefour Tunisie ⁽²⁾	Aziza ⁽²⁾
2018	77	88	93	212
2019	81	92	103	272
2020	82	89	105	356
2021	82	91	107	433
2022	82	91	108	511

(1) Source : Magasin Général ; (2) Source : SNMVT

Actuellement, la grande distribution compte quelques 900 points de vente, répartis sur l'ensemble du territoire tunisien (Monoprix, Magasin général, Carrefour, Géant, Aziza et autres enseignes), contre quelques 293 mille petits commerces ou épicerie.

Couverture géographique de la grande distribution

En 2022, la grande distribution est largement présente sur l'ensemble du territoire Tunisien avec une couverture régionale étendue, dont 39% sur le Grand Tunis et 28% au Centre.

Répartition des GMS par région en 2022						
Région	Magasin Général ⁽¹⁾	Monoprix/Géant ⁽²⁾	Carrefour Tunisie ⁽²⁾	Aziza ⁽²⁾	TOTAL GMS	Poids par District
Grand Tunis	35	48	54	174	311	39%
Nord	19	17	17	90	143	18%
Centre	16	21	22	167	226	28%
Sud	12	5	15	80	112	14%
Total régions	82	91	108	511	792	100%
% par enseigne	10,4%	11,5%	13,6%	64,5%	100%	

(1) Source : Magasin Général ; (2) Source : SNMVT

4.2. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE SNMVT ET DE SON ACTIVITE

La société SNMVT est une société anonyme créée en 1933 avec un capital initial de 10 000 DT. Actuellement, son capital s'élève à 39 938 744 DT.

Son siège social est situé à Mégrine dans le Grand Tunis.

4.2.1 Historique et dates clés de la société

Fondée en 1933, SNMVT a été rachetée en 1999 par le groupe Mabrouk. L'enseigne a enregistré depuis une croissance remarquable de son activité grâce à (i) une croissance rapide de son réseau étoffé de 37 nouveaux points de vente entre 2003 et 2010, (ii) une diversification des formats de distribution pour mieux répondre aux besoins des consommateurs, et (iii) une stratégie de croissance externe à travers le rachat en 2003 des enseignes « Touta » et le « Passage », « Sahara Confort » en 2009 et plus tard « Mercure Market » en 2014.

SNMVT exploite trois formats : Monoprix Max, Monoprix et Monoprix Express. Elle dispose de 87 points de vente à fin 2022, ce qui fait d'elle le quatrième distributeur sur le marché après Aziza, Carrefour et Magasin Général en termes de nombre de magasins. La société dispose d'un réseau dense dans les régions fortement urbanisées (Grand Tunis et villes côtières).

❖ Dates clés :

1933	Création de la société et ouverture du premier magasin à Tunis dans l'actuelle rue Charles de Gaulle
A partir de 1937	Extension du réseau à travers l'implantation dans de nouvelles villes : Bizerte (1937) ; Sfax (1944), Sousse (1945), Menzel Bourguiba (1954), Lafayette (1956), Monastir (1969), la Marsa (1970)...
1995	Introduction de la société en Bourse
1999	Rachat de la société par le Groupe Mabrouk
2003	Acquisition de la chaîne « Touta » et des principaux points de vente de la chaîne « Le Passage »
2006	Lancement des nouveaux concepts Monoprix Gourmet, Monoprix Kids et Monoprix Maison
2009	Acquisition de la société Tunisian Shopping Spaces (TSS) disposant d'un réseau de 6 points de vente « Sahara Confort » localisés principalement au Sud du Pays
2009	Signature d'un accord de partenariat avec le groupe français Casino et sa centrale d'achat
2014	Acquisition de la société Rayen Distribution exploitant l'enseigne Mercure Market et possédant trois points de vente (1 à Tunis, 1 à Sousse et 1 à Sfax)
2016	Mise en place du plan de transformation
2018	Lancement du service de commande des courses en ligne <i>Click and Collect</i>
2020	Définition d'une nouvelle stratégie commerciale

4.2.2 Présentation de l'activité de la société

Depuis 2011, l'activité a marqué un ralentissement comparativement à la décennie post-acquisition par l'actuel actionnaire de référence, où la croissance annuelle des ventes était de l'ordre de 20%. Cette décélération est en grande partie liée à l'exacerbation de la concurrence sur le marché (privatisation de Magasin Général, entrée de nouveaux challengers, expansion du réseau de la concurrence...), la prolifération du marché informel, l'augmentation générale des prix et la dégradation du pouvoir d'achat.

Pour faire face à ces profondes mutations, la SNMVT a engagé un plan stratégiques axé sur 6 initiatives : l'amélioration de l'expérience client, le développement et la rénovation du réseau de magasins, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, la mobilisation et la motivation du personnel, l'optimisation des charges et l'intégration d'une vision forte sur la responsabilité sociale et environnementale.

Aujourd'hui, la SNMVT a réalisé des progrès significatifs sur plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne le développement du secteur frais, l'optimisation de ses assortiments de produits et l'efficacité de sa logistique assurant ainsi une offre alimentaire variée et plus disponible.

Les efforts ciblés en matière de communication ont conduit à la clarification de la politique tarifaire de l'enseigne Monoprix auprès des consommateurs et à l'amélioration du taux de fréquentation des magasins.

Sur un autre volet, l'enseigne a lancé un programme de réduction des coûts ayant porté sur l'économie d'énergie, la réduction des consommables et la réduction des coûts logistiques.

4.2.2.1 Evolution du réseau de points de vente

La période 2011-2022 a été marquée par l'extension continue du réseau de magasins gérés par la SNMVT sous l'enseigne Monoprix et ce, malgré un contexte économique difficile et une dynamique concurrentielle intense. Le nombre total de points de vente en activité tous formats confondus est passé de 70 à fin 2010 à 87 à fin 2022, soit 17 points de vente additionnels.

Sur la même période, la SNMVT a accéléré son programme de rénovation des magasins dans le but de remplacer les équipements dans les magasins vieillissants et de contribuer positivement à l'amélioration de l'expérience client.

Répartition géographique des supermarchés Monoprix en Tunisie



Evolution du réseau de points de vente sur la période 2011-2022 :

Année	Nombre de points de vente en activité	
2011	60	1 ouverture (Moknine) 2 réouvertures après rénovation (Médenine et Ariana)
2012	66	4 ouvertures (El Mourouj 1, Ennasr 2, Jammel "Zaouiet Kondech", Sousse Ouest) 2 réouvertures après rénovation (Mini M Bellevue, Ennasr 1) Abandon de 3 magasins Mini M (Radès, Le Kram, Hrairia)
2013	72	3 ouvertures (Béni Khalled, Djerba Houmet Essouk, Lybie Medrar) 3 réouvertures (Béja, La Soukra, Menzel Temim)
2014	80	4 ouvertures (Chihia, Bab Souika, Siliana, Kairouan) 3 nouveaux magasins Mercure (Jardins d'El Menzeh, Zaouiet Sousse, Sfax Sakiet Eddaier) 1 réouverture après rénovation (Menzel Bourguiba)
2015	81	1 ouverture (Bab El Khadhra) 1 réouverture après rénovation (Bizerte)
2016	81	5 ouvertures (Sidi Hssine, Soukra Square, Ksar Helal, Mahdia, Bardo Lehnaya) Abandon de 5 magasins (Al Ahmadi, région Bizerte, Denden, Djerba Houmet Essouk, Chihia)
2017	87	7 ouvertures (Zaghouan, Gabès, Bellevue, Cité El Khadhra, Monastir Mall, Soukra Cité Zayatine, Boumhal) 1 abandon (Sousse Boujaafar) Rénovation de 3 magasins (Bardo Centre, Monastir et Sfax Centre)
2018	89	2 ouvertures (Mateur, Place Maghreb Arabe à Sousse) Rénovation de 2 magasins (Bizerte et Carthage)
2019	87	3 ouvertures (Mourouj 2, Manouba, Kélibia) Abandon de 3 magasins Mini M (Bellevue, Borj Louzir, Sidi Hssine) Intégration des magasins KIDS et MAISON dans le magasin Monoprix Zéphyr à la Marsa Rénovation de 3 magasins (Sousse Trocadéro, Tabarka et Zarzis)
2020	87	8 rénovations partielles d'anciens magasins 1 ouverture (Ain Zaghouan)
2021	87	1 fermeture (Sfax Sakiet Eddaier) Rénovation de 8 magasins (Kram, Gammarth, Djerba, M'hamdia, Marsa, Korba, Zéphyr et Jendouba)
2022	87	Rénovation de 3 magasins (SAADI, Bizerte BIGRO, Nabeul)

* A fin 2011 le nombre total des points de vente s'élève à 71 dont 11 magasins demeurent fermés suite aux événements de janvier 2011

4.2.2.2. Positionnement par rapport à la concurrence

La SNMVT figure parmi les principaux acteurs de la distribution moderne en Tunisie. Au fil des années, la société a réussi à développer un savoir-faire et une réputation de l'enseigne « Monoprix » qui forment ses facteurs de compétitivité.

Au 31 décembre 2022, la SNMVT compte 87 supermarchés Monoprix jouissant d'une bonne distribution au cœur des zones urbaines et résidentielles pour une meilleure proximité du consommateur.

Avec un chiffre d'affaires de 618 MDT, la SNMVT se positionne comme le quatrième distributeur sur le marché tunisien. Sa part de marché a été estimée en 2021 à environ 14%, la plaçant juste après ses concurrents directs Carrefour, Magasin Général et Aziza.

4.2.2.3 Politique d'approvisionnement

Dans le cadre de l'intégration en amont des activités logistiques, la SNMVT bénéficie du support opérationnel de sa filiale Monogros qui assure l'approvisionnement auprès des fournisseurs, le stockage et la livraison aux magasins. Monogros se spécialise dans cinq grands rayons à savoir, les produits d'hygiène, de parfumerie, les produits d'entretien et les articles ménagers, les articles de bazar et les articles d'habillement.

Dans la catégorie des produits frais, la SNMVT s'approvisionne principalement auprès de sa filiale MMT qui assure le ravitaillement régulier des magasins de la chaîne en produits frais. Il s'agit d'une plateforme industrielle de réfrigération, congélation, transformation et conditionnement de viande, de produits agricoles et de pêche qui comprend également une cuisine centrale constituée d'une boulangerie moderne, une pâtisserie industrielle et un restaurant traiteur. La filiale MMT a développé un savoir-faire en matière de gestion des flux. Elle est dotée de moyens logistiques adéquats et d'aires de stockage convenables.

4.2.2.4 Politique de fixation des prix

La politique tarifaire est une variante de la stratégie Marketing adoptée par la société SNMVT, elle est arrêtée et mise en place en fonction de la nature des produits proposés :

- Produits à prix administrés ou à marges encadrées : SNMVT applique strictement les réglementations en vigueur.
- Produits à prix non administrés : SNMVT adopte une politique de prix dynamique à plusieurs variables. Les prix sont fixés et revus régulièrement en fonction de multiples facteurs notamment la rotation des produits, les objectifs de marges définis par produit, l'objectif de défense du pouvoir d'achat du client et l'environnement concurrentiel à travers des relevés de prix réguliers.

La SNMVT propose également des promotions fixées à partir de :

- Négociations avec les fournisseurs permettant de faire bénéficier les consommateurs de remises. Ces promotions sont soit communiquées à travers les catalogues promotionnels, les vecteurs digitaux ou directement en magasin à travers un étiquetage spécifique.
- Promotions financées par l'enseigne afin de booster ses ventes et d'augmenter la fréquentation ou pour permettre un écoulement des stocks âgés. Ces promotions sont réalisées durant les soldes et tout au long de l'année en respectant les législations en vigueur.

4.2.2.5 Partenariats

La SNMVT a conclu un partenariat avec le Groupe Casino supporté par un contrat d'assistance technique, donnant accès aux services suivants :

- Droit d'utilisation des marques,
- Etudes de potentiel dans le cadre des ouvertures de nouveaux points de vente,
- Droit d'utilisation des concepts des magasins,
- Partage d'expérience et formation des collaborateurs,
- Accès aux catalogues des produits référencés,
- Accès aux contrats cadres avec les fournisseurs d'équipements techniques.

4.2.2.6 Responsabilité sociale et environnementale

La société SNMVT a pour vision de jouer un rôle exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Sur le volet social, le groupe a créé un fonds permettant de soutenir les employés dans les circonstances difficiles de la vie. Ce soutien se concrétise par des dons. Les dossiers des employés sont étudiés par un comité avec des représentants de la direction et des salariés.

De même, la société souhaite neutraliser son empreinte environnementale. Cela est traduit sur plusieurs axes:

- La maîtrise de la consommation d'énergie : à travers des investissements significatifs pour le renouvellement des équipements de froid, de climatisation et d'éclairage. L'enseigne a renforcé ses procédures et ses outils pour un meilleur monitoring de la consommation d'énergie. En outre, par une optimisation des kilomètres parcourus par la flotte logistiques permettant de réduire la consommation de carburant.
- La consommation de papier : à travers la réduction du nombre de catalogues promotionnels et une meilleure utilisation du digital. Dans ce cadre, plusieurs opérations de reboisement ont été financés en partenariat avec des associations environnementales en Tunisie.
- La déplastification : à travers les cahiers des charges des produits sous marques propres, fabriqués par les industriels tunisiens pour le compte de l'enseigne Monoprix ainsi que par le financement d'opérations de nettoyage de la cote en partenariat avec des associations environnementales en Tunisie.
- La sensibilisation : plusieurs opérations de communication ont été organisées pour sensibiliser les clients, les employés ainsi que les enfants sur l'importance de protéger l'environnement en Tunisie.

4.3. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SNMVT AU 31/12/2021

4.3.1 Evolution du chiffre d'affaires

Entre 2019 et 2021, les revenus de la SNMVT sont passés de 630,9 MDT à 618,3 MDT, soit une baisse moyenne de 1%. L'avènement de la crise sanitaire de la Covid-19 avec son lot de restrictions- confinement et couvre-feu- a réduit la fréquentation des magasins. La société a été contrainte de fermer, provisoirement, certains points de vente ce qui a entraîné la régression des revenus de 1%. Il est à noter que cette baisse aurait été bien plus prononcée n'eussent été les efforts de restructuration du réseau commercial (ouverture de 4 nouveaux magasins et fermeture de 4 anciens magasins) et de rénovation totale ou partielle des anciens magasins (qui a concerné 19 magasins au total).

En mDT	2019	2020	2021	TCAM 2019/2021
Chiffre d'affaires	630 928	624 137	618 318	-1,0%
<i>Variation</i>	<i>7,1%</i>	<i>-1,1%</i>	<i>-0,9%</i>	

4.3.2 Evolution des achats consommés

Les achats de marchandises consommés ont baissé, en moyenne, de 1,1% sur la période 2019-2021, passant de 519,1MDT à 507,8 MDT. Cette baisse est la résultante de la régression du niveau d'activité mais aussi des efforts déployés par le management pour défendre ses marges malgré le contexte inflationniste.

En mDT	2019	2020	2021	TCAM 2019/2021
Achats des marchandises consommés	519 092	511 349	507 820	-1,1%
<i>Variation</i>	<i>8,8%</i>	<i>-1,5%</i>	<i>-0,7%</i>	

4.3.3 Evolution de la marge commerciale

Malgré la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et l'intensité concurrentielle du secteur de la grande distribution en Tunisie, la SNMVT a tant bien que mal réussi à améliorer son taux de marge commerciale. Ce dernier s'est amélioré de 0,2 point de pourcentage à 17,9% entre l'année 2019 et l'année 2021. Ce constat reflète la stratégie mise en place par l'enseigne pour diversifier son offre de produits et cibler des produits à plus fortes marges.

En mDT	2019	2020	2021	TCAM 2019/2021
Marge commerciale	111 836	112 788	110 498	-0,6%
<i>Variation</i>	<i>0%</i>	<i>0,9%</i>	<i>-2,0%</i>	
Taux de marge commerciale	17,7%	18,1%	17,9%	

4.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SNMVT AU 30/06/2022

4.4.1 Evolution du chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de 2022, les revenus de la société SNMVT ont fait du quasi-surplace à 287,7 MDT.

Revenus (en mDT)	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	287 888	287 673	618 318
<i>Variation</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-0,1%</i>	

4.4.2 Evolution des achats consommés

Sur la première moitié de 2022, les achats de marchandises consommés de la SNMVT ont enregistré une légère baisse passant de 236,6MDT au 30/06/2021 à 236,2 MDT au 30/06/2022.

En mDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021
Achats des marchandises consommés	236 619	236 221	507 820
<i>Variation</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-0,2%</i>	

4.4.3 Evolution de la marge commerciale

Sur le premier semestre de 2022, la SNMVT a réussi à défendre sa marge commerciale comparativement à la même période de 2021. Le taux de marge commerciale de la société s'est accru de 0,1 point de pourcentage à 17,9% au terme du premier semestre de 2022.

En mDT	30/06/2021	30/06/2022	31/12/2021
Marge commerciale	51 269	51 452	110 498
<i>Variation</i>	<i>-5,2%</i>	<i>0,4%</i>	
Taux de marge commerciale	17,8%	17,9%	17,9%

4.5. INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31/12/2022

(Chiffres exprimés en mDT)

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022*	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2022 au 31/12/2022*	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
CA TTC	174 459	164 324	671 671	641 696
CA HT	162 620	158 691	627 130	618 318
Coût d'achat des marchandises vendues	132 575	129 312	512 888	507 820
Charges du personnel	13 940	13 374	55 761	53 954
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	8,57%	8,43%	8,89%	8,73%
- <i>Effectif</i>	3 209	3 268	3 209	3 268
Charges financières	1 022	1 047	4 278	4 391
Nombre de points de vente	87	87	87	87
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	70	70	70

(*) Selon les états financiers provisoires non encore certifiés par les commissaires aux comptes

- Le chiffre d'affaires HT du 4^{ème} trimestre a enregistré une évolution de 2,48%.
- A la suite de l'intégration en 2022 de la vente des produits alcoolisés dans le champ d'application de la TVA par la loi de finances 2022, le chiffre d'affaires HT des dits produits est désormais exprimé en hors TVA.
- Le ratio de la masse salariale à fin décembre est passé de 8,73% en 2021 à 8,89% en 2022.
- Le nombre de points de vente en activité est de 87 magasins

4.6. FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE

La SNMVT exerce son activité dans un environnement en évolution permanente, ce qui l'expose à des risques généraux et d'autres spécifiques à son secteur d'activité. Ci-après les principaux risques auxquels la société est exposée.

▪ Risque lié à l'instabilité économique, politique et sociale :

L'activité de la société est particulièrement sensible aux cycles économiques et à l'évolution de la conjoncture économique et politique du pays. Les ventes sont fortement corrélées aux dépenses des consommateurs qui sont influencées par le revenu disponible, les niveaux de chômage, d'inflation, de croissance démographique, de taux d'intérêt et par la disponibilité des crédits.

Un environnement économique difficile, volatile et imprévisible pourrait avoir un impact négatif sur l'activité de la société. Il pourrait conduire les consommateurs à réduire ou à retarder leurs dépenses de consommation. Pour l'activité grande distribution, le risque économique est atténué, grâce à la structure du chiffre d'affaires, constitué dans une grande partie par les ventes de produits alimentaires, donc de première nécessité.

▪ Risque lié à la concurrence :

La SNMVT opère dans un environnement fortement concurrentiel et en perpétuelle évolution.

La société pourrait ainsi faire face à la fois au risque d'apparition d'un nouveau concurrent et au risque de perdre du terrain par rapport aux concurrents existants.

La concurrence se manifeste en général sur la localisation des points de vente, la qualité des produits et des services, les prix et l'état des magasins.

- Risque lié au taux de change :

La SNMVT s’approvisionne en partie sur le marché international pour certains produits importés (produits sous la marque Monoprix, produits frais, produits secs ou encore certains produits de bazar). De ce fait, et à l’instar de toute société importatrice, la société est exposée au risque de variation défavorable des taux de change sur le marché des devises.

Par ailleurs, les équipements utiles à la maintenance (fréon, pièces détachées pour la flotte de camions...) et à l’aménagement des nouveaux magasins sont en partie importés. Cela expose donc l’entreprise à une inflation des investissements par m² et aux charges d’entretien et de maintenance.

La société SNMVT ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change.

- Risque de solvabilité :

L’examen des états financiers de la SNMVT a révélé que le ratio de gearing est supérieur à 1. Ce ratio traduit un niveau d’endettement relativement élevé ce qui risquerait d’avoir une incidence sur la solvabilité de la société et du groupe : dépendance aux financements extérieurs avec des frais financiers fixes qui risquent d’impacter la rentabilité.

Selon le management, la hausse de l’endettement de la société SNMVT en 2021 émane d’une situation conjoncturelle (et non structurelle) résultant d’éléments exogènes accentués par la persistance de la crise du COVID-19. La société a mis en place une stratégie claire et bien définie afin de redresser cette situation comme en témoignent le business plan 2022-2026.

A ce niveau d’endettement, le risque de solvabilité est atténué pour les raisons suivantes :

- La société a toujours honoré ses engagements financiers à temps ;
- L’activité dégage un Excédent Brut d’Exploitation qui permet de couvrir 4x les charges financières ;
- Grâce aux efforts entrepris par le management afin de redresser les performances opérationnelles et financières, la société SNMVT renouerait avec les bénéfices en 2023.

Au niveau du groupe, le redressement de la rentabilité de la société mère à partir de l’exercice 2023, couplé au renforcement de la structure financière des filiales MMT et Monogros, grâce à l’augmentation de capital envisagée, devrait permettre l’amélioration de la situation opérationnelle et financière du groupe, augmenter sa capacité de génération de cash flow et donc améliorer sa solidité financière.

- Risques liés à la conformité aux lois et réglementations :

La nature des activités de la société la soumet à de nombreuses réglementations dans divers domaines, notamment droit du travail, droit de la concurrence, droit de la distribution et de la consommation, réglementation sur la protection des données personnelles, réglementation sur l’hygiène et la sécurité, autorisations d’exploitation ...

Bien que la société cherche à respecter l’ensemble des réglementations qui lui sont applicables, des variations du cadre réglementaire pourraient lui imposer d’adapter son activité, ses actifs ou sa stratégie, ce qui pourrait être de nature à affecter la valeur de son patrimoine, sa situation financière ou ses résultats.

- Risque juridique :

Le Conseil d’Administration de la société a autorisé a posteriori des conventions soumises à son autorisation préalable et ce, contrairement aux dispositions de l’article 200 du code des sociétés commerciales.

La société s’engage à se conformer aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales dans le future et à corriger cette pratique par la tenue d’un Conseil d’Administration qui autorise les conventions soumises à son autorisation au préalable.

- Risque logistique et approvisionnement

La nature de l'activité requiert la mise en place d'une gestion rigoureuse de la logistique et de la politique d'approvisionnement et une optimisation des processus relatifs aux flux marchandises entre l'achat, la logistique et les points de vente. Parmi les risques à maîtriser figurent les risques liés à la sécurité et à l'entretien de l'infrastructure et de la flotte logistique, les risques de perte de chiffre d'affaires due au non-respect des cadenciers de livraison aux magasins, ou encore les risques d'accidents de travail pouvant être causés par les collisions liés au stockage et à la manutention ou des accidents de transports.

- Risque lié à l'hygiène, la sécurité et l'environnement

La gestion des risques bactériologiques, chimiques, physiques et allergiques est centrale dans ce type de secteur. Une équipe Hygiène, Sécurité et Environnement a été mise en place et œuvre à renforcer les standards et méthodes que ce soit au niveau des points de vente, des dépôts et des laboratoires centralisés.

- Risque lié à aux systèmes d'information :

La société SNMVT fait face comme toutes les entreprises au risque cybernétique. Un Audit externe du système d'information est régulièrement réalisé pour identifier les risques, élaborer les plans d'actions nécessaires et suivre l'avancement des précédentes décisions.

4.7. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR

4.7.1 Dépendance envers les clients

En tant que détaillant, la SNMVT n'est pas dépendante vis-à-vis de ses clients.

4.7.2 Dépendance envers les fournisseurs

La dépendance de la SNMVT vis-à-vis des fournisseurs est jugée faible compte tenu du :

- (i) caractère généraliste des supermarchés « Monoprix » et de la multitude des références et des fournisseurs,
- (ii) la présence de la société Monogros qui centralise les opérations d'approvisionnement,
- (iii) la capacité de la société à obtenir des rabais, remises et ristournes de la part des fournisseurs d'une manière stable et récurrente.

4.8. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS

A la date d'établissement du présent prospectus, la SNMVT est sujette à plusieurs affaires contentieuses intentées par diverses parties. Ces affaires entrent dans le cadre de l'activité normale de la société. Elles portent principalement sur les litiges suivants :

- Des litiges fiscaux dont la majorité des affaires est en cours de traitement devant les juridictions fiscales compétentes
- Des litiges sociaux opposant la société à la CNSS
- Des affaires enrôlées devant le Conseil de la Concurrence intentées par diverses parties contre la société.
- Des litiges civils et commerciaux en cours de traitement
- Des litiges Prud'homaux et des affaires relatives au respect de la législation du travail

Ces différents risques sont régulièrement provisionnés en fonction du niveau de leur probabilité de matérialisation.

4.9. ORGANISATION DE LA SOCIETE

4.9.1. Gouvernance et contrôle interne

4.9.1.1 Gouvernance

La SNMVT est gouvernée par un Conseil d'Administration investi de tous les pouvoirs nécessaires à l'administration de ses affaires sous réserve des seuls actes ou opérations qui sont du fait de la loi, de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration de la SNMVT détermine les principales orientations stratégiques et financières et veille à leur mise en œuvre. Composé de sept membres dont un président, il se réunit selon une fréquence trimestrielle.

Les principales missions du conseil sont :

- La validation de la stratégie de la société
- Le suivi de la mise en œuvre de cette stratégie
- La validation du business plan et du budget annuel
- L'identification et la gestion des grands risques pouvant impacter la pérennité de la société

La SNMVT est également dotée de deux comités spécialisés, qui assistent le conseil de façon transversale et ce, pour l'ensemble des activités :

➤ Un comité stratégique

Le comité stratégique est considéré comme une instance de suivi et de pilotage visant à s'assurer de la bonne avancée du plan stratégique.

Ce comité a pour principale mission :

- D'assurer que les initiatives lancées dans le cadre du plan de transformation se déroulent conformément au plan en termes de qualité, délais et coûts
- D'assurer que les projets dégagent les résultats escomptés en termes de réalisation des objectifs opérationnels et financiers
- D'étudier les nouveaux projets stratégiques proposés par la Direction Générale à soumettre au Conseil d'Administration pour validation
-

➤ Un Comité permanent d'audit et de risques

Ce comité a pour rôle :

- D'assurer la fiabilité des processus d'élaboration de l'information comptable et financière
- De suivre l'évolution de la cartographie des risques et le déroulement du plan d'audit annuel
- De suivre l'avancement de la couverture des opérations par les procédures
- De proposer les nominations des commissaires aux comptes

La Direction Générale assure la gestion courante de la société. Elle est assistée par un Comité de Direction et des Comités de Suivi Spécifiques :

➤ Un Comité de Direction

La direction générale préside un comité de direction qui pilote les projets stratégiques, décide des priorités et alloue les moyens nécessaires à la mise en œuvre et la réussite des projets. Il suit l'activité opérationnelle et réalise les arbitrages transverses nécessaires.

Le comité de direction se réunit de manière bimensuelle, et est constitué des membres suivants :

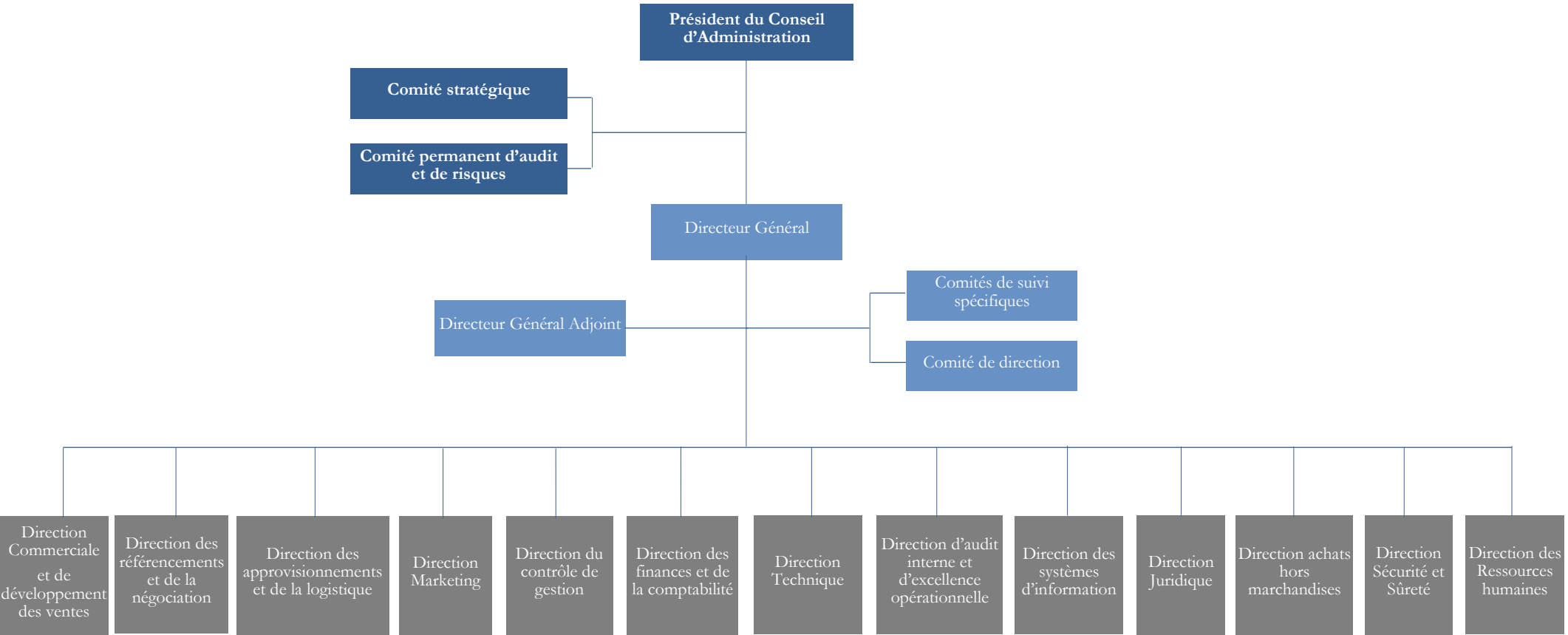
- Le Directeur Général
- Le Directeur Général Adjoint
- La direction commerciale
- La direction des référencements et de la négociation
- La direction des approvisionnements et de la logistique
- La direction marketing
- La direction du contrôle de gestion
- La direction des finances et de la comptabilité
- Les autres directions centrales selon le besoin (La direction des systèmes d'information, la direction juridique, la direction de l'audit interne...)

➤ **Des Comités de Suivi Spécifiques**

Les réunions de suivi spécifiques ont été mises en place afin de permettre des prises de décisions opérationnelles, de contrôler la réalisation des objectifs et des budgets ainsi que pour permettre les arbitrages nécessaires ou l'alignement des parties prenantes. Parmi ces réunions figurent les instances mensuelles suivantes :

- Réunion de suivi de la plateforme MMT
- Réunion de suivi de la centrale de référencement, de négociation et des importations
- Réunion de suivi Hygiène, Sécurité et Environnement
- Réunion transverse sur les ouvertures et les rénovations
- Réunion transverse de suivi des assortiments et des prix
- Réunion transverse de suivi des flux

L'organigramme⁴ de la société se présente comme suit :



⁴ Organigramme approuvé par le conseil d'administration réuni le 29/11/2022

4.9.1.2 Contrôle interne

La SNMVT dispose d'un système de gouvernance des risques axé sur l'examen et l'appréciation du bon fonctionnement et de l'efficacité des différents processus opérationnels et chargé d'entreprendre les actions correctives en cas de défaillance.

Ce système de gouvernance a été développé autour des organes suivants :

- **Le Comité Permanent d'Audit** qui se tient en moyenne quatre fois par an et qui a pour objectif de s'assurer de la bonne application des règles en matière de gestion des risques et d'audit interne à travers :
 - L'identification des principaux risques ;
 - La définition des actions et des procédures et des règles de contrôle à mettre en œuvre ;
 - La détermination des domaines prioritaires d'investigation de l'audit interne ;
 - La veille à la bonne application des procédures permettant de garantir une maîtrise des risques relatifs aux activités.
- **La Direction Audit Interne et Excellence Opérationnelle** qui intègre des compétences spécifiques au métier d'audit, à la maîtrise des risques et des compétences métier du réseau et qui a pour principales responsabilités :
 - La définition et la mise en œuvre d'une démarche d'audit selon les standards (cartographies des risques, plans d'audit validé et suivi par le CPA) ;
 - L'élargissement du champ d'action de l'audit à l'ensemble des activités ;
 - Le renforcement des inventaires intégraux des marchandises dans l'ensemble des sites et des contrôles des envois au niveaux des dépôts ;
 - Le recours à des audits externes pour les processus spécifiques typiquement pour les audits de sécurité des systèmes d'information et de sécurité des infrastructures des locaux ;
 - La centralisation de l'équipe **Hygiène, Sécurité et Environnement** et renforcement des standards et méthodes au niveau des points de vente, des dépôts et de la plateforme ;
 - Le renforcement de l'équipe **Qualité Processus** pour une mise à jour et une documentation accélérée des processus de l'ensemble des activités de la société.
- **La Direction Contrôle de Gestion** qui est chargée notamment du :
 - Suivi et Contrôle budgétaire ;
 - Suivi de la performance ;
 - Valorisation des stocks et des dotations aux provisions.
- **La Direction Technique** : qui intervient dans l'identification et maîtrise des risques de sécurité des structures et des bâtiments à travers :
 - Les contrôles techniques par les bureaux agréés ;
 - Les études et contrôles systématiques pendant les chantiers par les bureaux de contrôle.
- **La Direction Sécurité et Sûreté** : qui a la responsabilité de définir, organiser et mettre en œuvre les moyens, dispositifs et systèmes de contrôle et de surveillance adaptés visant la protection des installations et des personnes.

Elle opère à travers :

- Le Poste de Contrôle Sécurité en charge du visionnage des vidéo-surveillances à distance ;
- Les équipes et prestataires de sécurité sur le terrain.
- **La Direction Marketing** : intervient sur la gestion des risques à travers l'entité de **Gestion des réclamations clients** qui sollicite toute instance concernée pour mieux adresser les réclamations et les traiter.
- **La Direction Juridique** : qui assure une veille réglementaire et une identification des risques légaux et réglementaires touchant tous les processus et activités de la société.

Toutefois, il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2021 a fait ressortir certaines insuffisances qui font l'objet d'un plan d'actions visant à les corriger, notamment :

- Absence du numéro d'inventaire sur un nombre important de nouvelles acquisitions ce qui pourrait entraver les opérations futures d'inventaire des immobilisations ainsi que le suivi des transferts entre les magasins ;
- Les copies des dossiers relatifs à la mise en rebut ou la vente des immobilisations hors exploitation non transmis à la direction comptable ;
- Pour les achats hors marchandises, les consultations des différents fournisseurs ne sont pas documentées sur le système mais plutôt traitées hors système ;
- Le taux de démarque connue se situe autour de 2% et constitue de ce fait une grande perte pour la société ;
- Non-comptabilisation de la provision au titre des indemnités de départ à la retraite ;
- Existence d'écarts entre les soldes de la balance générale et les soldes des balances auxiliaires, ce qui pourrait engendrer un risque d'erreurs dans l'information financière produite ;
- Comptabilisation manuelle des avances sur salaires et des remboursements de frais bien qu'ils soient gérés sur le système AZUR ;
- Les états de rapprochement bancaire ne sont pas visés par le chef comptable et le directeur comptable.

4.9.2 Système d'information

Le système d'information de la SNMVT repose essentiellement sur les applicatifs suivants :

- Progiciel Gold pour le référencement des produits, leur stockage, la gestion des commandes des magasins, les ventes des magasins, la gestion des écarts de stocks ainsi que pour le rapprochement des factures émises par les fournisseurs de marchandises ;
- Progiciel Navision pour la comptabilité, la finance et le contrôle de gestion ;
- Progiciel interne pour l'encaissement ;
- Progiciel Fidélité pour la gestion des programmes de fidélité ;
- Progiciel Azur pour la gestion de la paie (en cours de changement vers le système SAGE).

L'ensemble de ces applicatifs font l'objet de contrats de maintenance correctives et évolutives. La direction des systèmes d'information est organisée en centres de compétence autour de ces applicatifs afin de pérenniser la connaissance fonctionnelle et technique autour de ces actifs.

Par ailleurs, l'infrastructure technique est construite avec pour enjeu central la continuité d'activité et la sécurité des systèmes d'information. Cela se traduit par des liaisons réseaux doublonnées et de haute disponibilité, des dispositifs de sécurité réseau afin de réduire les risques cybernétiques et de piratage.

La gouvernance de la sécurité repose sur des audits externes réguliers qui donnent lieu à des plans d'action dont le suivi est assuré par le Comité Permanent d'Audit, organe du Conseil d'Administration.

Plus généralement, la gouvernance des SI repose sur un schéma directeur à 3 ans dont le suivi est assuré par la Direction Générale afin de permettre son alignement aux enjeux métiers et de sécurité.

4.9.3 Gestion de la qualité

Consciente des exigences de plus en plus strictes qui lui sont imposées par une classe de consommateurs qui s'oriente vers les réseaux de distribution moderne offrant une meilleure qualité de services et des conditions de salubrité aux normes internationales pour les produits de grande consommation et les produits frais en particulier, la SNMVT a choisi de se mettre au diapason de ces exigences.

Dans ce sens, la SNMVT s'engage et engage son personnel à répondre aux critères de qualité, de sécurité et d'hygiène les plus rigoureux.

La Direction Générale arrête la stratégie qualité du groupe et en décline la politique qualité à mettre en place en collaboration avec la Direction d'Audit Interne et Excellence Opérationnelle couvrant le pôle Hygiène Sécurité et Environnement (HSE).

Cette politique est appliquée par toutes les directions, en particulier, celles liées aux points de vente, aux dépôts et à la plateforme industrielle du groupe (MMT).

Le système de management de la qualité, mis en place, s'articule autour des organes suivants :

- **Le Comité d'Hygiène Sécurité et Santé au Travail (CHSST)**, qui se réunit sur demande de la part de l'un des membres du comité pour les sujets suivants :
 - Elaboration, mise à jour ou mise en œuvre d'une procédure de travail liée à l'hygiène, la sécurité et la santé au travail
 - Etat hygiénique et sanitaire de l'environnement de travail
 - Choix et validation des tenues de travail

- **Le Comité de Crise** qui est mis en place à la suite de la pandémie COVID-19. Ce comité est appelé à étudier et à évaluer la ou les situations de crise identifiées. Ses principaux membres sont :
 - Le Directeur Général
 - Responsable Hygiène Sécurité et Environnement (HSE)
 - Président du CHSST
 - Directeur sécurité
 - Directeur ressources humaines
 - Médecin de travail

- **Le Comité Permanent d'Audit** qui se tient en moyenne quatre fois par an et qui a pour objectif de s'assurer de la bonne application des règles en matière de gestion des risques et d'audit interne à travers :
 - L'identification des principaux risques par activité dont les risques liés à la qualité
 - La définition des actions, des procédures et des règles de contrôle à mettre en œuvre
 - La détermination des domaines prioritaires d'investigation de l'audit interne
 - La veille à la bonne application des procédures permettant de garantir une maîtrise des risques relatifs aux activités

- **La Direction Audit Interne et Excellence Opérationnelle**, qui intègre des compétences spécifiques au métier d'audit et des compétences liées au métier du réseau dont l'HSE et qui a pour principales responsabilités :
 - La définition et la mise en œuvre d'une démarche d'audit (cartographie des risques, plan d'audit validé et suivi par le CPA).
 - L'élargissement du champ d'action de l'audit à l'ensemble des activités du groupe.
 - Le renforcement des inventaires intégraux des marchandises dans l'ensemble des sites et des contrôles des envois au niveaux des dépôts.
 - Le recours à des audits externes pour les processus spécifiques dont les audits liés à l'HSE à travers des sociétés spécialisées et bureaux certifiés

La direction est également, à travers son pôle HSE, la garante des standards et procédures qualité au niveau des points de vente, des dépôts et de la plateforme MMT. Elle assure :

- La définition, l'accompagnement au déploiement et le suivi des techniques et des procédures HSE
 - La veille du marché, le choix et le suivi des prestataires des activités liées à l'application de la politique HSE (conventions pour les chats errants, désinfection et dératisation, analyses bactériologiques et chimiques, valorisation des déchets...)
-
- **Les services qualité et hygiène des sites** au niveau de la MMT, des points de ventes et au niveau de la centrale d'achat pour le suivi des produits Marque de distributeur et qui ont comme mission le contrôle quotidien et la garantie du respect des procédures HSE mises en place

4.10. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF

4.10.1 Politique sociale

La politique sociale à la SNMVT est régie par un règlement intérieur et un guide de déontologie et ce, en conformité avec les lois tunisiennes en vigueur.

Un ensemble de procédures a été mis en place afin d'organiser le recrutement, l'intégration, la rémunération, la formation et la gestion des compétences.

L'évolution des effectifs est la résultante de business plans définis. Elle constitue une réponse aux changements de l'environnement dans lequel évolue la société, reflète l'évolution des objectifs commerciaux ainsi que les efforts d'optimisation des ressources humaines, une priorité pour la société afin de maîtriser ses charges.

Rémunération et Intéressement

Les collaborateurs de la SNMVT sont rémunérés suivant la convention collective du commerce de distribution. Outre le salaire mensuel, les collaborateurs bénéficient des primes annuelles de productivité et de fin d'année (avec un plafond de 150% du salaire).

Les collaborateurs bénéficient d'un bonus selon des critères de performance définis préalablement à chaque année.

Formation

Avant la fin de chaque année, un plan annuel de formation est préparé pour accompagner l'évolution de la société ainsi que pour la préparation des projets futurs.

Aspirant à se doter des meilleures ressources humaines, les besoins en formation sont recueillis et alignés à la stratégie d'entreprise et aux objectifs escomptés.

La société met la formation et l'accompagnement professionnel de son capital humain parmi ses priorités et vise à se distinguer sur ce volet. Le centre de formation intégré de Monoprix, situé au niveau du premier magasin de la chaîne est un témoin de cet intérêt. D'ailleurs, former tous les employés sur la période 2021-2022-2023 est un objectif ambitieux déjà entamé à Monoprix depuis 2021.

Recrutement et Intégration

A la fin de chaque année et à l'occasion des préparatifs du budget annuel, les besoins en recrutement sont recensés parmi les différentes directions au sein de la société. Un plan de recrutement annuel est établi pour suivre l'évolution saisonnière des activités, répondre à temps aux nouvelles ouvertures ou chantiers ainsi que pour garantir la meilleure main d'œuvre sur le marché de l'emploi.

La politique de recrutement au sein de la société fait face à plusieurs défis dont ceux liés à la qualité de la main d'œuvre spécialisée.

Par ailleurs, le groupe distingue parmi les profils recherchés des emplois nécessitant un niveau d'étude élevé (ingénieurs ou techniciens en informatique ou génie civile) comme d'autres faisant appel à une technicité particulière (bouchers, poissonniers, boulangers). Ces profils nécessitent souvent une attention particulière en termes de recherche, d'intégration et de rétention.

Plan de carrière

A la vue des changements économiques et sociaux et en réponse aux aspirations d'évolution de carrière, plusieurs schémas d'avancement sont présents.

Les nouvelles ouvertures de magasins présentent une occasion d'évolution pour tous les employés à la suite de la mise en place du programme de mobilité interne. Les dirigeants de la SNMVT croient en la qualité du capital humain formé au sein des différentes filiales et qui a montré ses preuves lors des différentes phases de la vie de la société. Cette conviction est traduite par l'ouverture automatique à candidature pour les différents postes dans le cadre de la Mobilité Interne.

En effet, tous les emplois sont ouverts en premier lieu en interne pour favoriser la mobilité « géographique » des collaborateurs et les rapprocher de leur lieu d'habitation. En cas de besoin dans les profils d'encadrement non comblés, une mobilité « Promotionnelle » suivra pour ces postes ouverts et non comblés pour donner la chance d'évolution dans la hiérarchie. Cette mobilité promotionnelle est complétée par des programmes d'accompagnement et de formation spécifiques pouvant atteindre six mois. Le recours au recrutement externe pour des postes d'encadrement est restreint à quelques profils cadres n'ayant pas pu être comblés par des candidats en interne.

4.10.2 Effectif

L'évolution de l'effectif de la société SNMVT sur les trois dernières années, par type d'encadrement est comme suit :

Catégorie	2019		2020		2021	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cadre	228	6,4%	220	6,5%	208	6,4%
Maîtrise	1 030	29,0%	1 023	30,4%	979	30,0%
Exécution	2 298	64,6%	2 118	63,0%	2 081	63,7%
Total	3 556	100,0%	3 361	100,0%	3 268	100,0%

4.11. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements de la société SNMVT sur la période 2022-2026 totalisent 102,5 MDT et se détaillent comme suit :

En DT	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Immobilisations incorporelles	7 100 000	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles	14 610 000	8 407 616	13 707 386	14 149 420	13 916 994
Immobilisations financières		29 570 002			
Autres actifs non courants	1 000 000	-	-	-	-
Total des investissements	22 710 000	37 977 618	13 707 386	14 149 420	13 916 994

e : estimé

p : prévisionnel

4.12. ANALYSE SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une enseigne à forte image et notoriété ▪ Un assortiment large et profond permettant de satisfaire une clientèle variée ▪ Un maillage territorial axé sur les zones de chalandise à fort pouvoir d'achat / grandes villes ▪ Une intégration en amont des fonctions logistique, production et transformation des produits frais et traiteur ▪ Une équipe managériale expérimentée et à la recherche de synergies entre les sociétés du groupe et de concepts novateurs pour attirer et fidéliser la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible rentabilité économique ▪ Sensibilité accrue de l'activité à la situation économique générale (pénuries, inflation, baisse du pouvoir d'achat, etc.)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement du digital pour un positionnement de premier plan en e-commerce ▪ Expansion du réseau de magasins notamment vers les zones où l'enseigne est peu présente ▪ Développement de nouveaux leviers de croissance (shop-in-shop de marques spécialisées) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un contexte économique national difficile ▪ Baisse du pouvoir d'achat des ménages tunisiens ▪ Montée du marché parallèle ▪ Intensification de la pression concurrentielle ▪ Développement des spécialistes sur le segment Droguerie, Hygiène et Parfumerie (DHP) et du e-commerce non alimentaire (high tech, textile, petit électroménager...) segments sur lesquels l'enseigne Monoprix est exposée

CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE SNMVT AU 31/12/2021

Au 31/12/2021, les principaux éléments constituant le patrimoine de la société SNMVT sont les suivants :

5.1.1 Immobilisations corporelles au 31/12/2021

Voir la note aux états financiers relatifs à l'exercice 2021, « Note 4. Immobilisations corporelles » figurant au niveau des pages 73 et 74 du présent prospectus.

5.1.2 Immobilisations incorporelles au 31/12/2021

Voir la note aux états financiers relatifs à l'exercice 2021, « Note 3. Immobilisations incorporelles » figurant au niveau de la page 72 du présent prospectus.

5.1.3 Immobilisations financières au 31/12/2021

Voir la note aux états financiers relatifs à l'exercice 2021, « Note 5. Immobilisations financières » figurant au niveau des pages 75 et 76 du présent prospectus.

5.1.4 Stocks au 31/12/2021

Voir la note aux états financiers relatifs à l'exercice 2021, « Note 7. Stocks » figurant au niveau de la page 77 du présent prospectus.

5.2. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 30/06/2022

Au 30/06/2022, les principaux éléments constituant le patrimoine de la société SNMVT sont les suivants :

5.2.1 Immobilisations corporelles au 30/06/2022

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022, « Note 4. Immobilisations corporelles » figurant au niveau des pages 166 et 167 du présent prospectus.

5.2.2 Immobilisations incorporelles au 30/06/2022

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022, « Note 3. Immobilisations incorporelles » figurant au niveau de la page 165 du présent prospectus.

5.2.3 Immobilisations financières au 30/06/2022

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022, « Note 5. Immobilisations financières » figurant au niveau des pages 168 et 169 du présent prospectus.

5.2.4 Stocks au 30/06/2022

Voir la note aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022, « Note 7. Stocks » figurant au niveau de la page 170 du présent prospectus.

5.3. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 30/06/2022

Acquisitions

La société SNMVT a procédé à l'acquisition de deux fonds de commerce pour une valeur globale de 9,5 MDT. La ventilation du prix d'acquisition au titre des éléments corporels et incorporels se présente comme suit :

Désignation (en DT)	Valeur
Eléments incorporels	6 817 709
Eléments corporels	2 725 000
Total	9 542 709

Cessions

Néant

5.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Le bilan ne présente pas d'une manière distincte les réserves au niveau des capitaux propres et ce contrairement aux dispositions de la NC01 norme générale.
- L'état de résultat ne mentionne pas d'une manière séparée la variation des stocks des produits finis et des encours et ce contrairement aux dispositions de la NC01 norme générale.
- L'état des flux de trésorerie fait figurer des rubriques avec un solde nul pour les deux exercices (2021-2020) et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 01 norme générale.

Par ailleurs, les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC01 norme générale.
- Les soldes intermédiaires de gestion conformément aux dispositions du paragraphe 56 de la NC 01 norme générale.
- Une note portant sur les moyens de couverture contre les risques de change conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
- Une note portant sur les gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que les coûts de garanties, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la clôture et du paragraphe 28 de la NC03 relative aux revenus.
- Une note portant sur les titres de participations, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- Une note portant sur la méthode de comptabilisation des stocks conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks.
- Une note portant sur les autres actifs non courants conformément aux dispositions des paragraphes 30 et 34 de la NC 10 relatives aux charges reportées portant sur:
 - Le montant des résorptions des frais préliminaires et des charges à répartir de l'exercice,
 - Une description des activités dans lesquelles la société est engagée, et les avantages futurs qu'elle prévoit de réaliser.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers individuels.

5.4.1 Etats financiers comparés au 31 décembre

5.4.1.1 Bilans comparés au 31 décembre

En dinars

<u>ACTIFS</u>	NOTES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	3	4 282 888	4 279 174	4 279 174
Amortissements		(4 139 418)	(4 009 861)	(3 862 122)
		143 470	269 313	417 052
Immobilisations corporelles	4	220 521 699	210 207 616	204 340 063
Amortissements		(136 198 541)	(122 785 946)	(110 514 185)
		84 323 158	87 421 670	93 825 878
Immobilisations financières	5	63 826 058	63 824 582	63 802 301
Provisions		(3 469 609)	(2 784 165)	(2 784 165)
		60 356 449	61 040 417	61 018 136
Total des actifs immobilisés		144 823 077	148 731 400	155 261 066
Autres actifs non courants	6	3 854 309	4 636 856	4 376 493
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		148 677 386	153 368 256	159 637 559
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation	7	71 146 175	74 531 747	72 181 586
Provisions		(3 458 877)	(3 478 726)	(3 828 657)
		67 687 298	71 053 021	68 352 929
Clients	8	10 494 534	9 851 459	8 516 052
Provisions		(2 579 022)	(2 730 585)	(2 651 268)
		7 915 512	7 120 874	5 864 784
Autres actifs courants	9	12 260 088	13 253 497	11 895 445
Provisions		(658 638)	(658 638)	(658 638)
		11 601 450	12 594 859	11 236 807
Placements et autres actifs financiers	10	136 473	96 363	97 541
Liquidités et équivalents de liquidité	11	11 741 753	17 405 641	16 275 888
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		99 082 486	108 270 758	101 827 949
TOTAL DES ACTIFS		247 759 872	261 639 014	261 465 508

En dinars

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	NOTES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social		39 938 746	39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 730 164	14 730 164	14 730 164
Résultats reportés		4 921 974	5 566 032	6 291 220
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		59 590 884	60 234 942	60 960 130
Résultat de l'exercice		(429 449)	(644 058)	(725 189)
Résultat de l'exercice		(429 449)	(644 058)	(725 189)
Total des capitaux propres avant affectation	12	59 161 435	59 590 884	60 234 941
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	33 234 580	38 216 876	45 107 979
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		33 234 580	38 216 876	45 107 979
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	83 812 620	96 044 788	96 784 383
Autres passifs courants	15	32 294 563	33 549 131	32 785 892
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	39 256 674	34 237 335	26 552 313
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		155 363 857	163 831 254	156 122 588
TOTAL DES PASSIFS		188 598 437	202 048 130	201 230 567
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		247 759 872	261 639 014	261 465 508

5.4.1.2 Etats de résultats comparés au 31 décembre

En dinars

PRODUITS D'EXPLOITATION		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
	NOTES			
Revenus	17	618 317 561	624 136 983	630 927 736
Autres revenus d'exploitation	18	12 202 100	11 137 377	11 929 845
		630 519 661	635 274 360	642 857 581
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(507 820 040)	(511 349 152)	(519 091 645)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(15 486 215)	(16 099 176)	(16 563 545)
Charges de personnel	21	(53 954 357)	(53 224 688)	(53 747 325)
Dotations aux amortissements et provisions	22	(16 794 490)	(15 053 007)	(13 129 191)
Autres charges d'exploitation	23	(35 370 385)	(36 642 297)	(36 157 951)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(629 425 487)	(632 368 320)	(638 689 657)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 094 174	2 906 040	4 167 924
Charges financières	24	(4 391 492)	(5 142 398)	(6 004 168)
Produits financiers	25	2 858 895	2 928 506	2 569 348
Autres gains ordinaires	26	1 980 698	633 991	507 832
Autres pertes ordinaires	27	(632 712)	(651 037)	(622 258)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		909 563	675 102	618 678
Impôts sur les bénéfices	30	(1 338 812)	(1 318 960)	(1 338 109)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		(429 249)	(643 858)	(719 431)
Autres pertes extraordinaires (cont Sociale de Solidarité)		-200	-200	(5 758)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(429 449)	(644 058)	(725 189)

5.4.1.3 Etats de flux comparés au 31 décembre

En dinars

	NOTES	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements reçus des clients		647 042 939	652 828 617	664 651 551
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(643 861 277)	(644 229 336)	(615 510 424)
Intérêts payés		(4 268 383)	(4 841 364)	(5 526 375)
Intérêts reçus		165 016	134 752	82 759
Impôts sur les bénéfices payés		(222 807)		(31 467)
Autres flux liés à l'exploitation			6 258	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION		(1 144 512)	3 898 928	43 666 044
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(8 995 194)	(6 435 620)	(22 487 753)
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles		1 155 000	435 000	
Encaissement provenant de la cession d'immob financières				3 778 500
Encaissement des dividendes		3 243 006	2 754 232	1 785 902
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.		(4 597 188)	(3 246 388)	(16 923 351)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Distribution des dividendes		(102 400)	(43 200)	(26 400)
Encaissement provenant des emprunts		7 000 000	4 172 000	14 000 000
Décaissement provenant des remboursements des emprunts		(16 595 781)	(6 191 556)	(13 056 327)
Encaissement/Décaissement suite rachat/achat billets de trésorerie		3 000 000	(1 500 000)	2 500 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.		(6 698 181)	(3 562 756)	3 417 273
VARIATION DE TRESORERIE				
Trésorerie au début de l'exercice		5 128 188	8 038 407	(22 121 559)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	28	(7 311 693)	5 128 191	8 038 407

5.4.1.4 Notes aux Etats financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

1. création et activités de la société

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, et ce suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux deux augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015 qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars, et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées aux coûts historiques d'acquisition et font l'objet d'un amortissement tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien.

Les taux d'amortissement ont été revus et réexaminés par la société en vue de refléter fidèlement la durée de vie des immobilisations, et ce en se référant particulièrement au paragraphe 36 de la Norme comptable 05 du système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les taux d'amortissement appliqués à partir de l'exercice 2019 sont les suivants :

Immobilisations incorporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
Logiciels informatiques	3 ans	5 ans
Fonds de commerce	10 à 20 ans	10 à 20 ans

Immobilisations corporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 1/1/2019
Constructions	20 ans	30 ans
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10 ans	12 ans
Installations et Matériel d'exploitation	10 ans	12 ans
Outillages d'exploitation (valeur ≤ 500 DT)	1ère année	1ère année
Petits matériels d'exploitation	3 ans	3 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Equipement et matériel de bureau	10 ans	12 ans
Equipement et matériel informatique	3 ans	5 ans
Agencements et installations générales	10 ans	12 ans

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan. La note 5.1 des états financiers détaille les différentes participations à long terme et dans les sociétés filiales, avec un état détaillé des provisions constatées et des pourcentages de participations pour les sociétés filiales.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les titres de participation détenus par la société concernent des sociétés non cotées.

2.4. Constatations des frais préliminaires et des charges à répartir

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste « autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, est constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

Les charges à répartir qui correspondent notamment à des frais de formation, et de restructuration, ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises (§ 19 de la NC 10), à l'actif du bilan au poste « autres actifs non courants ».

La résorption de ces charges à répartir, est constatée, conformément au § 24 de la NC 10, sur une période de trois années, à partir de l'exercice de leur constatation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les stocks des produits non alimentaires étaient valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération de la TVA, étaient valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

A compter du 1^{er} janvier 2020, les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NC 4. L'impact du changement de méthode est non significatif, vu la rotation élevée des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice.

Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.10. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

<i>3. Immobilisations incorporelles</i>	<i>Au 31/12/2021</i>	<i>Au 31/12/2020</i>
Logiciels informatiques	696 692	692 978
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196
Avance sur immobilisations incorporelles en cours	4 282 888	4 279 174

<i>4. Immobilisations corporelles</i>	<i>Au 31/12/2021</i>	<i>Au 31/12/2020</i>
Terrain	3 711 404	3 730 842
Constructions	7 854 304	7 658 340
Agencements des constructions	575 896	21 740 661
Installations et matériel d'exploitation	104 342 866	104 958 456
Petit matériel d'exploitation	7 614 027	6 928 040
Matériel de transport	679 547	37 734
Installations générales, agencements et aménagements divers	86 061 098	59 963 292
Equipements de bureau	1 891 276	927 428
Matériel informatique	5 184 168	2 893 911
Immobilisations en cours	2 409 491	1 159 290
Avances sur immobilisations en cours	197 622	209 622
	220 521 699	210 207 616

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de l'exercice :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2021	Acquisition 2021	Régularisation 2021	Cession 2021	Valeur au 31/12/2021	Amortissement cumulé 1/1/21	Dotation de 2021	Cession 2021	Régularisation 2021	Amortissement cumulé 2021	Valeurs nettes au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS CORPORELLES											
Terrains	3 730 842,408	0,000	0,000	-19 438,093	3 711 404,315	-	-	-	-	-	3 711 404,315
Constructions	7 658 340,089	160 051,795	45 692,817	-9 780,667	7 854 304,034	7 308 590,936	83 053,586	-9 780,667	9 639,919	7 391 503,774	462 800,260
Installations, agencements constructions	21 740 661,018	395 849,107	-21 560 614,256	0,000	575 895,869	6 892 233,379	71 129,053	0,000	-6 864 862,532	98 499,900	477 395,969
Installations et Matériel d'exploitation	104 958 456,178	3 312 084,756	-3 927 675,038	0,000	104 342 865,896	69 115 441,383	4 892 701,789	0,000	-4 772 643,460	69 235 499,712	35 107 366,184
Petit matériel d'exploitation	6 928 039,802	434 593,955	251 393,558	0,000	7 614 027,315	2 529 707,088	791 120,952	0,000	-781 922,150	2 538 905,890	5 075 121,425
Matériel de transport	37 733,629	194 933,973	446 878,921	0,000	679 546,523	36 308,586	124 246,283	0,000	288 978,350	449 533,219	230 013,304
Agencement, aménagements et installatic	59 963 293,203	3 214 036,548	22 883 768,743	0,000	86 061 098,494	33 460 277,194	7 019 564,088	0,000	9 876 101,253	50 355 942,535	35 705 155,959
Equipement et matériel de bureau	927 427,776	57 724,958	906 123,793	0,000	1 891 276,527	731 758,135	89 190,135	0,000	679 027,602	1 499 975,872	391 300,655
Equipement et matériel informatique	2 893 910,076	380 805,587	1 909 451,903	0,000	5 184 167,566	2 711 629,523	334 039,590	0,000	1 583 010,444	4 628 679,557	555 488,009
Immobilisations en cours	1 159 289,708	2 197 256,111	-947 054,414	0,000	2 409 491,405	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 409 491,405
Avances sur immobilisations en cours	209 621,746	0,000	-12 000,000	0,000	197 621,746	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	197 621,746
TOTAL DES IMMOBILISATIONS											
CORPORELLES	210 207 615,633	10 347 336,790	(4 033,973)	(29 218,760)	220 521 699,690	122 785 946,224	13 405 045,476	(9 780,667)	17 329,426	136 198 540,459	84 323 159,231
Logiciels	692 977,478	0,000	3 714,071	0,000	696 691,549	627 508,175	22 613,398	0,000	1 657,186	651 778,759	44 912,790
Fonds de commerce	3 586 196,200	0,000	0,000	0,000	3 586 196,200	3 382 352,279	105 287,098	0,000		3 487 639,377	98 556,823
Avances sur immob incorporelles	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000						0,000
	4 279 173,678	0,000	3 714,071	-0,000	4 282 887,749	4 009 860,454	127 900,496	0,000	1 657,186	4 139 418,136	143 469,613
Total dotation aux amortissements							13 532 945,972				

5. Immobilisations Financières		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Titres de participation	5.1	63 216 979	63 216 979
Prêts à plus d'un an			
Dépôts et cautionnements		608 954	607 478
Créances rattachées à des participations		125	125
Avance sur acquisition des titres		-	-
		63 826 058	63 824 582
A déduire la partie non libérée des actions	5.1		
		63 826 058	63 824 582
A déduire provision pour dépréciation des titres	5.1	(3 469 609)	(2 784 165)
		60 356 449	61 040 417

Le détail des titres de participation est présenté au niveau de la page suivante

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de 63 216 979,662 dinars au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Participations	% dans le capital		
		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	28 794 030
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	99,998%	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,3%	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT		428 703	428 703
UNITED DECS		3 000 000	3 000 000
STONE HEART		650 000	650 000
		63 216 979	63 216 979
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)	(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)	(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(2 742 806)	(2 057 362)
		(3 469 609)	(2 784 165)
Valeur nette des participations		59 747 370	60 432 814

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS- TOUTA, MMT, TSS SAHARA CONFORT, STONE HEART, SNMVT International et UNITED DECS sont contrôlées par la S.N.M.V.T - MONOPRIX.

6. Autres actifs non courants	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Frais préliminaires	12 564 128	12 471 578
Frais préliminaires en cours	1 428 647	1 428 647
A déduire la résorption des frais préliminaires	(11 686 125)	(10 957 888)
Charges à répartir	6 560 214	5 478 808
A déduire la résorption des charges à répartir	(5 012 555)	(3 784 289)
	3 854 309	4 636 856
7. Stocks	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Stocks de marchandises magasins	63 735 677	59 672 838
Stocks de marchandises dépôt	6 972 034	14 542 914
Stocks emballages et étiquettes	289 770	313 322
Stocks fournitures et consommables	148 694	2 673
	71 146 175	74 531 747
A déduire provision pour dépréciation de stock	(3 458 877)	(3 478 726)
	67 687 298	71 053 021
8. Clients et comptes rattachés	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Clients, ventes à crédit	377 740	1 051 276
Créances sur participation fournisseurs	5 545 973	4 869 286
Clients, chèques impayés	852 052	786 055
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397
Autres clients,	3 717 372	3 143 445
	10 494 534	9 851 459
Provisions /créances clients&participation fournisseurs	(1 846 149)	(2 064 040)
Provisions sur chèques impayés	(731 476)	(665 148)
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)
	(2 579 022)	(2 730 585)
	7 915 512	7 120 874

9. Autres actifs courants	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Personnel avances et acomptes	730 725	755 395
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	67 640	109 310
Etat, impôts et taxes, acomptes provisionnels	1 187 183	1 204 298
Etat, impôts et taxes IS à reporter		
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	711 372	1 128 610
Autres débiteurs	3 671 327	4 075 174
Produits à recevoir, dividendes	-	-
Autres produits à recevoir	217 983	757 038
Charges constatées d'avance	1 354 508	1 409 245
Compte d'attente	4 319 350	3 814 427
	12 260 088	13 253 497
Provisions sur comptes débiteurs divers	(658 638)	(658 638)
	11 601 450	12 594 859
10. Placements et autres actifs financiers	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Prêts au personnel	136 473	96 363
	136 473	96 363
11. Liquidités et équivalents de liquidités	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Placements (SICAV)	32 581	32 581
Placements (billets de trésorerie)		
Chèques à l'encaissement	83 050	939 001
Banques	9 431 625	12 700 489
Caisses	2 194 497	3 733 570
	11 741 753	17 405 641

12. Capitaux propres		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Capital social	(a)	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins values sur cession actions propres		47 006	47 006
	(b)	47 006	47 006
Réserve légale		3 993 875	3 993 875
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c)	11 282 000	11 282 000
Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c)	2 550 298	2 550 298
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d)	(3 143 015)	(3 143 015)
	(e)	14 683 158	14 683 158
Réserve pour fonds social		300 000	300 000
A déduire prêt au personnel /fonds social		(256 750)	(273 441)
A ajouter remboursement prêt au personnel /fonds social			
A ajouter intérêts fonds social /fonds social		13 340	7 731
A déduire dons au personnel /fonds social		(11 539)	(11 539)
A déduire débiteurs divers		(39 185)	(14 564)
Disponibilités en banque /fonds social		(5 866)	(8 187)
		0	0
Résultats reportés		4 921 974	5 566 032
	(f)	4 921 974	5 566 032
Total des capitaux propres avant résultat de la période	"(a)+(b)+(e)+(f)"	59 590 884	60 234 942
Résultat de l'exercice (1)		(429 449)	(644 058)
Total des capitaux propres après résultat de la période		59 161 435	59 590 884
Valeur nominale de l'action (A)		2,000	2,000
Nombre d'actions (2)		19 969 373	19 969 373
Résultat par action (1) / (2)		(0,022)	(0,032)

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal. .

Par ailleurs, deux augmentations du capital ont été décidée par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves comprend pour un montant de 9 102 000 dinars, des réserves rattachés aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux événements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison des lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 3 928 768,270 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, que dans pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres- Réserve	Autres capitaux propres- Effet modification	Réserve pour réinvestissement	Fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	DIVIDENDES	Rachat des actions propres	Plus value sur cession actions propres	Résultats reportés actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2020	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	5 566 032	(644 058)		0	47 006	0	59 590 884
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2020							(644 058)	644 058					0
													0
Résultat de l'exercice 2021								(429 449)					(429 449)
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	0	4 921 974	(429 449)	0	0	47 006	0	59 161 435

13. Emprunts bancaires	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Crédit moyen terme BT	14 393 096	12 904 360
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	18 830 084	25 301 116
Dépôts et cautionnements reçus	11 400	11 400
	33 234 580	38 216 876

14. Fournisseurs et comptes rattachés	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Fournisseurs locaux de marchandises	3 774 825	40 296 095
Fournisseurs Investissements et moyens généraux	9 754 813	13 214 637
Fournisseurs, chèques en instance	2 102 113	1 273 298
Fournisseurs locaux de marchandises, effets à payer	63 924 192	45 415 683
Fournisseurs Invest&moyens généraux, effets à payer	977 783	498 596
Fournisseurs locaux d'immobilisations	469 376	414 462
Fournisseurs étrangers	346 229	(444 468)
Fournisseurs d'immobilisations financières	-	-
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	320 284	430 054
Fournisseurs, factures non parvenues	17 811 754	10 231 461
Fournisseurs, moyens généraux en cours	249 334	152 855
Fournisseurs, opérations d'importation	46 866	(131 393)
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(15 411 172)	(14 504 333)
Fournisseurs emballages à rendre	(553 777)	(802 159)
	83 812 620	96 044 788

15. Autres passifs courants		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Personnel	15.1	1 894 388	1 594 342
Etat, et collectivités locales	15.2	6 547 015	7 794 786
Actionnaires, dividendes à payer		-	-
CNSS		3 584 387	3 394 598
Créditeurs divers		1 516 567	1 881 655
Assurance groupe		193 817	189 807
Charges à payer		12 478 218	13 382 302
Produits constatés d'avance		286 318	286 318
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		5 736 215	4 952 592
Compte d'attente		57 638	72 731
		32 294 563	33 549 131

15.1. Personnel	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Rémunération due au personnel	226 541	59 992
Congés payés	1 645 840	1 430 613
Oppositions sur salaires	22 007	103 737
	1 894 388	1 594 342
15.2. Etat, et collectivités publiques	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Etat, impôts et taxes,	2 934 568	6 175 437
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	2 304 586	300 021
Impôt sur les bénéfices	1 307 861	1 319 328
	6 547 015	7 794 786
16. Concours bancaires et autres passifs financiers	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Billet de trésorerie souscrit	8 000 000	5 000 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	5 511 263	8 485 780
Crédits bancaires BIAT, échéances à moins d'un an	-	-
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	6 471 032	8 110 002
Intérêts courus sur emprunts	219 817	364 100
Concours bancaires	19 054 562	12 277 453
	39 256 674	34 237 335

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2021 s'élève 618 317 561 DT contre 624 136 983 DT au cours de l'exercice 2020, enregistrant une diminution de 5 819 422 DT (Soit -0,93 %).

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 12 202 100 DT au 31 décembre 2021 contre 11 137 377 DT au 31 décembre 2020, proviennent essentiellement des factures de promotion.

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour l'exercice 2021 a diminué de 3 529 112 DT (ou -0,69%) par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ce coût a diminué de 511 349 152 DT en 2020 à 507 820 040 DT en 2021.

La Marge commerciale a diminué en 2021 de 2 290 310 DT (ou 2,03 %), passant de 112 787 831 DT à 110 497 521DT.

Le taux de marge de l'exercice 2021 s'élève à 17,87 %, contre 18,071 % pour l'exercice 2020.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 15 486 215 DT au 31 décembre 2021 contre 16 099 176 DT pour l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 53 954 357 DT au 31 décembre 2021 contre 53 224 688 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une diminution de 729 669 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Dotations des immobilisations incorporelles	127 901	147 739
Dotations des immobilisations corporelles	13 405 045	12 478 155
Résorptions des frais préliminaires	728 237	656 071
Résorptions des charges à répartir	1 227 558	1 593 086
Dotations /provisions pour risques fournisseurs& d'exploitation	2 381 336	1 760 722
Dotations /provisions pour créances douteuses	1 148 232	1 366 123
Dotations /provisions pour chèques impayés	74 422	53 531
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks	3 458 877	3 478 726
Dotation /provisions des titres de participations	685 444	-
Dotation/provision débiteurs divers	-	-
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 478 726)	(3 828 657)
Reprises /provisions /risque fournisseurs& exploitation	(1 597 713)	(1 315 730)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 366 123)	(1 336 759)
	16 794 490	15 053 007

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 35 370 385 DT au 31 décembre 2021 contre 36 642 297 DT pour l'exercice 2020, soit une diminution de 1 271 912 DT.

Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des loyers, des entretiens et réparations, des assurances, des honoraires, des frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Intérêts sur emprunts bancaires BT	1 502 027	1 932 409
Intérêts sur emprunts bancaires ATTIJARI BANK	2 207 644	2 758 181
Intérêts sur comptes courants bancaires	274 861	126 114
Intérêts sur billets de trésorerie	398 376	317 054
Pertes de change	8 339	5 911
Escomptes accordés	245	2 729
	4 391 492	5 142 398

25. Produits financiers	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Revenus des titres de participation	2 703 952	2 754 232
Produits financiers sur comptes courants bancaires	154 893	168 016
Autres produits financiers	50	6 258
Gains de change	-	-
	2 858 895	2 928 506

26. Autres gains ordinaires	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Reprises provisions sur chèques impayés	8 094	3 578
Autres gains ordinaires	1 972 604	630 413
	1 980 698	633 991

27. Autres pertes ordinaires	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Autres pertes ordinaires	632 712	651 037
	632 712	651 037

28. Etat des flux de trésorerie :	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Détail de la trésorerie à la clôture de la période		
Placements (SICAV)	32 581	32 581
Placements (billets de trésorerie)	0	0
Chèques à l'encaissement	83 050	939 001
Banques	9 431 625	12 700 489
Caisses	2 194 497	3 733 570
Découverts bancaires	-19 054 562	-12 277 453
	-7 312 809	5 128 188

29. Litiges en cours

Pour sûreté et garantie du remboursement des emprunts contractés, la société a donné en nantissement son fonds de commerce et d'industrie consistant en un hypermarché ainsi que l'ensemble de matériel installé dans ledit fonds.

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2021, l'affaire demeure non clôturée définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents (Cour de Cassation).

Par ailleurs, un second contrôle par la CNSS a été entamé en 2020 au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. Les travaux de contrôle demeurent en cours à la date de l'établissement des états financiers de cet exercice.

30. Autres notes aux états financiers**Détermination de l'impôt sur les bénéfices**

La détermination de l'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2021 a tenu compte des éléments suivants:

		<i>Au 31/12/2021</i>	<i>Au 31/12/2020</i>
Résultat comptable après impôt	(I)	(429 449)	(644 058)
A réintégrer	(II)	9 614 413	7 937 252
Impôt sur les sociétés		1 307 861	1 318 960
Taxe de voyages		120	360
Amendes et Pénalités		505 059	463 604
Pertes de change latentes			
Autres charges non déductibles (Smiles non consommés)		(83 375)	(618 092)
Retenues à la source libératoire		30 951	
Contribution sociale de solidarité		200	200
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks		3 458 877	3 478 726
Dotations aux provisions pour titres		685 444	
Dotations aux provisions pour créances douteuses		1 148 231	1 366 123
Dotations aux provisions pour créances douteuses chèques		74 422	53 531
Dotations aux provisions pour risque fournisseurs		1 621 145	1 597 713
Dotation aux amortissements du fonds de commerce		105 287	113 118
Dotation aux provisions pour risque d'exploitation		760 191	163 009

A déduire	(III)	9 309 501	8 655 401
Dividendes		2 703 952	2 754 232
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks non admise en déduction initialement		3 478 726	3 248 680
Reprise sur provision clients non admise en déduction initialement		1 366 123	1 336 759
Reprise sur provision / chèques impayés		8 094	0
Reprise sur provision des titres		0	0
Intérêts créditeurs ayant subi la RS libératoire		154 893	0
Reprise sur provision fournisseurs débiteurs et exploitation		1 597 713	1 315 730
Résultat fiscal avant déduction des provisions	(I)+(II)- (III)	(124 537)	(1 362 207)
Prov/créances contentieuses			(3 578)
Prov/dépréciation stocks			
Résultat fiscal		(124 537)	(1 365 785)
Impôt sur les sociétés			
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2%CA TTC)		1 307 861	1 318 960
Retenue à la source libératoire		30 951	
Contribution sociale de solidarité		200	200

31. Parties liées

Conformément à la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NC39), les transactions et les opérations conclues par la « S.N.M.V.T » avec des parties liées sont détaillées ci-après :

31.1. La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS

Au cours de l'exercice 2021, « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 93 006 274 DT et de 537 193 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% et une remise hors factures de 5% sur le total des achats de marchandises et divers. Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 11 452 441 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2021 et facturés par MONOGROS sont de 2 424 353 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 57 300 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2021 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT

31.2. La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,00% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 9,49% par sa filiale MONOGROS, et 6,89% par sa filiale SGS

La « S.N.M.V.T » est locataire de quinze locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdia, Bardo Hnaya, Sousse Messai) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2021 la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- El Manar : 355 312 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Ennasr : 537 324 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Sousse Sud : 376 980 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%,
- Bizerte Printemps : 292 137 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Tunis Charles de Gaulle : 414 678 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sfax Mahari : 286 573 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- L'Aouina : 537 324 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mokhtar Attia : 545 900 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Sousse LAKOUAS: 315 326 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Kairouan : 230 154 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bab El Khadhra : 107 223 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Mehdia : 185 979 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 3%.
- Bardo Hnaya : 371 958 DT HT.
- Sousse Messai : 309 199 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 24 947 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM tenu le 1^{er} mars 2021, pour un montant de 1 356 609 DT.

31.3. Opérations avec la COPIT

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de deux locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr et MONOPRIX Maison).

.Au cours de l'année 2021, la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de :

- Pour Monoprix Zéphyr 106 453 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5% ;
- Pour Monoprix Maison 35 917 DT HT compte tenu d'une augmentation cumulative annuelle de 5%

Actuellement le deuxième local est considéré comme une extension du magasin Zéphyr

31.4. La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 996 318 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel de 400 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 24 947 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la SGS – « TOUTA » tenu le 1^{er} mars 2021, pour un montant de 1 218 198 DT

31.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS

Au cours de l'année 2021, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la société MMT des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 60 445 562 DT et de 45 588 DT. Au 31 décembre 2021 Le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 498 829 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 23 759 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

31.6. La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »

La « S.N.M.V.T » est locataire de cinq locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort ». Au cours de l'année 2021, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de :

- Korba : 126 691 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Djerba : 137 473 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Jarzis : 167 625 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mednine : 115 636 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,
- Mourouj I : 81 445 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%,

La « S.N.M.V.T » a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société T2S du 1^{er} mars 2021, pour un montant de 129 145 DT.

31.7. La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2021.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation pour un total de 250 100 dinars.

31.8. La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS

En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

31.9. La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

32.10. La « S.N.M.V.T » détient 5,86 % du capital de STONE HEART

La « S.N.M.V.T » est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société « Stone Heart ». Au cours de l'année 2021, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de 362 457 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 13 230 DT HT.

5.4.1.5 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

a) Rapport général



Audit Conseil et Organisation

Société d'expertise Comptable

Bureau A 3.8 - 3.9

Avenue du Japon,

Montplaisir - 1002 Tunis

Tél : +216 71 908 306

Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie

Société d'expertise Comptable

6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG

Les Berges du Lac

1053 Tunis, Tunisie

Tel: +216 71 194 344

Fax: +216 71 194 320

E-mail : fmzb@kpmg.com

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

TUNIS, le 14 Avril 2022

**Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021 faisant ressortir un total de 247 759 872 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un déficit de 429 449 DT et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – MONOPRIX » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan (Cf Note aux états financiers N°7) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité de l'exercice 2021 incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve à la page 6, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

b) Rapport spécial

**Audit Conseil et Organisation**

Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 - 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255

**F.M.B.Z KPMG Tunisie**

Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmbez@kpmg.com

TUNIS, le 14 Avril 2022

**Messieurs les actionnaires de la
Société Nouvelle Maison de la Ville
de Tunis
« S.N.M.V.T – MONOPRIX »**

**RAPPORT SPECIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES SOCIETES
COMMERCIALES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- *La « S.N.M.V.T » détient 98,73 % du capital de MONOGROS*

Au cours de l'exercice 2021, « S.N.M.V.T – Monoprix » a réalisé auprès de la société MONOGROS des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 93 006 274 DT et de 537 193 DT. Par ailleurs, les deux sociétés ont signé une convention prévoyant une remise de fin d'année de 5% et une remise hors factures de 5% sur le total des

achats de marchandises et divers. Le compte fournisseur MONOGROS accuse au 31 décembre 2021 un solde créditeur de 11 452 441 DT.

Les frais de marketing revenant à la « S.N.M.V.T » constatés parmi les charges de l'année 2021 et facturés par MONOGROS sont de 2 424 353 DT en hors taxes récupérable.

La « S.N.M.V.T » loue une partie du dépôt de Mégrine à MONOGROS pour un loyer annuel de 57 300 DT HT.

La « S.N.M.V.T » a facturé en 2021 une assistance technique à MONOGROS pour un montant de 400 000 DT HT.

- *La « S.N.M.V.T-Monoprix » détient directement 43,008% du capital de la Société Immobilière MONOPRIX « SIM » et indirectement 9,49% par sa filiale MONOGROS, et 6,89% par sa filiale SGS*

La « S.N.M.V.T » est locataire de quinze locaux à usage commercial (Sousse Sud, Ennasr, El Manar, Bizerte printemps, Extension du magasin Tunis Charles de Gaulle, Sfax El Ain, L'Aouina, Sousse LAKOUAS, Mokhtar Attia, Kairouan, Bab El Khadhra, Mehdia, Bardo Hnaya, Sousse Messai) auprès de la « SIM ». Au cours de l'année 2021 la charge de loyer supportée par la société « S.N.M.V.T » est de 4 866 066 DT.

La « S.N.M.V.T » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SIM moyennant un loyer annuel de 24 947 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SIM tenu le 1^{er} mars 2021, pour un montant de 1 356 609 DT.

- *Opérations avec la COPIT*

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la COPIT, de deux locaux à usage commercial (MONOPRIX Zéphyr et MONOPRIX Maison) moyennant un loyer annuel de 142 370 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

- *La « S.N.M.V.T » détient 99,96 % du capital de la S.G.S – « TOUTA »*

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », des locaux à usage commercial pour un loyer annuel de 996 318 DT HT et ce compte tenu d'une augmentation annuelle de 4%.

La « S.N.M.V.T » est locataire auprès de la SGS – « TOUTA », de son siège pour un loyer annuel de 400 000 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la SGS TOUTA moyennant un loyer annuel de 24 947 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

La S.N.M.V.T MONOPRIX a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la SGS – « TOUTA » tenu le 1^{er} mars 2021, pour un montant de 1 218 198 DT

- ***31.5. La « S.N.M.V.T » détient directement 68,25 % du capital de la MMT et indirectement 31,75% par sa filiale MONOGROS***

Au cours de l'année 2021, la société « S.N.M.V.T » a réalisé auprès de la société MMT des achats de marchandises et des achats divers pour un total respectif de 60 445 562 DT et de 45 588 DT. Au 31 décembre 2021 Le fournisseur MMT accuse un solde créditeur de 498 829 DT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à la MMT moyennant un loyer annuel de 23 759 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 99,998 % du capital de Tunisian Shopping Spaces « T.S.S »***

La « S.N.M.V.T » est locataire, en 2021, de cinq locaux à usage commercial (Korba, Djerba, Jarzis, Mednine et El Mourouj) auprès de la société « Sahara Confort » moyennant un loyer annuel de 628 870 DT HT. Le détail dudit loyer par magasin est fourni au niveau des notes aux états financiers.

La « S.N.M.V.T » a reçu des dividendes distribués par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TSS du 1^{er} mars 2021, pour un montant de 129 145 DT.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50,02 % du capital de la SNMVT INTERNATIONAL***

Le solde client SNMVT INTERNATIONAL chez la SNMVT est débiteur de 508 089 DT au 31 décembre 2021.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 50 % du capital de l'UNITED DECS***

En 2014, la « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a acquis la participation du partenaire libyen dans le capital de la société « United DECS » et qui représente 50% du capital, soit 30 000 parts sociales acquises au nominal de 100 dinars, soit pour un total de 3 000 000 DT.

- ***La « S.N.M.V.T » détient 7,7 % du capital de l'UNITED MANAGMENT***

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a participé à l'augmentation du capital de la société "UNITED MANAGMENT" installé en Libye, pour un total de 428 703 dinars.

Fin de l'année 2015, la société « S.N.M.V.T » a constitué une provision sur la totalité de sa participation.

- *La « S.N.M.V.T » détient 5,86 % du capital de STONE HEART*

La « S.N.M.V.T » est locataire d'un local à usage commercial sis à Monastir auprès de la société « Stone Heart ». Au cours de l'année 2021, la charge de loyer supportée par la « S.N.M.V.T » est de 362 457 DT HT.

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a donné en location, une partie de ses bureaux, à Stone Heart moyennant un loyer annuel de 13 230 DT HT compte tenu d'une augmentation annuelle de 5%.

- *Obtention d'emprunts bancaires*

La « S.N.M.V.T-MONOPRIX » a contracté en 2021 un emprunt bancaire remboursable sur un 7 ans auprès de la Banque de Tunisie pour 7 000 000 DT

- *Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants*

Au titre de l'exercice 2021, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 332 909 DT. Les charges connexes correspondantes (charges sociales patronales, retraite complémentaire, assurances groupe, TFP et Foprolos) incluses à la rémunération annuelle sont de 85 216 DT. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA

5.4.1.6 Notes complémentaires aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

Notes complémentaires au rapport spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021 :

Conventions avec les parties liées : Les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été réalisées en continuité des conventions conclues depuis des années. Ces opérations ont été entérinées par le Conseil d'Administration en date du 12 Avril 2022.

Rémunération du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration : Au titre de l'exercice 2021, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 332 909 DT. Les charges connexes correspondantes (charges sociales patronales, retraite complémentaire, assurances groupe, TFP et Foprolos) incluses à la rémunération annuelle sont de 85 216 DT. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents. La rémunération du Directeur Général a été décidé par le Conseil d'Administration.

	Président Directeur Général	
	Charges de L'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	418 125	-
Avantages postérieurs à l'emploi		-
TOTAL	418 125	-

La rémunération du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs au titre de l'année 2021 sous forme de jetons de présence a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire à hauteur de 60 000 DT.

Note complémentaire portant sur l'état des engagements hors bilan :

Les engagements hors bilan au 31/12/2021 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Engagements financiers au 31/12/2021						
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 150 000	Monogros				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement	41 000 000	Attijari Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	52 150 000					
2-Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	0					
3-Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						

* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	0					

Dettes garanties par des sûretés au 31.12.2021

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement	41 000 000	173 000	
Emprunt courant de gestion			
Autres			
TOTAL	41 000 000	173 000	

Note complémentaire portant sur le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination :

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	MPX AU 31/12/2021	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats de marchandises consommées	507 820 040	507 820 040	-	-	-	
Achats matières et fournitures consommées	15 486 215	3 687 433	267 611	11 531 171	-	
Personnel & personnel sous-traitance	57 582 530	47 881 888	-	9 683 878	16 764	
Dotations aux amortissements et aux provisions	16 794 489	-	-	16 794 489	-	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 078 166	1 220 442	540	857 183	-	
Charges diverses ordinaires	29 664 048	-	3 389 645	26 239 754	34 648	
Charges financières	4 391 492	-	-	4 391 492	-	
Autres pertes ordinaires	632 713	-	-	632 713	-	
Impôts sur les bénéfices	1 338 812	-	-	1 338 812	-	
Total	635 788 503	560 609 804	3 657 796	71 469 491	51 412	

Note complémentaire portant sur les soldes intermédiaires de gestion :

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion de la société SNMVT au 31 décembre 2021 est présenté comme suit :

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2021	CHARGES	31/12/2020	31/12/2021	SOLDES	31/12/2020	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	635 274 360	630 519 661	Coût des ventes	527 448 328	523 306 255	Marge Commerciale	107 826 032	107 213 406
Marge commerciale	107 826 032	107 213 406	Autres charges externes	33 939 118	33 292 219			
TOTAL	107 826 032	107 213 406	TOTAL	33 939 118	33 292 219	Valeur ajoutée brute	73 886 914	73 921 187
Valeur ajoutée brute	73 886 914	73 921 187	Impôts et taxes	2 703 179	2 078 166			
			Charges de personnel	53 224 688	53 954 357			
TOTAL	73 886 914	73 921 187	TOTAL	55 927 867	56 032 523	Excédent Brut d'Exploitation	17 959 047	17 888 664
Excédent Brut d'Exploitation	17 959 047	17 888 664	Autres charges et pertes	651 037	632 712			
Autres produits et gains	633 991	1 980 698	Charges financières	5 142 398	4 391 492			
Produits financiers	2 928 506	2 858 895	Dotations aux amortissements et aux provisions	15 053 007	16 794 490			
			Impôt sur le résultat ordinaire	1 318 960	1 338 812			
TOTAL	21 521 544	22 728 257	TOTAL	22 165 402	23 157 506	Résultat des activités ordinaires	-643 858	-429 249
Résultat positif des activités ordinaires	0	0	Résultat négatif des activités ordinaires	643 858	429 249			
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires	200	200			
TOTAL	0	0	TOTAL	644 058	429 449	Résultat net	-644 058	-429 449

Note complémentaire portant sur les moyens de couverture contre les risques de change :

Les opérations en monnaie étrangère sont très limitées (quelques opérations d'import ou de prestation et ne procède pas à des opérations d'exportation.). L'exposition aux risques de change est très minime.

En effet, ces opérations sont généralement réalisées avec des délais de paiement relativement courts (environ un mois).

Note complémentaire portant sur les gains et les pertes éventuels :

Aucun évènement significatif lié à des gains et les pertes éventuels provenant des éléments tels que les couts de garanties, les réclamations, les pénalités ou pertes éventuelles n'est survenu après la date de clôture des états financiers du 31 décembre 2021.

Note complémentaire portant sur la méthode de comptabilisation des stocks :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les stocks des produits non alimentaires étaient valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération de la TVA, étaient valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

A compter du 1er Janvier 2020, les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NC 4. L'impact du changement de méthode est non significatif, vu la rotation élevée des stocks.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

La méthode de base de provisionnement des stocks se présente comme suit :

- Année en cours : 0%
- Stock antérieur à une année : 10%
- Stock antérieur à deux années : 50%
- Stock antérieur à trois années : 75%
- Stock antérieur à quatre années : 100%

Note complémentaire à la note 5-1 « titres de participation » :

Le portefeuille titre de la SNMVT au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000
Société SORIEB		100	100
Société L'Immobilière Monoprix – SIM	43,01%	28 794 030	28 794 030
Sté FILAT.H.EL AYOUM	2,7%	160 000	160 000
B.T.S	0,02%	10 000	10 000
Sté DINDY	6,97%	191 680	191 680
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	100,00%	12 374 493	12 374 493
M.M.T	68,30%	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT	12,50%	428 703	428 703
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	3 000 000
STONE HEART	5,86%	650 000	650 000
Total		63 216 979	63 216 979

Les participations dans les sociétés ETTHIMAR, SIRIEB, FILAT.H.EL AYOUM, BTS, DINDY et MEDIAL sont des participations qui datent de plus de 20 ans et sur les quelles la SNMVT n'a aucun contrôle.

Note complémentaire à la note 6 « Autres actifs non courants » :

Les autres actifs non courants se détaillent comme suit :

6. Autres actifs non courants	Au 31/12/2020	Investissement de l'exercice	Résorption de l'exercice	Au 31/12/2021
Frais préliminaires	12 471 578	92 550		12 564 128
Frais préliminaires en cours	1 428 647	0		1 428 647
A déduire la résorption des frais préliminaires	(10 957 888)		(728 237)	(11 686 125)
Charges à répartir	5 478 808	1 081 406		6 560 214)
A déduire la résorption des charges à répartir	(3 784 289)		(1 228 266)	(5 012 555)
Total	4 636 856	1 173 956	(1 956 503)	3 854 309

Cette rubrique enregistre principalement des charges à répartir et des frais préliminaires engagés sur des projets stratégiques (énergétique, informatiques, rénovation et mise à niveau...) visant à soutenir la croissance future de la société.

Note complémentaire à la note 8 « clients et comptes rattachés » :

La rubrique clients et comptes rattachés enregistre principalement dans sa composante « Créances sur participation fournisseurs » les créances relatives aux montants facturés aux fournisseurs au titre de participation marketing, insertions catalogue location d'espace ...

Les provisions sont constituées en fonction de l'antériorité de la créance et/ou du risque de non-recouvrement.

Note complémentaire détaillant les emprunts à long terme et à court terme :

a- Emprunts long terme

Banques	Emprunts	Solde d'ouverture	Nouveaux emprunts	Reclassements	Durée	Solde à la clôture
Attijari	17 142 860	12 382 864		4 141 374	7 ans	8 241 490
Attijari	14 000 000	12 918 266		2 329 672	7 ans	10 588 593
BT	10 000 000	5 484 346		3 656 250	7 ans	1 828 096
BT	9 275 000	7 420 000		1 855 000	7 ans	5 565 000
BT	7 000 000		7 000 000		7 ans	7 000 000
TOTAL		38 205 476	7 000 000	11 982 296		33 223 180

b- Emprunts court terme

Banques	Emprunts	Solde d'ouverture	Remboursements	Reclassements	Durée	Solde à la clôture
Attijari	17 142 860	3 907 055	-3 907 055	4 141 374	7 ans	4 141 374
Attijari	14 000 000	1 106 068	-1 106 068	2 329 672	7 ans	2 329 672
Attijari (COVID)	3 172 000	3 096 879	-3 096 879			0
BT	10 000 000	3 656 250	-3 656 250	3 656 250	7 ans	3 656 250
BT	9 275 000	1 855 000	-1 855 000	1 855 000	7 ans	1 855 000
BT	7 000 000	0	0		7 ans	0
BT (rééchelonnement COVID)	2 974 516	2 974 530	-2 974 530			0
TOTAL		16 595 782	-16 595 782	11 982 296		11 982 296

Note complémentaire à la note 18 « autres revenus d'exploitation » :

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 12 202 100 DT au 31 décembre 2021 contre 11 137 377 DT au 31 décembre 2020, proviennent essentiellement des factures de promotion et de participation commerciale des Fournisseurs dans les actions de marketing.

Note complémentaire à la note 19 « achats de marchandises » :

La marge et le taux de marge enregistrés au niveau de la note 19 sont calculés comme suit :

	2021	2020
Revenus	618 317 561	624 136 983
Variation de stocks marchandises	-3 329 010	2 400 548
Achats des marchandises	-504 491 031	-513 749 700
Achats des marchandises consommés	-507 820 040	-511 349 152
Marge	110 497 521	112 787 831
Taux de marge	21,76%	22,06%

Note complémentaire à la note 29 « litige en cours » :

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2021, l'affaire demeure non clôturée définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents (Cour de Cassation). Ce risque est totalement provisionné.

Par ailleurs, un second contrôle par la CNSS a été entamé en 2020 au titre des exercices 2017, 2018 et 2019. Ce dossier a été clôturé courant l'exercice 2022 pour un montant de 1 370 307 TND. Ce montant est totalement couvert par une provision au niveau des états financiers clos le 31 décembre 2021.

5.4.1.7 Notes explicatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021Note explicative portant sur le ratio de gearing au 31/12/2021 supérieur à 1 :

Au cours des dernières années, la société SNMVT ainsi que ces filiales ont fait face à plusieurs facteurs et aléas exogènes qui ont fortement impacté leurs performances opérationnelles et financières (notamment la crise du COVID-19, l'intensification de la concurrence, la forte inflation, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse du TMM, etc.).

Durant cette période, le groupe a continué à investir afin de soutenir la croissance future (rénovation de magasins, investissement dans des équipements pour améliorer l'efficacité énergétique, etc.). Cette baisse des performances commerciales couplée à une continuité dans l'effort d'investissement a impacté les ratios financiers de la sociétés SNMVT et de ses filiales, notamment gearing qui est aujourd'hui supérieur à 1.

Le groupe SNMVT a aujourd'hui une stratégie claire afin de redresser sa situation opérationnelle et financière, notamment le ratio de gearing. Parmi les axes de cette stratégie figure l'augmentation de capital envisagée (qui améliorera directement le gearing) ainsi que les différents axes stratégiques explicités en détail dans le prospectus et qui visent à redresser la rentabilité du groupe, à renforcer sa capacité de génération de cash-flow et donc à améliorer sa solidité financière à terme.

5.4.1.8 Notes rectificatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021

Etat des capitaux propres et des passifs rectificatif portant sur la présentation des réserves :

BILAN			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2021	<i>au 31 décembre</i> 2020
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		39 938 746	39 938 746
Réserves		17 826 173	17 826 173
Autres capitaux propres		47 006	47 006
Résultats reportés		1 778 959	2 423 016
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		59 590 884	60 234 942
Résultat de l'exercice		-429 449	-644 058
Résultat de l'exercice		-429 449	-644 058
Total des capitaux propres avant affectation	12	59 161 435	59 590 884
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts bancaires	13	33 234 580	38 216 876
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		33 234 580	38 216 876
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	83 812 620	96 044 788
Autres passifs courants	15	32 294 563	33 549 131
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	39 256 674	34 237 335
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		155 363 857	163 831 254
TOTAL DES PASSIFS		188 598 437	202 048 130
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		247 759 872	261 639 014

Etat de résultat rectificatif portant sur la présentation des variations de stocks :

ETAT DE RESULTAT			
(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
	NOTES	<i>au 31 décembre</i> 2021	<i>au 31 décembre</i> 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	17	618 317 561	624 136 983
Autres revenus d'exploitation	18	12 202 100	11 137 377
		630 519 661	635 274 360
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stocks marchandises	19	-3 329 010	2 400 548
Achats des marchandises consommés	19	-504 491 031	-513 749 700
Achats d'approvisionnement consommés	20	-15 486 215	-16 099 176
Charges de personnel	21	-53 954 357	-53 224 688
Dotations aux amortissements et provisions	22	-16 794 490	-15 053 007
Autres charges d'exploitation	23	-35 370 385	-36 642 297
		-629 425 487	-632 368 320
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		1 094 174	2 906 040
Charges financières	24	-4 391 492	-5 142 398
Produits financiers	25	2 858 895	2 928 506
Autres gains ordinaires	26	1 980 698	633 991
Autres pertes ordinaires	27	-632 712	-651 037
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
AVANT IMPOTS			
		909 563	675 102
Impôts sur les bénéfices	30	-1 338 812	-1 318 960
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			
APRES IMPOTS			
		-429 249	-643 858
Autres pertes extraordinaires (cont Sociale de Solidarité)		-200	-200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
		-429 449	-644 058

Etat de flux de trésorerie rectificatif :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE		
(présenté selon le modèle de référence)		
(Montants exprimés en dinars tunisiens)		
	au 31 décembre 2021	au 31 décembre 2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	647 041 820	652 828 617
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-643 861 277	-644 229 336
Intérêts payés	-4 268 383	-4 841 364
Intérêts reçus	165 016	134 752
Impôts sur les bénéfices payés	-222 807	
Autres flux liés à l'exploitation		6 258
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	<u>-1 145 631</u>	<u>3 898 928</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 995 194	-6 435 620
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob financières		
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	1 155 000	435 000
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		
Encaissement des dividendes	3 243 006	2 754 232
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	<u>-4 597 188</u>	<u>-3 246 388</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Distribution des dividendes et autres distributions (Jetons de présence)	-102 400	-43 200
Encaissement provenant des emprunts	7 000 000	4 172 000
Encaissements reçus des assurances sur immobilisations		
Décaissement provenant des remboursements des emprunts	-16 595 781	-6 191 556
Encaissement suite rachat actions propres		
Encaissement/Décaissement suite rachat/achat billets de trésorerie	3 000 000	-1 500 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	<u>-6 698 181</u>	<u>-3 562 756</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>-12 441 000</u>	<u>-2 910 216</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 128 191	8 038 407
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-7 312 809	5 128 191

5.4.2 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre 2021

En dinars

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	CHARGES	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	SOLDES	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	642 857 581	635 274 360	630 519 661	Coût des ventes	535 655 190	527 448 328	523 306 255	Marge Commerciale	107 202 391	107 826 032	107 213 406
Marge commerciale	107 202 391	107 826 032	107 213 406	Autres charges externes	33 547 647	33 939 118	33 292 219				
TOTAL	107 202 391	107 826 032	107 213 406	TOTAL	33 547 647	33 939 118	33 292 219	Valeur ajoutée brute	73 654 744	73 886 914	73 921 187
Valeur ajoutée brute	73 654 744	73 886 914	73 921 187	Impôts et taxes	2 610 304	2 703 179	2 078 166				
				Charges de personnel	53 747 325	53 224 688	53 954 357				
TOTAL	73 654 744	73 886 914	73 921 187	TOTAL	56 357 629	55 927 867	56 032 523	Excédent Brut d'Exploitation	17 297 115	17 959 047	17 888 664
Excédent Brut d'Exploitation	17 297 115	17 959 047	17 888 664	Autres charges et pertes	622 258	651 037	632 712				
Autres produits et gains	507 832	633 991	1 980 698	Charges financières	6 004 168	5 142 398	4 391 492				
Produits financiers	2 569 348	2 928 506	2 858 895	Dotations aux amortissements et aux provisions	13 129 191	15 053 007	16 794 490				
				Impôt sur le résultat ordinaire	1 338 109	1 318 960	1 338 812				
TOTAL	20 374 295	21 521 544	22 728 257	TOTAL	21 093 726	22 165 402	23 157 506	Résultat des activités ordinaires	-719 431	-643 858	-429 249
Résultat positif des activités ordinaires	0	0	0	Résultat négatif des activités ordinaires	719 431	643 858	429 249				
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires	5 758	200	200				
TOTAL	0	0	0	TOTAL	725 189	644 058	429 449	Résultat net	-725 189	-644 058	-429 449

5.4.3 Tableau de mouvements des capitaux propres au 31 décembre 2021

En dinars

	Capital social	Plus-value sur cession actions propres	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement financier exonéré	Autres capitaux propres - Réserve ordinaire	Autres capitaux propres - effet de modification comptable	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<i>Solde au 31 décembre 2019 avant affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	6 291 220	(725 189)	60 234 941
Affectation du résultat 2019 approuvée par l'AGO du 21/05/2020							(725 189)	725 189	-
<i>Solde au 31 décembre 2019 après affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	5 566 032	-	60 234 941
Résultat au 31 décembre 2020								(644 058)	(644 058)
<i>Solde au 31 décembre 2020 avant affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	5 566 032	(644 058)	59 590 884
Affectation du résultat 2020 approuvée par l'AGO du 22/05/2021							(644 058)	644 058	-
<i>Solde au 31 décembre 2020 après affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 921 974	-	59 590 884
Résultat au 31 décembre 2021								(429 449)	(429 449)
<i>Solde au 31 décembre 2021 avant affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 921 974	(429 449)	59 161 435
Affectation du résultat 2021 approuvée par l'AGO du 12/05/2022							(429 449)	429 449	-
<i>Solde au 31 décembre 2021 après affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 492 525	-	59 161 435

5.4.4 Engagements financiers au 31 décembre 2021

En dinars

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 150	Monogros				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement	41 000	Attijari Bank				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	52 150					
2-Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	0					
3-Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	0					

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement	41 000	173	
Emprunt courant de gestion			
Autres			
TOTAL			

5.4.5 Tableau de détermination du résultat fiscal

En dinars

Désignation	2 019	2 020	2 021
Résultat net de l'exercice	-725 189	-644 058	-429 449
A réintégrer			
Impôt sur les sociétés	1 338 109	1 318 960	1 307 861
Taxe de voyages	180	360	120
Amendes et Pénalités	189 367	463 604	505 059
Pertes de change latentes	0	0	0
Autres charges non déductibles (redressement fiscal & smiles non consommés)	159 467	-618 092	-83 375
Autres charges non déductibles	733 841		
Retebue à la source libératoire	0	0	30 951
Contribution sociale de solidarité	5 758	200	200
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	3 828 657	3 478 726	3 458 877
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	0	0	685 444
Dotations aux provisions pour créances douteuses	1 336 759	1 366 123	1 148 231
Dotations aux provisions pour créances douteuses chèques	46 528	53 531	74 422
Dotations aux provisions pour risque fournisseurs	1 315 730	1 597 713	1 621 145
Dotation aux amortissement du fonds de commerce	113 118	113 118	105 287
Dotation aux provisions pour risque d'exploitation	201 388	163 009	760 191
Total à réintégrer	9 268 902	7 937 252	9 614 413
A déduire			
Dividendes	2 454 102	2 754 232	2 703 952
Reprise sur provision pour dépréciation des stocks non admise en déduction initialement		3 248 680	3 478 726
Reprise sur provision pour dépréciation compte clients douteux non admise en déduction initialement	1 474 136	1 336 759	1 366 123
Reprise sur provision chèques impayés non admise en déduction initialement		0	8094
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participations	56 755	0	0
Intérêts créditeurs ayant subi la RS libératoire		0	154 893
Reprise sur provisions fournisseurs débiteurs et exploitation	2 150 784	1 315 730	1 597 713
Reprise sur provisions pour risque d'exploitation	1 212 168		
Annulation perte latente exercice précédent	35 813		
Total à déduire	7 383 758	8 655 401	9 309 501
Résultat fiscal avant déduction des provisions	1 159 955	-1 362 207	-124 537
Prov/ créances contentieuses	-4 180	-3 578	
Prov/dépréciation stocks	-579 977		
Prov/dépréciation titres cotés			
Résultat fiscal	575 798	-1 365 785	-124 537
Impôt sur les sociétés	143 950		
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2% CA TTC)	1 338 109	1 318 960	1 307 861
Retenue à la source libératoire	0	0	30 951
Contribution sociale de solidarité	5 758	200	200

5.4.6 Affectation des résultats des trois derniers exercices

En DT	2021	2020	2019
Résultat net de l'exercice	-429 449	-644 058	-725 189
Résultats reportés	4 921 974	5 566 032	6 291 220
Bénéfices à reporter	4 492 525	4 921 974	5 566 032
Dividendes	0	0	0

5.4.7 Evolution des dividendes

En DT	2021	2020	2019
Résultat net de l'exercice	-429 449	-644 058	-725 189
Capital social*	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Valeur nominale	2	2	2
Nombre d'actions*	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Dividendes	0	0	0
Dividendes par action	0,000	0,000	0,000
Taux de dividendes en % de la valeur nominale	0,00%	0,00%	0,00%

*L'AGE du 26/09/2022 a annulé une action portant le capital à 39 938 744 DT composé de 19 969 372 actions

5.4.8 Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

En DT	2021	2020	2019
Capital Social*	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Nombre d'actions*	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat d'exploitation	1 094 174	2 906 040	4 167 924
Résultat d'exploitation par action	0,055	0,146	0,209
Résultat avant impôts	909 563	675 102	618 678
Résultat avant impôts par action	0,046	0,034	0,031
Résultat net	-429 449	-644 058	-725 189
Résultat net par action	-0,022	-0,032	-0,036
Résultat net/capital social	-1,08%	-1,61%	-1,82%

*L'AGE du 26/09/2022 a annulé une action portant le capital à 39 938 744 DT composé de 19 969 372 actions

5.4.9 Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	2021	2020	2019
Résultat net	-429 449	-644 058	-725 189
(+) Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	16 794 490	15 053 007	13 129 191
Marge Brute d'Autofinancement	16 365 041	14 408 949	12 404 002

5.4.10 Evolution de la structure financière

Fonds de roulement

En DT	2021	2020	2019
Capitaux propres avant affectation	59 161 435	59 590 884	60 234 941
Passifs non courants	33 234 580	38 216 876	45 107 979
Capitaux permanents	92 396 015	97 807 760	105 342 920
Actifs non courants	148 677 386	153 368 256	159 637 559
Fonds de roulement	-56 281 371	-55 560 496	-54 294 639

Besoin en fonds de roulement

En DT	2021	2020	2019
Stocks	67 687 298	71 053 021	68 352 929
Clients et comptes rattachés	7 915 512	7 120 874	5 864 784
Autres actifs courants	11 601 450	12 594 859	11 236 807
Placements et autres actifs financiers	136 473	96 363	97 541
Actifs circulants	87 340 733	90 865 117	85 552 061
Fournisseurs et comptes rattachés	83 812 620	96 044 788	96 784 383
Autres passifs courants	32 294 563	33 549 131	32 785 892
Autres passifs financiers	20 202 112	21 959 882	18 314 832
Passifs circulants	136 309 295	151 553 801	147 885 107
Besoin en Fonds de Roulement	-48 968 562	-60 688 684	-62 333 046

Trésorerie nette

En DT	2021	2020	2019
Liquidités et équivalents de liquidités	11 741 753	17 405 641	16 275 888
Concours bancaires	19 054 562	12 277 453	8 237 481
Trésorerie nette	-7 312 809	5 128 188	8 038 407

5.4.11 Indicateurs de gestion et ratios financiers**Indicateurs de gestion**

En DT	2021	2020	2019
Actifs non courants	148 677 386	153 368 256	159 637 559
Actifs courants	99 082 486	108 270 758	101 827 949
Stocks	67 687 298	71 053 021	68 352 929
Clients et comptes rattachés nets	7 915 512	7 120 874	5 864 784
Liquidités et équivalent de liquidités & placements et autres actifs financiers	11 878 226	17 502 004	16 373 429
Total Bilan	247 759 872	261 639 014	261 465 508
Capitaux propres avant résultat	59 590 884	60 234 942	60 960 130
Capitaux propres avant affectation	59 161 435	59 590 884	60 234 941
Passifs non courants	33 234 580	38 216 876	45 107 979
Passifs courants	155 363 857	163 831 254	156 122 588
Fournisseurs et comptes rattachés	83 812 620	96 044 788	96 784 383
Capitaux permanents	92 396 015	97 807 760	105 342 920
Total passifs	188 598 437	202 048 130	201 230 567
Chiffre d'affaires	618 317 561	624 136 983	630 927 736
Produits d'exploitation	630 519 661	635 274 360	642 857 581
Achats marchandises consommés	507 820 040	511 349 152	519 091 645
Marge commerciale*	110 497 521	112 787 831	111 836 091
Charges de personnel	53 954 357	53 224 688	53 747 325
Charges financières nettes	4 391 492	5 142 398	6 004 168
Résultat d'exploitation	1 094 174	2 906 040	4 167 924
Résultat net	-429 449	-644 058	-725 189

* Chiffre d'affaires – achats marchandises consommés. Montant différent de la marge commerciale figurant au niveau des SIG qui est calculée ainsi : Produits d'exploitation – achats consommés

Ratios financiers

Ratio de structure	2021	2020	2019
Actifs non courants/Total Bilan	60,01%	58,62%	61,05%
Stocks/Total Bilan	27,32%	27,16%	26,14%
Actifs courants/Total Bilan	39,99%	41,38%	38,95%
Capitaux propres avant résultat/Total Bilan	24,05%	23,02%	23,31%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	23,88%	22,78%	23,04%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	178,01%	155,93%	133,54%
Passif non courants/Total Bilan	13,41%	14,61%	17,25%
Passifs courants/Total Bilan	62,71%	62,62%	59,71%
Total Passifs/Total Bilan	76,12%	77,22%	76,96%
Capitaux permanents/Total Bilan	37,29%	37,38%	40,29%
Ratios de Gestion	2021	2020	2019
Charges de personnel/Chiffre d'affaires	8,73%	8,53%	8,52%
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	0,18%	0,47%	0,66%
Chiffre d'affaires/Capitaux propres avant affectation	1045,14%	1047,37%	1047,44%
Charges financières nettes/Chiffre d'affaires	0,71%	0,82%	0,95%
Charges financières nettes/Résultat d'exploitation	401,35%	176,96%	144,06%
Ratios de solvabilité	2021	2020	2019
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	64,03%	60,93%	57,18%
Ratios de Liquidité	2021	2020	2019
Ratio de liquidité générale : Actifs courants/Passifs courants	63,77%	66,09%	65,22%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	20,21%	22,72%	21,44%
Ration de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents + Placements/Passifs courants	7,65%	10,68%	10,49%
Ratios de Rentabilité	2021	2020	2019
ROE : Résultat net /Capitaux propres avant résultat	-0,72%	-1,07%	-1,19%
ROA : Résultat net/Total Bilan	-0,17%	-0,25%	-0,28%
ROIC : Résultat net /Capitaux permanents	-0,46%	-0,66%	-0,69%
Marge nette : Résultat net /Chiffre d'affaires	-0,07%	-0,10%	-0,11%
Autres Ratios	2021	2020	2019
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)	57	65	64
Délai de recouvrement clients (en jours)	6	6	5

5.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2021, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne :

- Le bilan ne présente pas la valeur nette des différentes rubriques de l'actif et ce, contrairement aux dispositions de la NC01 norme générale.
- L'état des flux de trésorerie consolidé fait figurer des rubriques avec un solde nul pour les deux exercices (2021-2020) et ce, contrairement aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 01 norme générale.

Par ailleurs, les notes aux états financiers consolidés ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note indiquant pour les sociétés filiales le pays d'enregistrement ou de résidence et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés.
- Une note portant sur les raisons de la non application de la méthode de consolidation proportionnelle pour la participation détenue à raison de 50% conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 37 relative aux participations dans des coentreprises.
- Un schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidés conformément au modèle prévu par la NC01 norme générale.
- Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination conformément aux dispositions du paragraphe 52 de la NC 01 norme générale.
- Un état sur les engagements hors bilan du groupe et ce, conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Une note portant sur les titres de participations conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.
- Une note portant sur les méthodes utilisées en matière de traitement des stocks incluant l'évaluation, les éléments de coût, la valorisation et la comptabilisation des stocks et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks.
- Une note sur les mouvements des capitaux propres conformément aux dispositions du paragraphe 83 de la NC01 norme générale permettant de réconcilier, pour chaque poste, les montants du début de la période avec les montants de fin de période en indiquant l'origine de chaque mouvement détaillant la composition des capitaux propres et des réserves.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers consolidés.

5.5.1 Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021

5.5.1.1 Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021

En dinars

ACTIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869
Amortissements		(39 869)	(39 869)
Immobilisations incorporelles	6	28 827 277	27 800 682
Amortissements		(26 954 843)	(25 662 337)
Immobilisations corporelles	7	418 365 125	399 622 958
Amortissements		(226 839 157)	(208 099 940)
Immobilisations financières	8	15 469 922	15 492 403
Provisions		(5 454 786)	(4 769 341)
Total des actifs immobilisés		203 413 538	204 384 425
Autres actifs non courants	9	4 552 807	5 383 951
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		207 966 345	209 768 376
ACTIFS COURANTS			
Stocks	10	78 504 842	80 465 368
Provisions		(3 554 628)	(3 988 100)
Clients et comptes rattachés	11	30 192 091	17 209 229
Provisions		(4 238 955)	(4 269 112)
Autres actifs courants	12	44 217 956	37 224 700
Provisions		(1 108 454)	(1 108 454)
Autres actifs financiers	13	268 491	174 225
Liquidités et équivalents de liquidités	14	41 210 877	47 418 261
Provisions		(3 500 000)	
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		181 992 220	173 126 117
TOTAL DES ACTIFS		389 958 565	382 894 493

En dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Réserves consolidées	16	9 990 796	19 685 683
Résultat consolidé de l'exercice	17	(3 117 449)	(9 586 617)
		46 812 093	50 037 812
INTERETS MINORITAIRES			
Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		17 459 612	17 591 808
Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		2 035 358	1 041 193
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES		19 494 970	18 633 001
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts obligataires et bancaires	18	60 904 670	66 677 358
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		60 904 670	66 677 358
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	19	127 440 735	117 225 665
Autres passifs courants	20	42 086 030	37 189 385
Concours bancaires et autres passifs financiers	21	93 220 067	93 131 272
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		262 746 832	247 546 322
TOTAL DES PASSIFS		323 651 502	314 223 680
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		389 958 565	382 894 493

5.5.1.2 Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2021

En dinars

	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	639 015 506	631 574 140
Autres revenus d'exploitation		18 533 091	18 050 838
		657 548 597	649 624 978
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats conso	23	(499 936 499)	(494 178 415)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 622 170)	(19 383 457)
Charges de personnel		(65 067 105)	(63 002 354)
Dotations aux amortissements et aux provision	24	(27 439 886)	(24 067 052)
Autres charges d'exploitation	25	(43 404 359)	(43 838 149)
		(654 470 019)	(644 469 427)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		3 078 578	5 155 551
Charges financières	26	(10 369 855)	(12 252 989)
Produits financiers	27	1 867 230	2 475 056
Autres gains ordinaires	28	9 499 745	1 071 723
Autres pertes ordinaires		(838 767)	(1 363 173)
		3 236 931	(4 913 832)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			
Impôts sur les bénéfices		(4 208 096)	(3 567 836)
		(971 165)	(8 481 668)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
Autres pertes extraordinaires (cont. Soc)		(110 926)	(63 756)
		(1 082 091)	(8 545 424)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(1 082 091)	(8 545 424)
Intérêts minoritaires		2 035 358	1 041 193
Résultat net (part du groupe)		(3 117 449)	(9 586 617)
Résultat par action		-0,156	-0,480

5.5.1.3 Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2021

En dinars

	<i>au 31 décembre</i> 2 021	<i>au 31 décembre</i> 2 020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	683 723 308	666 149 601
Encaissements reçus des autres débiteurs	0	0
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-640 908 432	-640 474 071
Intérêts payés	-11 503 952	-10 920 985
Intérêts reçus	1 625 817	1 942 672
Impôts sur les sociétés payés	-222 807	-475
Autres flux liés à l'exploitation	4 060	12 190
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	32 717 994	16 708 932
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-22 435 286	-14 653 472
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	-	-
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	3 766 093	536 638
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présence	8 000	37 069
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	-18 661 193	-14 079 765
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	-1 383 622	-1 795 040
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	39 045 729	5 527 887
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	-56 621 227	-14 267 497
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	-18 959 120	-10 534 650
VARIATION DE TRESORERIE	-4 902 319	-7 905 483
Trésorerie au début de l'exercice	16 811 930	24 717 413
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 909 611	16 811 930

5.5.2 Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX détient directement 5,86% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et elle détient le restant du capital indirectement par ses filiales la SIM (52,73%) et la SGS (41,41%).

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètre de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contrepartie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

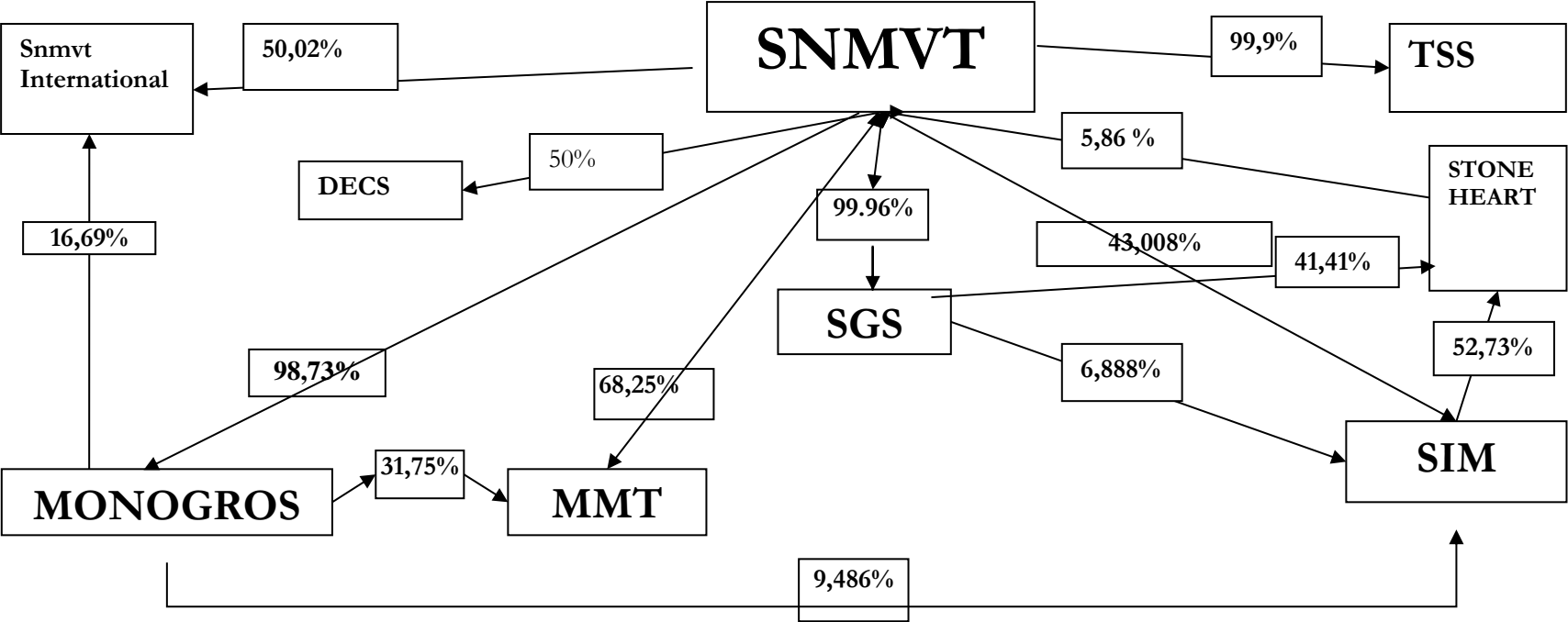
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

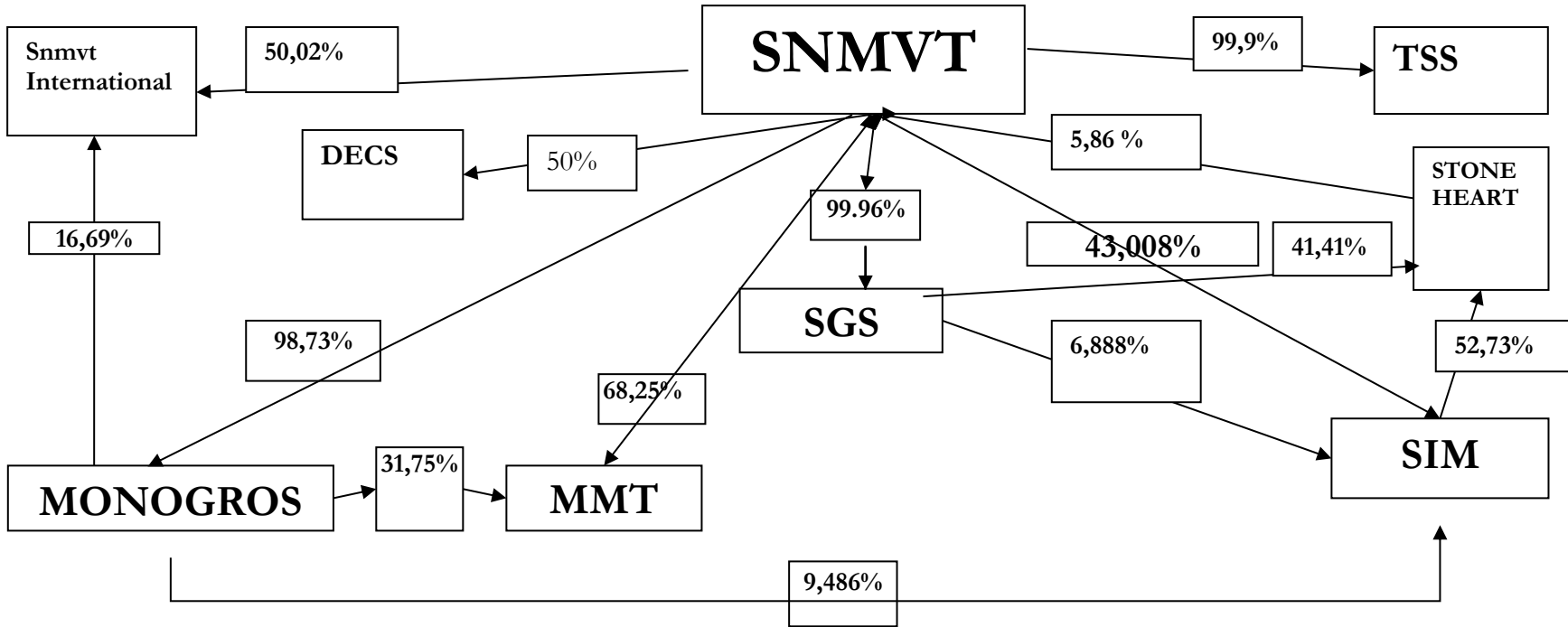
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2021



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2020



Au 31 décembre 2021

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	69,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	59,26%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

Au 31 décembre 2020

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	69,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	59,26%	Filiale	Intégration globale	59,26%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Exclue selon note 4.6	-

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNITED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980	83 980
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922)	(63 922)
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811	19 811
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles

		<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Logiciels informatiques		10 600 619	9 601 997
Fonds de commerce SNMVT		3 586 196	3 586 196
Fonds de commerce SGS		403 560	403 560
Fonds de commerce SIM		1 344 797	1 344 797
Fonds de commerce TSS		12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1	12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours		41 805	13 832
		28 827 277	27 800 682
A déduire amortissement des logiciels		(8 967 188)	(7 785 206)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT		(3 487 640)	(3 382 352)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS		(304 919)	(299 683)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM		(1 344 796)	(1 344 796)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS		(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur		(12 838 300)	(12 838 300)
		(26 954 843)	(25 662 337)
		1 872 434	2 138 345

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société ainsi que les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2021

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2021											
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart de	TSS	Ecart de	VALEUR BRUTE
			réévaluation SGS					réévaluation SH		réévaluation TSS	TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 711 404	345 868	792 061		22 483 405	1 960 153	1 607 504	5 080 660	1 696 740	4 332 494	42 010 289
Construction	7 854 304	11 522 484	4 350 150	41 908	42 635 658	36 384	7 579 940		5 615 190		79 636 019
Agencements, aménag. des constructions	575 896		1 045 769	26 223	5 005 888	16 683	2 900		1 290 943		7 964 301
Matériel et Outillage	104 342 866	654 180		4 480 519	5 585	6 584 813	79 477		1 412 945		117 560 384
Petit matériel et outillage	7 614 027	171		348 956	645	766 968	1 620		1 058		8 733 445
Matériel de Transport de personnes	10 531	250 000		2 507 703	266 753	0	0		40 359		3 075 346
Matériel de Transport de biens	669 016	0		12 393 162	0	290 109	0		173 128		13 525 415
Autres matériel de Transport		6 638							14 534		21 172
Equipement de bureau	1 891 277	922 595		487 863	248 984	56 872	3 065		80 981		3 691 636
Matériel informatique	5 184 168	50 405		14 068 834	1 186	54 625	0		356 222		19 715 440
Agencement, aménag. divers	86 061 098	2 960 444		11 263 938	1 499 720	6 454 669	418 798		0		108 658 667
Immobilisations en cours	2 409 491	35 435		789 510	9 282 637	661 238	1 000		39 579		13 218 889
Avances immobilisations en cours	197 622	0			231 499	125 000			0		554 121
	220 521 700	16 748 220	6 187 980	46 408 614	81 661 958	17 007 515	9 694 303	5 080 660	10 721 680	4 332 494	418 365 125

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2021											
	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART		TSS		TOTAL DES AMORTISSEMENTS
Immobilisations Corporelles											
Construction	7 391 504	8 180 316	4 005 763	33 051	12 935 174	2 971	1 058 040		2 966 075		36 572 893
Agencements, aménag. des constructions			1 144 269	1 651	2 969 615	1 288	-15 334				4 101 488
Matériel et Outillage	69 235 500	652 497		3 908 605	5 585	3 750 511	20 994		1 412 945		78 986 637
Petit matériel et outillage	2 538 906	171		286 655	645	272 148	623		1 058		3 100 206
Matériel de Transport de personnes	10 531	250 000		2 159 028	266 753	0	0		40 359		2 726 671
Matériel de Transport de biens	439 003	0		10 053 226	0	188 524	0		173 128		10 853 881
Autres matériel de Transport		6 638							14 534		21 172
Equipement de bureau	1 499 976	913 962		381 394	188 088	37 234	3 033		80 981		3 104 668
Matériel informatique	4 628 680	50 405		12 957 522	1 186	48 396	0		356 222		18 042 411
Agencement, aménag. divers	50 355 943	2 948 946		9 323 291	1 173 104	4 104 603	132 299		1 290 943		69 329 129
	136 100 041	13 002 935	5 150 032	39 104 424	17 540 150	8 405 676	1 199 654	0	6 336 245	0	226 839 157
											-226 839 157

8. Immobilisations Financières	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Titres de participation	12 531 643	12 531 643
Prêts à plus d'un an	575 848	601 898
Dépôts et cautionnements	2 362 431	2 358 862
	15 469 922	15 492 403
A déduire les provisions sur les titres de participations	(4 879 063)	(4 193 618)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(5 454 786)	(4 769 341)
	10 015 136	10 723 062
9. Autres actifs non courants	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Frais préliminaires MMT	29 746	150 338
Frais préliminaires MGS	73 255	73 130
Frais préliminaires SIM	528 722	438 353
Frais préliminaires SNMVT	3 854 309	4 636 856
Frais préliminaires STONE HEART		7 107
Charges à répartir MGS	30 471	78 167
Charges à répartir MMT	36 304	
	4 552 807	5 383 951
10. Stocks	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Stocks de marchandises	77 126 062	78 532 059
Travaux en cours	49 742	45 261
Stocks des consommables	1 329 038	1 888 048
	78 504 842	80 465 368
Provisions sur les marchandises	(3 554 628)	(3 988 100)
	74 950 214	76 477 268
11. Clients et comptes rattachés	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Clients et comptes rattachés	29 312 996	16 516 564
Clients douteux	879 095	692 665
	30 192 091	17 209 229
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(4 238 955)	(4 269 112)
	25 953 136	12 940 117

<i>12. Autres actifs courants</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Fournisseurs, emballage à rendre	586 201	823 292
Personnel	841 242	726 699
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	20 141 798	21 180 872
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	1 027 253	
Etat, impôts différés	323 561	804 679
Etat et collectivités publiques, TVA et DC à reporter	180 578	1 118 373
Etat et collectivités publiques, autres taxes	7 967	172 731
Débiteurs divers	14 747 347	5 703 894
Charges constatées d'avance	1 775 417	2 009 418
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	257 638	793 698
Compte d'attente	4 328 954	3 891 044
	44 217 956	37 224 700
Provisions sur les autres actifs	(1 108 454)	(1 108 454)
	43 109 502	36 116 246
<i>13. Autres actifs financiers</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
		-
Prêts et autres actifs financiers	268 491	174 225
	268 491	174 225
<i>14. Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Placements courants et billets de trésorerie	25 601 576	28 119 813
Chèques à encaisser	194 767	1 109 969
Banques	13 214 633	14 451 220
Caisses	2 199 901	3 737 259
	41 210 877	47 418 261
Provisions sur les billets de trésorerie	(3 500 000)	
	37 710 877	47 418 261

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 746 dinars, représenté par 19 969 373 actions de 2 dinars de nominal.

16. Réserves consolidées 2 021 2 020

Quote-part du groupe dans les réserves consolidées	9 990 796	19 685 683
--	-----------	------------

	9 990 796	19 685 683
--	------------------	-------------------

17. Résultats consolidés 2 021 2 020

Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales	(3 117 449)	(9 586 617)
---	-------------	-------------

	(3 117 449)	(9 586 617)
--	--------------------	--------------------

18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires 2 021 2 020

Emprunts bancaires	60 850 993	66 623 681
--------------------	------------	------------

Autres dettes à plus d'un an	53 677	53 677
------------------------------	--------	--------

	60 904 670	66 677 358
--	-------------------	-------------------

19. Fournisseurs et comptes rattachés 2 021 2 020

Fournisseurs d'exploitation	17 161 384	38 006 673
-----------------------------	------------	------------

Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	84 292 542	65 764 609
---	------------	------------

Fournisseurs d'investissement	1 114 137	331 585
-------------------------------	-----------	---------

Fournisseurs d'investissement, effets à payer	617 786	12 127
---	---------	--------

Fournisseurs retenues de garantie et prorata	507 170	708 539
--	---------	---------

Fournisseurs, factures non parvenues	23 747 716	12 402 132
--------------------------------------	------------	------------

	127 440 735	117 225 665
--	--------------------	--------------------

<i>20. Autres passifs courants</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Clients créditeurs	3 636 880	3 005 018
Personnel	2 335 139	1 748 896
Etat, impôts et taxes	8 418 091	3 228 856
Comptes courants actionnaires	170 371	708 989
Créditeurs divers, CNSS	4 333 364	4 025 773
Créditeurs divers, assurances groupes	228 517	207 948
Autres créditeurs divers	948 101	2 219 774
Comptes de régularisation	11 696 687	12 534 241
Produits perçus d'avance	570 603	529 359
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	9 748 277	8 980 531
	42 086 030	37 189 385

<i>21. Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Emprunts bancaires à moins d'un an	24 470 445	31 273 256
Crédit de gestion	4 554 592	-
Effets escomptés	10 000 006	-
Billets de trésorerie	24 500 000	29 500 000
Emprunts, intérêts courus	392 604	1 751 646
Concours bancaires	29 302 420	30 606 370
	93 220 067	93 131 272

<i>22. Revenus</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Ventes des marchandises chez la SNMVT	618 317 561	624 136 711
Ventes des marchandises chez monogros	1 905 078	571 053
Ventes des marchandises et produits finis chez MMT	7 518 013	6 325 503
Ventes des marchandises chez SGS	9 773 420	-
Revenus chez TSS	17 647	-
Revenus chez SIM	1 309 153	372 848
Revenus chez SH	174 634	168 025
Revenus chez SIM	-	-
	639 015 506	631 574 140

<i>23. Achats consommés</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Achats des marchandises et matières consommées	499 936 499	494 178 415
	499 936 499	494 178 415

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 93 006 274 dinars et 91 450 471 dinars respectivement en 2021 et 2020 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes . De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 60 490 905 dinars et 58 780 370 dinars respectivement en 2021 et 2020 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

<i>24. Dotation aux amortissements et résorptions</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	1 023 071	1 444 349
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	19 307 627	18 948 331
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 508	217 508
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	2 175 232	2 467 642
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 633 440	2 749 033
Dotation aux provisions sur les stocks	3 554 628	3 988 100
Dotation aux provisions sur les billets de trésorerie	3 500 000	-
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	4 228 746	3 038 400
Dotation provision sur les titres de participation	685 444	-
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(3 988 100)	(4 126 694)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(2 695 502)	(2 401 744)
Reprises /provisions sur les chèques impayés	(8 095)	-
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(3 194 113)	(2 257 873)
	27 439 886	24 067 052
<i>25. Autres charges d'exploitation</i>	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Locations et charges locatives	12 136 927	11 044 815
Entretien et réparation	10 108 441	12 222 941
Primes d'assurance	652 132	611 047
Autres services extérieurs	2 958 731	2 170 292
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	2 002 151	1 606 012
Frais de publicité et de publication	6 608 291	6 595 190
Frais de transport et transport sur achat	2 476 101	2 209 678
Voyages, déplacement et missions	2 133 401	2 880 499
Frais postaux et de télécommunication	674 261	587 855
Frais bancaires	1 125 033	935 936
Autres charges ordinaires	94 648	115 779
Impôts et taxes	2 730 143	3 150 889
Transfert de charges	-295 901	-292 784
	43 404 359	43 838 149

26. Charges financières nettes	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Intérêts des emprunts bancaires	7 471 854	8 473 928
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 114 817	1 436 234
Intérêts sur billets de trésorerie	1 738 512	2 282 352
Pertes de change	36 371	45 865
Charges nettes / cession actions		11 881
Autres charges financières	8 301	2 729
	10 369 855	12 252 989

27. Produits financiers	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Produits des comptes courants bancaires	212 665	208 937
Revenus des placements et bons de trésorerie	1 635 529	2 171 781
Dividendes et jetons des présences	8 988	65 414
Plus values / cession valeurs mobilières	6 729	24 033
Gains de change	3 319	4 891
	1 867 230	2 475 056

28. Autres gains ordinaires	<u>2 021</u>	<u>2 020</u>
Reprises provisions		
Produits nets sur cession immob	8 456 085	125 238
Autres gains ordinaires	1 043 660	946 485
	9 499 745	1 071 723

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 25% en 2020 et 15% en 2021. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la SNMVT a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2021, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

Par ailleurs, pour le second contrôle par la CNSS entamé en 2020 au titre des exercices 2017, 2018 et 2019, le dossier demeure non clôturé à la date de l'établissement des états financiers de cet exercice, et le risque s'y rattachant demeure totalement provisionné.

5.5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021



Audit Conseil et Organisation
Société d'expertise Comptable
Bureau A 3.8 – 3.9
Avenue du Japon,
Montplaisir - 1002 Tunis
Tél : +216 71 908 306
Fax : +216 71 909 255



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Société d'expertise Comptable
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
Tel: +216 71 194 344
Fax: +216 71 194 320
E-mail : fmzb@kpmg.com

TUNIS, le 24 Avril 2022

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

**RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe « SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » , faisant ressortir un total bilan consolidé de 389 958 565 DT et un résultat déficitaire consolidé net global de 1 082 092 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Existence et évaluation des stocks :

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme question clé de l'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan consolidé (Cf Note aux états financiers N°10) et les risques liés aux mouvements des stocks des dépôts aux magasins, ainsi qu'au suivi de leur rotation.

Nos procédures d'audit ont comporté notamment l'évaluation du dispositif de contrôle interne pour le suivi des entrées en stock et la gestion de leurs mouvements, ainsi que la mise en place d'un contrôle conséquent des opérations des inventaires physiques, avec une présence aux inventaires des dépôts et d'un échantillon de magasins sélectionnés, et puis l'audit des stocks à rotation lente pour se prononcer sur la sincérité des provisions s'y rattachant inscrites en comptabilité.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe de l'exercice 2021 incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de commissariat aux comptes. Cette description, qui se trouve aux pages 7 et 8, fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la SNMVT- Monoprix et de ses filiales. A cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Audit Conseil & Organisation
Anis EL KEBIR



F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA



Annexe 1 : Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

5.5.4 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

Note complémentaire portant sur le pays d'enregistrement ou de résidence des filiales :

L'ensemble des sociétés filiales consolidées sont enregistrées et résidentes de la Tunisie.

Note complémentaire portant sur le schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidés :

PRODUITS	31/12/2020	31/12/2021	CHARGES	31/12/2020	31/12/2021	SOLDES	31/12/2020	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	649 624 978	657 548 597	Coût des ventes	513 561 872	518 558 669	Marge Commerciale	136 063 106	138 989 928
Marge commerciale	136 063 106	138 989 928	Autres charges externes	40 687 260	40 674 216			
TOTAL	136 063 106	138 989 928	TOTAL	40 687 260	40 674 216	Valeur ajoutée brute	95 375 846	98 315 712
Valeur ajoutée brute	95 375 846	98 315 712	Impôts et taxes	3 150 889	2 730 143			
			Charges de personnel	63 002 354	65 067 105			
TOTAL	95 375 846	98 315 712	TOTAL	66 153 243	67 797 248	Excédent Brut d'Exploitation	29 222 603	30 518 464
Excédent Brut d'Exploitation	29 222 603	30 518 464	Autres charges et pertes	1 363 173	838 767			
Autres produits et gains	1 071 723	9 499 745	Charges financières	12 252 989	10 369 855			
Produits financiers	2 475 056	1 867 230	Dotations aux amortissements et aux provisions	24 067 052	27 439 886			
			Impôt sur le résultat ordinaire	3 567 836	4 208 096			
TOTAL	32 769 382	41 885 439	TOTAL	41 251 050	42 856 604	Résultat des activités ordinaires	-8 481 668	-971 165
Résultat positif des activités ordinaires	0	0	Résultat négatif des activités ordinaires	8 481 668	971 165			
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires	63 756	110 926			
TOTAL	0	0	TOTAL	8 545 424	1 082 091	Résultat net	-8 545 424	-1 082 091

Note complémentaire portant sur le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination :

Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	AU 31/12/2021	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats de marchandises consommées	499 936 499	499 936 499	-	-	-	
Achats matières et fournitures consommées	18 622 170	4 434 138	321 802	13 866 231	-	
Personnel & personnel sous-traitant	67 069 256	55 349 764	-	11 698 724	20 769	
Dotations aux amortissements et aux provisions	27 439 886	-	-	27 439 886	-	
Impôts , taxes et versements assimilés	2 730 143	1 493 779	152 591	1 083 772	-	
Charges diverses ordinaires	38 672 065	-	9 736 524	28 840 893	94 648	
Charges financières	10 369 855	-	-	10 369 855	-	
Autres pertes ordinaires	838 767	-	-	838 767	-	
Impôts sur les bénéfices	4 208 096	-	-	4 208 096	-	
Total	669 886 737	561 214 180	10 210 916	98 346 224	115 417	0

Note complémentaire portant sur l'état des engagements hors bilan du groupe :

I. Engagements financiers du groupe au 31/12/2021						
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 150 000	Monogros				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques	0	Attijari Banque + BIAT				
* Nantissement	47 052 000	Attijari Banque + BIAT + UIB + STB				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	58 202 000					
2-Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	0					
3-Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	0					
II. Dettes garanties par des sûretés au 31.12.2021						

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement	47 052 000	12 173 000	
Emprunt courant de gestion			
Autres			
TOTAL			

Note complémentaire à la note 4-2 « titres de participation » :

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, l'importance du patrimoine immobilier, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Participations	% de détention	Au 31/12/2021	Provision
BTE	0,01%	10 340	
BTS		20 000	
DINDY	6,97%	191 680	
ETTHIMAR		30 000	30 000
GEMO	50,00%	50 000	
HAJEB LAOUN	2,70%	160 000	
MEDIAL		18 000	18 000
RAYEN DISTRIBUTION		4	
SEPRIM		15 000	15 000
SNMVT	1,87%	6 920 026	
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100
SORIB		100	
STAC'S		34 380	34 380
TDA	0,67%	40 000	
TUNICOD		6 000	
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	2 745 569
UNITED MENAGEMENT	49,79%	1 714 812	1 714 812
AUTRES		71 202	71 202
Total		12 531 643	4 879 063

Note complémentaire à la note 10 « stocks » :

Les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NC 4.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

La méthode de base de provisionnement des stocks se présente comme suit :

- Année en cours : 0%
- Stock antérieur à une année : 10%
- Stock antérieur à deux années : 50%
- Stock antérieur à trois années : 75%
- Stock antérieur à quatre années : 100%

Note complémentaire portant sur les mouvements des capitaux propres :

Les capitaux propres consolidés se détaillent au 31/12/2020 et au 31/12/2021 comme suit :

	Capital Social	Réserves	Rt exercice	Total CP
Solde au 31/12/2020 (groupe)	39 938 746	19 685 683	(9 586 617)	50 037 812
Affectation résultat 2020		(9 694 887)	9 586 617	(108 270)
Résultat 2021 Groupe			(3 117 449)	(3 117 449)
Solde au 31/12/2021 (Groupe)	39 938 746	9 990 796	(3 117 449)	46 812 093

	Réserves	Dividendes	Rt exercice	Total
Solde au 31/12/2020 (Minoritaires)	17 591 808		1 041 193	18 633 001
Affectation résultat 2020	(132 196)	1 281 659	(1 041 193)	108 270
Dividendes		(1 281 659)		(1 281 659)
Résultat 2021 minoritaires			2 035 358	2 035 358
Solde au 31/12/2021 (Minoritaires)	17 459 612	0	2 035 358	19 494 970

Note complémentaire à la note 14 « liquidités et équivalents de liquidités » :

La provision constatée sur les liquidités et équivalents de liquidités est une provision relative à des billets de trésorerie accordés par les filiales (SIM et SGS) à la SNMVT Internationale qui est une société en difficulté et de très sérieux doutes existent sur sa capacité à rembourser ces montants.

Note complémentaire portant sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés :

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers consolidés du 31 décembre 2021.

Note complémentaire portant sur les informations sectorielles :

Etat de résultat consolidé par pôle d'activité

ETATS DE RESULTAT	31/12/2021			31/12/2020		
	Consolidation	Retail	Immobilier	Consolidation	Retail	Immobilier
Revenus	639 016	638 383	632	631 574	631 025	550
Autres produits d'exploitation	18 533	18 533	-	18 051	18 051	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	657 549	656 916	632	649 625	649 075	550
Achats de marchandises consommées	499 936	499 936	-	494 178	494 178	-
Achats d'approvisionnements consommés	18 622	18 618	4	19 383	19 402	-18
Charges de personnel	65 067	64 624	443	63 002	62 881	121
Autres charges d'exploitation	43 405	42 267	1 138	43 838	43 006	832
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	30 518	31 472	-953	29 223	29 608	-385
Dotations aux amortissements et provisions	27 440	22 349	5 091	24 067	22 196	1 871
<i>Dotation aux amortissements</i>	<i>22 723</i>	<i>20 726</i>	<i>1 997</i>	<i>23 078</i>	<i>21 219</i>	<i>1 859</i>
<i>Dotation aux provisions</i>	<i>4 716</i>	<i>1 623</i>	<i>3 094</i>	<i>989</i>	<i>977</i>	<i>12</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 078	9 123	-6 045	5 156	7 411	-2 256
Charges Financières Nettes	10 370	7 968	2 402	12 253	10 041	2 212
Produits Financiers	1 867	539	1 328	2 475	553	1 922
Autres gains ordinaires	9 500	2 276	7 224	1 072	826	246
Autres pertes ordinaires	839	797	42	1 363	1 349	14
				-	-	-
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	3 237	3 173	63	-4 914	-2 599	-2 314
Impôt sur les bénéfices	4 208	2 510	1 698	3 568	2 388	1 179
éléments extraordinaires	111	16	95	64	15	49
RESULTAT NET	-1 082	647	-1 729	-8 545	-5 003	-3 542

Indicateurs d'activité consolidés par pôle d'activité

ETATS DE RESULTAT	30/09/2022			31/12/2022		
	Consolidé	Commercial	Immobilier	Consolidé	Commercial	Immobilier
Revenus	478 575	478 159	415	646 681	646 124	558
Autres produits d'exploitation	14 684	14 684	0	19 079	19 079	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	493 258	492 843	415	665 761	665 203	558
Achats de marchandises consommées	376 800	376 800	0	507 210	507 210	0
Marge commerciale	101 774	101 359	415	139 471	138 913	558
Taux de marge commerciale	27,01%	26,90%	100,00%	27,50%	27,39%	100,00%
Charges de personnel	50 715	50 380	336	67 565	67 155	410
En % du CA	10,60%	10,50%	80,80%	10,45%	10,39%	73,55%
Charges financières nettes	6 582	6 274	308	8 812	8 248	564

5.5.5 Notes explicatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

Note explicative portant sur le ratio de gearing au 31/12/2021 supérieur à 1:

Au cours des dernières années, la société SNMVT ainsi que ces filiales ont fait face à plusieurs facteurs et aléas exogènes qui ont fortement impacté leurs performances opérationnelles et financières (notamment la crise du COVID-19, l'intensification de la concurrence, la forte inflation, la baisse du pouvoir d'achat, la hausse du TMM, etc.).

Durant cette période, le groupe a continué à investir afin de soutenir la croissance future (rénovation de magasins, investissement dans des équipements pour améliorer l'efficacité énergétique, etc.). Cette baisse des performances commerciales couplée à une continuité dans l'effort d'investissement a impacté les ratios financiers de la sociétés SNMVT et de ses filiales, notamment gearing qui est aujourd'hui supérieur à 1.

Le groupe SNMVT a aujourd'hui une stratégie claire afin de redresser sa situation opérationnelle et financière, notamment le ratio de gearing. Parmi les axes de cette stratégie figure l'augmentation de capital envisagée (qui améliorera directement le gearing) ainsi que les différents axes stratégiques explicités en détail dans le prospectus et qui visent à redresser la rentabilité du groupe, à renforcer sa capacité de génération de cash-flow et donc à améliorer sa solidité financière à terme.

Note explicative portant sur l'exclusion de la société Gémo du périmètre de consolidation :

La société Gémo détenue à hauteur de 50%, a été exclue de la consolidation conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, il s'agit d'une société qui fournit des services exclusifs aux deux sociétés qui la contrôlent conjointement. Il s'agit d'une société qui cessé toute activité depuis 2010.

5.5.6 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

Un actif du bilan consolidé rectificatif :

BILAN CONSOLIDE							
(Montants exprimés en dinars tunisiens)							
ACTIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Actifs immobilisés							
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	9 990 796	19 685 683
Ecart d'acquisition net		0	0	Résultat consolidé de l'exercice	17	(3 117 449)	(9 586 617)
Immobilisations incorporelles	6	28 827 277	27 800 682	Total		46 812 093	50 037 812
Amortissements		(26 954 843)	(25 662 337)	INTERETS MINORITAIRES			
Immobilisations incorporelles nettes		1 872 434	2 138 345				
Immobilisations corporelles	7	418 365 125	399 622 958	Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		17 459 612	17 591 808
Amortissements		(226 839 157)	(208 099 940)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		2 035 358	1 041 193
Immobilisations corporelles nettes		191 525 968	191 523 018				
Immobilisations financières	8	15 469 922	15 492 403	TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES		19 494 970	18 633 001
Provisions		(5 454 786)	(4 769 341)	PASSIFS			
Immobilisations financières nettes		10 015 136	10 723 062	PASSIFS NON COURANTS			
Total des actifs immobilisés		203 413 538	204 384 425				
Autres actifs non courants	9	4 552 807	5 383 951	Emprunts obligataires et bancaires	18	60 904 670	66 677 357
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		207 966 345	209 768 376	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		60 904 670	66 677 357
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Stocks	10	78 504 842	80 465 368	Fournisseurs et comptes rattachés	19	127 440 735	117 225 665
Provisions		(3 554 628)	(3 988 100)				
Stocks nets		74 950 214	76 477 268	Autres passifs courants	20	42 086 030	37 189 385
Clients et comptes rattachés	11	30 192 091	17 209 229				
Provisions		(4 238 956)	(4 269 112)	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	93 220 067	93 131 272
Clients et comptes rattachés nets		25 953 135	12 940 117				
Autres actifs courants	12	44 217 956	37 224 700				
Provisions		(1 108 454)	(1 108 454)				
Autres actifs courants nets		43 109 502	36 116 246				
Autres actifs financiers	13	470 133	174 225				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	41 009 235	47 418 261	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		262 746 832	247 546 322
Provisions		(3 500 000)					
Liquidités et équivalents de liquidités Nettes		37 509 235	47 418 261	TOTAL DES PASSIFS		323 651 502	314 223 679
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		181 992 220	173 126 116				
TOTAL DES ACTIFS		389 958 565	382 894 492	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		389 958 565	382 894 492

5.6. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2022, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, en ce qui concerne :

- Le bilan ne présente pas d'une manière distincte les réserves au niveau des capitaux propres et ce, contrairement aux dispositions de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- L'état de résultat ne mentionne pas d'une manière séparée la variation des stocks des produits finis et des encours et ce, contrairement aux dispositions de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires.

Par ailleurs, les notes aux états financiers intermédiaires ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :

- Un état sur les engagements hors bilan et ce, conformément aux dispositions de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- Un schéma des soldes intermédiaires de gestion conformément au modèle prévu par la NC01 norme générale.
- Une note portant déclaration que les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires par rapport aux plus récents états financiers annuels ou, si les principes et les méthodes ont été modifiés, une description de la nature et des effets de modifications effectuées et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note sur l'effet des changements, dans la structure de la société pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, si ces changements ont un effet significatif sur la période intermédiaire en cours et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur le revenu sectoriel et le résultat sectoriel et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 09 de la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la méthode de comptabilisation des stocks conformément aux dispositions du paragraphe 44 de la NC 04 relative aux stocks.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les prochains états financiers intermédiaires.

5.6.1 Etat financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

5.6.1.1 Bilan arrêté au 30 juin 2022

En dinars

<u>ACTIFS</u>	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		4 332 088	4 281 231	4 282 888
Amortissements		(4 203 657)	(4 073 539)	(4 139 418)
	3	128 431	207 692	143 470
Immobilisations corporelles		228 552 539	213 513 638	220 521 699
Amortissements		(142 960 633)	(129 552 222)	(136 198 541)
	4	85 591 906	83 961 416	84 323 158
Immobilisations financières		63 826 058	63 824 582	63 826 058
Provisions		(3 469 609)	(2 784 165)	(3 469 609)
	5	60 356 449	61 040 417	60 356 449
Total des actifs immobilisés		146 076 785	145 209 525	144 823 077
Autres actifs non courants	6	3 508 638	4 020 541	3 854 309
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		149 585 424	149 230 066	148 677 386
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Valeurs d'exploitation		69 177 662	71 145 240	71 146 175
Provisions		(3 458 877)	(3 528 724)	(3 458 877)
	7	65 718 785	67 616 516	67 687 298
Clients		11 021 379	9 237 293	10 494 534
Provisions		(2 776 202)	(2 815 358)	(2 579 022)
	8	8 245 176	6 421 935	7 915 512
Autres actifs courants		16 963 720	17 027 707	12 260 088
Provisions		(658 638)	(658 638)	(658 638)
	9	16 305 082	16 369 069	11 601 450
Placements et autres actifs financiers	10	176 904	101 084	136 473
Liquidités et équivalents de liquidités	11	15 889 498	10 138 462	11 741 753
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		106 335 445	100 647 066	99 082 486
TOTAL DES ACTIFS		255 920 868	249 877 132	247 759 872

	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		39 938 746	39 938 746	39 938 746
Autres capitaux propres		14 730 164	14 730 164	14 730 164
Résultats reportés		4 492 525	4 921 974	4 921 974
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		59 161 435	59 590 884	59 590 884
Résultat de l'exercice		(3 628 829)	(2 454 050)	(429 449)
Total des capitaux propres avant affectation	12	55 532 606	57 136 834	59 161 435
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	34 033 610	39 287 737	33 234 580
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		34 033 610	39 287 737	33 234 580
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	86 736 768	84 104 766	83 812 620
Autres passifs courants	15	41 637 794	39 416 430	32 294 563
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	37 980 090	29 931 365	39 256 674
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		166 354 653	153 452 561	155 363 857
TOTAL DES PASSIFS		200 388 262	192 740 298	188 598 437
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		255 920 868	249 877 132	247 759 872

5.6.1.2 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2022

En dinars

	NOTES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	287 672 587	287 888 315	618 317 561
Autres revenus d'exploitation	18	5 821 933	5 406 720	12 202 100
		293 494 520	293 295 035	630 519 661
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats des marchandises consommés	19	(236 220 881)	(236 619 104)	(507 820 040)
Achats d'approvisionnement consommés	20	(7 038 625)	(6 895 335)	(15 486 215)
Charges de personnel	21	(28 526 845)	(27 365 521)	(53 954 357)
Dotations aux amortissements & provisions	22	(7 896 537)	(8 392 730)	(16 794 490)
Autres charges d'exploitation	23	(18 272 373)	(17 367 654)	(35 370 385)
		(297 955 261)	(296 640 344)	(629 425 487)
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		(4 460 741)	(3 345 309)	1 094 174
Charges financières	24	(2 150 394)	(2 208 318)	(4 391 492)
Produits financiers	25	3 760 824	2 762 343	2 858 895
Autres gains ordinaires	26	56 522	1 159 246	1 980 698
Autres pertes ordinaires	27	(207 660)	(201 435)	(632 712)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS				
		(3 001 449)	(1 833 473)	909 563
Impôts sur les bénéfices	29	(627 280)	(620 477)	(1 338 812)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS				
		(3 628 729)	(2 453 950)	(429 249)
Autres pertes extraordinaires (cont Soc et de Solidarité)		-100	-100	-200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		(3 628 829)	(2 454 050)	(429 449)

5.6.1.3 Etat de flux de trésorerie arrêté au 30 juin 2022

En dinars

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	310 989 095	302 115 977	647 041 823
Encaissements reçus des autres débiteurs			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(296 047 249)	(301 660 869)	(643 861 277)
Intérêts payés	(2 174 162)	(2 060 113)	(4 268 383)
Intérêts reçus	47 892	46 737	165 016
Impôts sur les bénéfices payés	-	(222 807)	(222 807)
Autres flux liés à l'exploitation	(432 959)	(490 909)	-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	12 382 617	(2 271 984)	(1 145 628)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 770 035)	(3 451 734)	(8 995 194)
Encaissement provenant/cession d'immob corp.	-	975 000	1 155 000
Encaissement des dividendes	-	668 200	3 243 006
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	(7 770 035)	(1 808 534)	(4 597 188)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes	(12 000)	(62 400)	(102 400)
Encaissements provenant des emprunts	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Décaissements provenant des remboursements/emprunts	(5 929 140)	(9 031 392)	(16 595 781)
Encaissements & Décaissements provenant des rachats/achats des billets de trésorerie	(3 000 000)	1 000 000	3 000 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINAN.	(1 941 140)	(1 093 792)	(6 698 181)
VARIATION DE TRESORERIE	2 671 442	(5 174 307)	(12 440 997)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	(7 312 809)	5 128 188	5 128 188
Trésorerie à la clôture de la période	28 (4 641 367)	(46 119)	(7 312 809)

5.6.1.4 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

1. CREATION ET ACTIVITES DE LA SOCIETE

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 Août 1933. Le capital social s'élève à 39 938 746 dinars tunisiens divisés en 19 969 373 actions de 2 dinars chacune, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010, qui a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, ainsi qu'aux trois augmentations du capital par incorporation des réserves décidées respectivement par les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 juin 2011, du 17 mai 2012 et du 29 mai 2015, qui ont ramené le capital social de 18 490 160 dinars à 27 735 240 dinars, puis de 27 735 240 dinars à 33 282 288 dinars et puis de 33 282 288 dinars à 39 938 746 dinars.

La « S.N.M.V.T » est cotée en bourse depuis 1995 et est contrôlée par la société EXIS.

La « S.N.M.V.T » a pour objet, principalement, le commerce de détail à rayons multiples de toutes les marchandises et de tous les produits.

Sur le plan fiscal, la société est soumise au droit commun. En matière de la TVA, elle est partiellement assujettie.

2. METHODES COMPTABLES ADOPTEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Immobilisations

Les immobilisations de la société figurent à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition, hors taxes récupérables et sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Immobilisations incorporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 01/01/2019
Logiciels informatiques	3 ans	5 ans
Fonds de commerce	De 10 à 20 ans	10 à 20ans

Immobilisations corporelles :	Jusqu'au 31/12/2018	A partir du 01/01/2019
Constructions	20 ans	30 ans
Installations générales, agencement et aménagement des constructions	10 ans	12 ans
Installations et Matériel d'exploitation	10 ans	12 ans
Outillages d'exploitation (valeur ≤ 500 DT)	1 ^{ère} année	1 ^{ère} année
Petits matériels d'exploitation	3 ans	3 ans
Matériel de transport	5 ans	5 ans
Équipement et matériel de bureau	10 ans	12 ans
Équipement et matériel informatique	3 ans	5 ans
Agencements et installations générales	10 ans	12 ans

2.3. Titres de participation

Les titres acquis par la société ont été, conformément aux critères de classement prévus au système comptable des entreprises, considérés comme un placement à long terme et inscrits parmi les immobilisations financières à l'actif du bilan. La note 5.1 des états financiers détaille les différentes participations à long terme et dans les sociétés filiales, avec un état détaillé des provisions constatées et des pourcentages de participations pour les sociétés filiales.

Ces placements ont été constatés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la clôture de chaque exercice, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les titres de participation détenus par la société concernent des sociétés non cotées.

2.4. Constatations des frais préliminaires et des charges à répartir

Les frais préliminaires et les frais de pré-exploitation engagés avant l'ouverture des nouveaux magasins ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises, à l'actif du bilan au poste « autres actifs non courants ».

La résorption de ces frais, est constatée sur une période de trois années, à partir de l'entrée effective des magasins en exploitation.

Les charges à répartir qui correspondent notamment à des frais de formation, et de restructuration, ont été inscrits conformément au système comptable des entreprises (§ 19 de la NCT 10), à l'actif du bilan au poste « autres actifs non courants ».

La résorption de ces charges à répartir, est constatée, conformément au § 24 de la NCT 10, sur une période de trois années, à partir de l'exercice de leur constatation.

2.5. Valeurs d'exploitation

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les stocks des produits non alimentaires étaient valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération de la TVA, étaient valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

A compter du 1^{er} Janvier 2020, les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NCT 4. L'impact du changement de méthode est non significatif, vu la rotation élevée des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

2.6. Placements à court terme

Les titres acquis par la société, classés selon les critères prévus par le système comptable des entreprises comme des placements à court terme, ont été inscrits au bilan à la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur du marché, par référence au cours boursier moyen de clôture, et les plus-values et moins-values dégagées sont portées au résultat de l'exercice. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision et les plus-values ne sont pas constatées.

2.7. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération. Les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas parmi les charges ou produits financiers.

2.8. Revenus des titres

Les revenus des titres sont constatés parmi les produits financiers sur la base de la décision de l'assemblée générale ordinaire ayant statué sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

2.9. Revenus

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- La société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que les avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société ; et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

2.10. Unité monétaire

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont libellés en Dinar Tunisien.

3. *Immobilisations incorporelles*

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Logiciels informatiques	745 892	692 978	696 692
Fonds de commerce	3 586 196	3 586 196	3 586 196
Avance sur immob en cours	-	2 057	-
<i>Total</i>	4 332 088	4 281 231	4 282 888

4. Immobilisations corporelles	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Terrain	3 711 404	3 711 404	3 711 404
Constructions	7 973 609	7 669 447	7 854 304
Agencements des constructions	575 896	642 447	575 896
Installations et matériel d'exploitation	107 505 241	97 674 795	104 342 866
Petit matériel d'exploitation	7 654 270	7 201 568	7 614 027
Matériel de transport	737 571	73 226	679 547
Installations générales, agencements et aménagements divers	90 137 891	90 450 255	86 061 098
Equipements de bureau	1 904 580	759 632	1 891 276
Matériel informatique	5 355 959	3 373 413	5 184 168
Immobilisations en cours	2 798 496	1 759 728	2 409 491
Avances sur immobilisations en cours	197 622	197 723	197 622
Total	228 552 539	213 513 638	220 521 699

4.1 Tableau des mouvements des immobilisations

Le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations de la période :

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	Valeur au 1/1/2022	Acquisition 2022	Régularisation 2022	Cession 2022	Valeur au 30/06/2022	Amortissement cumulé 1/1/2022	Dotation de 2022	Régularisation 2022	Amortissement cumulé 2022	Valeurs nettes au 30/06/2022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	3 711 404	-	-	-	3 711 404	-	-	-	-	3 711 404
Constructions	7 854 304	119 305	-	-	7 973 609	7 391 504	43 105	-	7 434 608	539 000
Installations, agencements constructions	575 896	-	-	-	575 896	98 500	22 428	-	120 928	454 968
Installations et Matériel d'exploitation	104 342 866	3 162 375	-	-	107 505 241	69 235 500	2 701 623	-	71 937 123	35 568 118
Petit matériel d'exploitation	7 614 027	40 242	-	-	7 654 270	2 538 906	307 896	-	2 846 802	4 807 468
Matériel de transport	679 547	58 025	-	-	737 571	449 533	43 905	-	493 438	244 133
Agencement, aménagements et installations	86 061 098	4 076 793	-	-	90 137 891	50 355 943	3 499 022	-	53 854 965	36 282 927
Equipement et matériel de bureau	1 891 277	13 304	-	-	1 904 580	1 499 976	40 651	-	1 540 626	363 954
Equipement et matériel informatique	5 184 168	171 791	-	-	5 355 959	4 628 680	103 463	-	4 732 143	623 816
Immobilisations en cours	2 409 491	389 004	-	-	2 798 496	-	-	-	-	2 798 496
Avances sur immobilisations en cours	197 622	-	-	-	197 622	-	-	-	-	197 622
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220 521 700	8 030 839	-	-	228 552 539	136 198 540	6 762 093	-	142 960 633	85 591 906
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciels	696 692	-	-	-	745 892	651 779	11 449	-	663 228	82 664
Fonds de commerce	3 586 196	-	-	-	3 586 196	3 487 639	52 790	-	3 540 430	45 767
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 282 888	-	-	-	4 332 088	4 139 418	64 239	-	4 203 657	128 431
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	224 804 587	8 030 839	-	-	232 884 627	140 337 959	6 826 332	-	147 164 290	85 720 336

5. Immobilisations Financières

		<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Titres de participation	5.1	63 216 979	63 216 980	63 216 979
Prêts à plus d'un an				
Dépôts et cautionnements		608 954	607 477	608 954
Créances rattachées à des participations		125	125	125
	Total Brut	63 826 058	63 824 582	63 826 058
A déduire provision /dépréciation des titres	5.1	(3 469 609)	(2 784 165)	(3 469 609)
	Total Net	60 356 449	61 040 417	60 356 449

5.1. Titres de participation

Le portefeuille titre de la société, totalise une valeur nette de de 59 747 370 dinars au 30 juin 2022. La ventilation de cette participation, par société, se présente comme suit :

Participations	% dans le capital	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Société MONOGROS	98,73%	987 300	987 300	987 300
Société ETTHIMAR		30 000	30 000	30 000
Société SORIEB		100	100	100
Société L'Immobilière Monoprix - SIM	43,01%	28 794 030	28 794 030	28 794 030
Sté FILAT.H.EL AYOUM		160 000	160 000	160 000
B.T.S		10 000	10 000	10 000
Sté DINDY		191 680	191 680	191 680
S.G.S TOUTA	99,96%	15 842 573	15 842 573	15 842 573
Sté MEDIAL		18 000	18 000	18 000
GEMO	50%	50 000	50 000	50 000
Sté SAHARA CONFORT	100%	12 374 493	12 374 494	12 374 493
M.M.T	68,25%	430 000	430 000	430 000
SNMVT INTERNATIONAL	50,02%	250 100	250 100	250 100
UNITED MANAGMENT	7,70%	428 703	428 703	428 703
UNITED DECS	50,00%	3 000 000	3 000 000	3 000 000
STONE HEART. SARL	5,86%	650 000	650 000	650 000
Valeur brute des participations		63 216 979	63 216 980	63 216 979
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société ETHIMAR		(30 000)	(30 000)	(30 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société MEDIAL		(18 000)	(18 000)	(18 000)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "SNMVT INTERNATIONAL"		(250 100)	(250 100)	(250 100)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED MANAGMENT"		(428 703)	(428 703)	(428 703)
A déduire provision pour dépréciation des actions de la société "UNITED DECS"		(2 742 806)	(2 057 362)	(2 742 806)
		(3 469 609)	(2 784 165)	(3 469 609)
Valeur nette des participations		59 747 370	60 432 815	59 747 370

Les sociétés MONOGROS, SIM, SGS-TOUTA,MMT, TSS SAHARA CONFORT,STONE HEART, SARL sont contrôlées par la S.N.M.V.T – MONOPRIX .

6. Autres actifs non courants	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Frais préliminaires bruts	12 564 128	12 507 857	12 564 128
Frais préliminaires en cours bruts	1 428 647	1 445 950	1 428 647
(-) la résorption cumulée des frais préliminaires	(11 971 930)	(11 388 237)	(11 686 125)
Charges à répartir brutes	7 054 890	5 879 966	6 560 214
(-) la résorption cumulée des charges à répartir	(5 567 097)	(4 424 995)	(5 012 555)
Total	3 508 638	4 020 541	3 854 309

7. Stocks

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Stocks de marchandises magasins	58 870 686	61 698 456	63 735 677
Stocks de marchandises dépôt	9 846 479	9 047 245	6 972 034
Stocks emballages et étiquettes	263 960	254 871	289 770
Stocks fournitures	196 537	144 668	148 694
Total Brut	69 177 662	71 145 240	71 146 175
A déduire provision pour dépréciation de stock	-3 458 877	-3 528 724	-3 458 877
Total Net	65 718 785	67 616 516	67 687 298

8. Clients et comptes rattachés

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Clients, ventes à crédit	1 544 809	128 845	377 740
Créances sur participation fournisseurs 8.1	6 320 846	5 275 771	5 545 973
Clients, chèques impayés	872 530	841 902	852 052
Clients, effets à recevoir impayés	1 397	1 397	1 397
Autres clients,	2 281 797	2 989 378	3 717 372
Total Brut	11 021 379	9 237 293	10 494 534
Provisions pour créances clients	-2 005 802	-2 110 257	-1 846 149
Provisions sur chèques impayés	-769 003	-703 704	-731 476
Provisions sur effets impayés	(1 397)	(1 397)	(1 397)
	(2 776 202)	(2 815 358)	(2 579 022)
Total Net	8 245 176	6 421 935	7 915 512

8.1 Les créances sur participations fournisseurs correspondent à des facturations faites par la société aux fournisseurs en contre partie essentiellement des factures de promotion, de référencement des nouveaux produits, référencement des nouveaux magasins, publication aux catalogues et location de têtes de gondole.

9. Autres actifs courants

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Personnel avances et acomptes	737 906	109 071	730 725
Etat, impôts et taxes, IS retenues à la source	195 026	211 489	67 640
Etat, impôts et taxes, AP&IS à reporter	392 358	395 728	1 187 183
Etat, impôts et taxes TVA à reporter	1 070 555	844 513	711 372
Etat, impôts et taxes TFP à reporter	144 298	144 583	
Autres débiteurs	3 769 033	4 421 983	3 671 327
Produits à recevoir, dividendes		2 703 952	
Autres produits à recevoir	4 215 054	449 658	217 983
Charges constatées d'avance	2 197 785	1 819 357	1 354 508
Produits constatés d'avance			
Compte d'attente	4 241 705	5 927 373	4 319 350
Total Brut	16 963 720	17 027 707	12 260 088
Provisions sur comptes débiteurs divers	-658 638	-658 638	-658 638
Total Net	16 305 082	16 369 069	11 601 450

10. Placements et autres actifs financiers

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Prêts au personnel	176 904	101 084	136 473
Total	176 904	101 084	136 473

11. Liquidités et équivalents de liquidités

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Billets de trésorerie	5 000 000	-	-
Placements	32 581	32 581	32 581
Chèques à l'encaissement	80 862	83 462	83 050
Banques & CCP	9 091 357	8 190 110	9 431 625
Caisses	1 684 698	1 832 309	2 194 497
Total	15 889 498	10 138 462	11 741 753



12. Capitaux propres

		<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Capital social	(a)	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins- values sur cession actions propres	(b)	47 006 47 006	47 006 47 006	47 006 47 006
Réserve légale	(c)	3 993 875	3 993 875	3 993 875
Réserve pour réinvestissement financier exonéré	(c)	11 282 000	11 282 000	11 282 000
Autres capitaux propres- Réserve ordinaire	(c)	2 550 298	2 550 298	2 550 298
Autres capitaux propres- effet de modification comptable	(d)	-3 143 015	-3 143 015	-3 143 015
Réserve pour fonds social		300 000	300 000	300 000
A déduire prêt au personnel /fonds social		-336 519	-238 420	-256 750
A ajouter remboursement prêt au personnel /fonds social				
A ajouter intérêts fonds social /fonds social		16 042	10 439	13 340
A déduire Débiteur créditeur divers		18 789	-27 672	-11 539
A déduire dons au personnel /fonds social		0	-11 539	-39 185
Disponibilités en banque /fonds social		1 688	-32 808	-5 866
	(e)	14 683 158	14 683 158	14 683 158
Résultats reportés		4 492 525	4 921 974	4 921 974
	(d)	4 492 525	4 921 974	4 921 974
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(a)+(b)+(c)+(d)	59 161 435	59 590 884	59 590 884
Résultat de l'exercice (1)		(3 628 829)	-2 454 050	-429 449
Total des capitaux propres après résultat de la période		55 532 606	57 136 834	59 161 435
Valeur nominale de l'action (A)		2	2	2
Nombre d'actions (2)		19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat par action (1) / (2)		-0,123	-0,123	-0,022

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 Avril 2010 a ramené la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 2 dinars, et en conséquence le capital à cette date, est devenu représenté par 9 245 080 actions de 2 dinars de nominal.

Par ailleurs, deux augmentations du capital ont été décidées par:

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2011, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 9 245 080 DT. Le capital après cette augmentation est de 27 735 240 DT représenté par 13 867 620 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 17 Mai 2012, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 5 547 048 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 33 282 288 DT représenté par 16 641 144 actions de valeur nominale 2 DT.

- L'assemblée Générale Extraordinaire du 29 Mai 2015, qui a augmenté le capital par incorporation des réserves et des résultats reportés à hauteur de 6 656 458 DT. Le capital après cette deuxième augmentation est de 39 938 746 DT représenté par 19 969 373 actions de valeur nominale 2 DT.

(b) et (c) Le total des réserves comprend pour un montant de 9 102 000 dinars, des réserves rattachées aux exercices 2013 et antérieurs, et demeurent par conséquent, non soumis à la retenue à la source conformément à l'article 19 de la Loi des Finances 2014

(d) Le compte « Autres capitaux propres - Effet de modification comptable » inscrit parmi les capitaux propres, enregistre l'effet des discordances d'interprétations des clauses contractuelles pour la fixation des indemnités des assurances à rembourser à la SNMVT suite aux événements de janvier 2011, ainsi que suite à un incendie survenu en 2012.

En effet, la société a estimé les indemnités pouvant être retenues par les assurances en se basant sur les états réels des différents sinistres et particulièrement sur la base des clauses contractuelles liant la société à ses deux assureurs la GAT et la BIAT ASSURANCE.

Cependant, la société s'est heurtée à des difficultés de remboursement des indemnités constatées en raison des lectures et des interprétations différentes des clauses contractuelles par les deux assureurs, dont notamment au niveau des bases à retenir pour le calcul des indemnités.

Ces difficultés d'interprétations ont fait l'objet de plusieurs correspondances et ont abouti au refus de rembourser le reliquat des indemnités réclamées qui s'élève à la somme de 3 928 768 dinars.

Par conséquent, la société a enregistré cette différence en tant que modification comptable, parmi les capitaux propres, et ce conformément à la norme comptable 11 « Norme comptable relative aux modifications comptables » du système comptable des entreprises, et plus particulièrement le paragraphe 29 qui prévoit, que dans pareille situation où des erreurs d'estimations ont été observées suite à une mauvaise interprétation des faits, le montant de la correction de ladite erreur fondamentale dans les états financiers antérieurs, doit être comptabilisé en ajustant les capitaux propres d'ouverture.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres - Réserve ordinaire	Autres capitaux propres - Effet modification comptable	Réserve pour réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Fonds social	Dividendes distribués	Plus value sur cession actions propres	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	4 921 974	(429 449)	0	0	47 006	59 161 435
Affectation approuvée par l'AGO de l'exercice 2021						(429 449)	429 449				-
Répartition dividendes											
Affectation fonds social											
Résultat de la période 2022							(3 628 829)				(3 628 829)
SOLDE AU 30 JUIN 2022	39 938 746	3 993 875	2 550 298	(3 143 015)	11 282 000	4 492 525	(3 628 829)	0	0	47 006	55 532 606

13. Emprunts bancaires

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Crédit moyen terme ATTIJARI BANK	22 384 746	22 127 609	14 393 096
Crédit moyen terme BT	11 637 464	17 148 728	18 830 084
Dépôt et cautionnement reçus	11 400	11 400	11 400
Total	34 033 610	39 287 737	33 234 580

14. Fournisseurs et comptes rattachés

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Fournisseurs locaux de marchandises	27 164 138	21 533 765	3 774 825
Fournisseurs étrangers de marchandises		11 275	
Fournisseurs moyens généraux	1 358 604	9 679 052	9 754 813
Fournisseurs chèques en instance	2 809 746	2 038 518	2 102 113
Fournisseurs locaux de remises, effets à payer	46 488 966	49 599 000	63 924 192
Fournisseurs Invest & moyens généraux, effets à payer	1 000 738	761 556	977 783
Fournisseurs locaux d'immobilisations	(259 853)	466 054	469 376
Fournisseurs étrangers d'immobilisations	(93 260)	(517 144)	346 229
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	319 579	380 269	320 284
Fournisseurs, factures non parvenues	18 756 500	19 696 649	17 811 754
Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	1 818 128	124 178	
Fournisseurs, moyens généraux en cours	241 980	260 035	249 334
Fournisseurs, opérations d'importation	(50 919)	(263 568)	46 866
Fournisseurs locaux, remises et ristournes	(11 893 699)	(19 116 248)	(15 411 172)
Fournisseurs emballages à rendre	(923 880)	(548 625)	(553 777)
Total	86 736 768	84 104 766	83 812 620

15. Autres passifs courants

		<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Personnel	15.1	4 020 575	2 356 204	1 894 388
Etat, et collectivités locales	15.2	3 932 319	1 740 631	6 547 015
CNSS		2 891 356	2 798 090	
Actionnaires dividendes à payer				3 584 387
Créditeurs divers		392 362	1 926 407	1 516 567
Assurance groupe		587 359	381 257	193 817
Charges à payer		23 568 756	24 290 926	12 478 218
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation		5 766 419	5 308 096	286 318
Produits constatés d'avance		441 147	562 976	5 736 215
Compte d'attente		37 501	51 843	57 638
Total		41 637 794	39 416 430	32 294 563

15.1. Personnel

	<i>Au</i> 30/06/2022	<i>Au</i> 30/06/2021	<i>Au</i> 31/12/2021
Rémunération due au personnel	1 940 094	425 551	226 541
Congés payés et intéressement	2 010 256	1 861 894	1 645 840
Oppositions sur salaires	70 225	68 759	22 007
Total	4 020 575	2 356 204	1 894 388

15.2. Etat, et collectivités publiques

	<i>Au</i> 30/06/2022	<i>Au</i> 30/06/2021	<i>Au</i> 31/12/2021
Etat, impôts et taxes,	3 168 852	1 046 892	2 934 568
Etat, impôts et taxes, TVA à payer	136 207	84 680	2 304 586
Impôt sur les bénéfices	627 260	609 059	1 307 861
Total	3 932 319	1 740 631	6 547 015

16. Concours bancaires et autres passifs financiers

	<i>Au</i> 30/06/2022	<i>Au</i> 30/06/2021	<i>Au</i> 31/12/2021
Billets de trésorerie souscrits	5 000 000	6 000 000	8 000 000
Crédits bancaires BT, échéances à moins d'un an	5 511 264	5 844 600	5 511 263
Crédits bancaires ATTIJARI BANK, échéances à -d'un an	6 742 863	7 648 932	6 471 032
Intérêts courus sur emprunts	195 097	253 253	219 817
Concours bancaires	20 530 866	10 184 580	19 054 562
Total	37 980 090	29 931 365	39 256 674

17. Revenus

Le chiffre d'affaires réalisé au cours du premier semestre 2022 s'élève à 287 672 587 DT contre 287 888 315 DT au premier semestre de 2021, enregistrant une légère baisse de 215 728 DT (Soit -0,07%).

18. Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation, qui totalisent 5 821 933 DT au 30 juin 2022 contre 5 406 720 DT pour la même période de l'exercice précédent, proviennent essentiellement des factures de promotion, de référencement nouveaux produits, référencement nouveaux magasins, catalogues, têtes de gondole...

19. Achats de marchandises

Le coût des marchandises vendues pour le premier semestre de l'année 2022 a diminué de 398 223 DT (ou - 0,17%) par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent. Ce coût est ramené de 236 619 104 DT au premier semestre 2021 à 236 220 881 DT pour la même période de 2022.

Cette diminution est la conséquence de la baisse du chiffre d'affaires de la société pour la même période.

La Marge commerciale a augmenté au cours du premier semestre 2022 de 182 495 DT, passant de 51 269 211 DT à 51 451 706 DT.



Le taux de marge du premier semestre de l'année 2022 s'élève à 21,8 %, contre 21,7 % pour la même période de l'année 2021, soit une augmentation de 0,1 point.

20. Achats d'approvisionnement consommés

La rubrique "Achats d'approvisionnement consommés", qui totalise 7 038 625 DT au 30 juin 2022 contre 6 895 335 DT pour la même période de l'exercice précédent, enregistre les achats des emballages et étiquettes, les consommations d'eau, d'électricité et du gaz, ainsi que les fournitures non stockées.

21. Charges de personnel

Les Charges de personnel totalisent 28 526 845 DT au 30 juin 2022 contre 27 365 521 DT pour la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 1 161 323 DT.

22. Dotations aux amortissements et résorptions

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Dotations des immobilisations incorporelles	64 239	63 678	127 901
Dotations des immobilisations corporelles	6 762 093	6 766 985	13 405 045
Résorptions des frais préliminaires	285 806	430 349	728 237
Résorptions des charges à répartir	554 543	639 998	1 227 558
Dotations /provisions pour risques fournisseurs &d'exploitation	1 613 459	1 725 289	2 381 336
Dotations /provisions pour créances douteuses	1 263 980	1 412 340	1 148 232
Dotations /provisions pour chèques impayés	40 000	40 002	74 422
Dotations /provisions pour dépréciations des stocks		49 998	3 458 877
Dotation/provisions des titres de participation			685 444
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks			(3 478 726)
Reprises /provisions /risque fournisseurs &exploitation	(1 418 419)	(1 369 786)	(1 597 713)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 104 328)	(1 366 123)	(1 366 123)
Reprises/ provisions autre risque	(164 836)		
Total	7 896 537	8 392 730	16 794 490

23. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 18 272 373 DT au 30 juin 2022 contre 17 367 654 DT pour la même période de l'exercice précédent soit une augmentation de 904 719 DT. Cette rubrique enregistre essentiellement les coûts des entretiens et de réparations, des assurances, des honoraires, les frais de publicité et de communication.

24. Charges financières nettes

	<i>Au</i> <i>30/06/2022</i>	<i>Au</i> <i>30/06/2021</i>	<i>Au</i> <i>31/12/2021</i>
Intérêts sur emprunts bancaires BT	712 192	676 434	1 502 027
Intérêts sur emprunt bancaire Attijari Bank	934 359	1 119 959	2 207 644
Intérêts sur comptes courants bancaires	243 031	224 103	274 861
Intérêts sur billets de trésorerie	260 392	187 577	398 376
Pertes de change			8 339
Escomptes accordés	420	245	245
Total	2 150 394	2 208 318	4 391 492

25. Produits financiers

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Revenus des titres de participation	3 710 737	2 703 952	2 703 952
Produits financiers sur comptes courants bancaires	49 992	58 391	154 893
Gains de change	95		50
Total	3 760 824	2 762 343	2 858 895

26. Autres gains ordinaires

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Reprises provisions sur chèques impayés	2 472	1 446	8 094
Autres gains ordinaires	54 050	1 157 800	1 972 604
Total	56 522	1 159 246	1 980 698

27. Autres pertes ordinaires

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Autres pertes ordinaires	207 660	201 435	632 712
Total	207 660	201 435	632 712

28. Etat des flux de trésorerie :

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Détail de la trésorerie à la clôture de la période :			
Placements (SICAV)	32 581	32 581	32 581
Chèques à l'encaissement	80 862	83 462	83 050
Billets de trésorerie	5 000 000		
Banques & CCP	9 091 357	8 190 110	9 431 625
Caisses	1 684 698	1 832 308	2 194 497
Découverts bancaires	(20 530 866)	(10 184 580)	(19 054 562)
Total	(4 641 367)	(46 119)	(7 312 809)

29. Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de la période de l'exercice 2022 s'élève à 627 280 DT, contre 620 477 DT pour la même période de l'exercice précédent, et déterminé comme suit :

	<i>Au 30/06/2022</i>	<i>Au 30/06/2021</i>	<i>Au 31/12/2021</i>
Minimum d'impôt sur les sociétés (0,2%CA)	627 260	620 477	1 307 861
Retenue à la source libératoire	20	-	30 951
Total	627 280	620 477	1 338 812

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers intermédiaires du 30 juin 2022, l'affaire demeure non encore clôturée définitivement devant les tribunaux judiciaires compétents (Cour de cassation). Les risques y relatifs ont été estimés et constatés dans les comptes de la société.

31. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers intermédiaires du 30 juin 2022.

5.6.1.5 rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des
bureaux - Center Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : +216 70 72 84 50
Fax : +216 70 72 84 05
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Email : administration@finor.com.tn

TUNIS, le 31 Août 2022

Messieurs les actionnaires de la Société
Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« S.N.M.V.T-MONOPRIX »
1, rue LARBI ZARROUK
2014 MEGRINE

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2022

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » comprenant le bilan au 30 juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie arrêtés à cette date et des notes aux états financiers.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Les états financiers intermédiaires qui font apparaître un total bilan de 255 920 868 DT et un résultat déficitaire de 3 628 829 DT ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au covid 19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Cette responsabilité comprend : l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

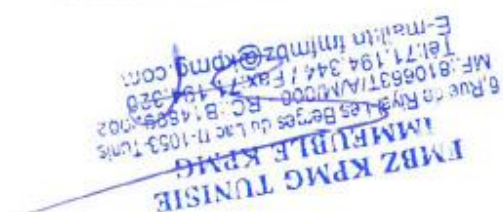
2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité. Nous avons effectué cet examen conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser notre examen limité en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas en conséquence effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T - MONOPRIX » arrêtés au 30 juin 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux système comptables des entreprises en Tunisie.

F.M.B.Z KPMG Tunisie
M. Mohamed Imed LOUKIL



FINOR
M. Walid BEN SALAH



5.6.1.6 Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

Note complémentaire portant sur l'état des engagements hors bilan :

I. Engagements financiers au 30/06/2022

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 150 000	Monogros				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement	41 000 000	Attijari Banque				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	52 150 000					
2-Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	0					
3-Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						

* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	0					

II. Dettes garanties par des sûretés au 30/06/2022

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement	41 000 000	173 000	
Emprunt courant de gestion			
Autres			
TOTAL			

Note complémentaire portant sur le schéma des soldes intermédiaires de gestion :

PRODUITS	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	CHARGES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	SOLDES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	293 494 520	293 295 035	630 519 661	Coût des ventes	243 259 506	243 514 439	523 306 255	Marge Commerciale	50 235 014	49 780 596	107 213 406
Marge commerciale	50 235 014	49 780 596	107 213 406	Autres charges externes	17 154 721	16 322 989	33 292 219				
TOTAL	50 235 014	49 780 596	107 213 406	TOTAL	17 154 721	16 322 989	33 292 219	Valeur ajoutée brute	33 080 293	33 457 607	73 921 187
Valeur ajoutée brute	33 080 293	33 457 607	73 921 187	Impôts et taxes	1 117 652	1 044 665	2 078 166				
				Charges de personnel	28 526 845	27 365 521	53 954 357				
TOTAL	33 080 293	33 457 607	73 921 187	TOTAL	29 644 497	28 410 186	56 032 523	Excédent Brut d'Exploitation	3 435 796	5 047 421	17 888 664
Excédent Brut d'Exploitation	3 435 796	5 047 421	17 888 664	Autres charges et pertes	207 660	201 435	632 712				
Autres produits et gains	56 522	1 159 246	1 980 698	Charges financières	2 150 394	2 208 318	4 391 492				
Produits financiers	3 760 824	2 762 343	2 858 895	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 896 537	8 392 730	16 794 490				
				Impôt sur le résultat ordinaire	627 280	620 477	1 338 812				
TOTAL	7 253 142	8 969 010	22 728 257	TOTAL	10 881 871	11 422 960	23 157 506	Résultat des activités ordinaires	-3 628 729	-2 453 950	-429 249
Résultat positif des activités ordinaires	0	0	0	Résultat négatif des activités ordinaires	3 628 729	2 453 950	429 249				
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires	100	100	200				
TOTAL	0	0	0	TOTAL	3 628 829	2 454 050	429 449	Résultat net	-3 628 829	-2 454 050	-429 449

Note complémentaire portant sur la permanence des méthodes :

Les états financiers de la « S.N.M.V.T » sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien, et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

La société a adopté les mêmes principes comptables pour l'arrêter des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 que ceux appliqués pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

Note complémentaire portant sur le changement de la structure de la société :

Aucun changement dans la structure de la société, y compris les regroupements et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'a eu lieu pendant la période intermédiaire.

Note complémentaire portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels :

Aucun élément inhabituel de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie survenu courant le premier semestre 2022 n'est à signaler.

Note complémentaire portant sur la nature et les montants des changements d'estimation :

La société a maintenu pour la préparation de ses états financiers intermédiaires les mêmes règles et principes d'estimation que ceux utilisés pour les arrêtés annuels de ses comptes en l'occurrence ceux au 31 décembre 2021.

Note complémentaire portant sur le revenu sectoriel et le résultat sectoriel :

La SNMVT est une société commerciale de vente de détail, elle opère sur un seul secteur d'activité.

Note complémentaire portant sur la méthode de comptabilisation des stocks :

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2019, les stocks des produits non alimentaires étaient valorisés aux derniers coûts d'achats hors taxes récupérables. Les stocks des produits alimentaires, situés hors champ de la récupération de la TVA, étaient valorisés aux derniers coûts d'achats toutes taxes comprises.

A compter du 1er Janvier 2020, les stocks sont valorisés selon la méthode du premier entré, premier sorti, qui est en conformité avec la NC 4. L'impact du changement de méthode est non significatif, vu la rotation élevée des stocks.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées en fonction de l'antériorité et du taux de rotation des articles.

La méthode de base de provisionnement des stocks se présente comme suit :

- Année en cours : 0%
- Stock antérieur à une année : 10%
- Stock antérieur à deux années : 50%
- Stock antérieur à trois années : 75%
- Stock antérieur à quatre années : 100%

Note complémentaire portant sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture des états financiers individuels arrêtés au 30 juin 2022.

Note complémentaire portant sur la démarche RSE :

La société SNMVT a pour vision de jouer un rôle exemplaire en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Sur le volet social, le groupe a créé un fonds permettant de soutenir les employés dans les circonstances difficiles de la vie. Ce soutien se concrétise par des dons. Les dossiers des employés sont étudiés par un comité avec des représentants de la direction et des salariés.

De même, la société souhaite neutraliser son empreinte environnementale. Cela est traduit sur plusieurs axes :

- La maîtrise de la consommation d'énergie : à travers des investissements significatifs pour le renouvellement des équipements de froid, de climatisation et d'éclairage. L'enseigne a renforcé ses procédures et ses outils pour un meilleur monitoring de la consommation d'énergie. En outre, par une optimisation des kilomètres parcourus par la flotte logistiques permettant de réduire la consommation de carburant.
- La consommation de papier : à travers la réduction du nombre de catalogues promotionnels et une meilleure utilisation du digital. Dans ce cadre, plusieurs opérations de reboisement ont été financés en partenariat avec des associations environnementales en Tunisie.
- La déplastification : à travers les cahiers des charges des produits sous marques propres, fabriqués par les industriels tunisiens pour le compte de l'enseigne Monoprix ainsi que par le financement d'opérations de nettoyage de la cote en partenariat avec des associations environnementales en Tunisie.
- La sensibilisation : plusieurs opérations de communication ont été organisées pour sensibiliser les clients, les employés ainsi que les enfants sur l'importance de protéger l'environnement en Tunisie.

5.6.1.7 Notes explicatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

Note explicative de l'augmentation enregistrée au niveau de la rubrique « revenus des titres de participation » de la note 25 « produits financiers » :

Les « produits financiers » ont enregistré une augmentation significative des revenus des titres de participation au 30/06/2022 par rapport au 30/06/2021 et au 31/12/2021 de 1M DT résultant de l'augmentation des Dividendes distribués par la société SIM (amélioration du résultat bénéficiaire de 2,3M dinars).

5.6.1.8 Notes rectificatives aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022

Capitaux propres et passifs rectificatifs portant sur la présentation des réserves :

BILAN				
(Arrondi au dinar tunisien)				
		<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2022	2021	2021
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>				
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		39 938 746	39 938 746	39 938 746
Réserves		17 826 173	17 826 173	17 826 173
Autres capitaux propres		47 006	47 006	47 006
Résultats reportés		1 349 510	1 778 959	1 778 959
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>59 161 435</u>	<u>59 590 884</u>	<u>59 590 884</u>
Résultat de l'exercice		-3 628 829	-2 454 050	-429 449
Total des capitaux propres avant affectation	12	<u>55 532 606</u>	<u>57 136 834</u>	<u>59 161 435</u>
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts bancaires	13	34 033 610	39 287 737	33 234 580
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>34 033 610</u>	<u>39 287 737</u>	<u>33 234 580</u>
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	86 736 768	84 104 766	83 812 620
Autres passifs courants	15	41 637 794	39 416 430	32 294 563
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	37 980 090	29 931 365	39 256 674
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>166 354 653</u>	<u>153 452 561</u>	<u>155 363 857</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>200 388 262</u>	<u>192 740 298</u>	<u>188 598 437</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>255 920 868</u>	<u>249 877 132</u>	<u>247 759 872</u>

Etat de résultat rectificatif portant sur la présentation de la variation de stocks :

ETAT DE RESULTAT				
(Arrondi au dinar tunisien)				
	NOTES	<i>au 30 juin</i>		<i>au 31 décembre</i>
		2022	2021	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	287 672 587	287 888 315	618 317 561
Autres revenus d'exploitation	18	5 821 933	5 406 720	12 202 100
		293 494 520	293 295 035	630 519 661
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de stocks marchandises	19	-773 685	-3 470 050	-3 329 010
Achats des marchandises consommés	19	-235 447 196	-233 149 054	-504 491 031
Achats d'approvisionnement consommés	20	-7 038 625	-6 895 335	-15 486 215
Charges de personnel	21	-28 526 845	-27 365 521	-53 954 357
Dotations aux amortissements & provisions	22	(7 896 537)	-8 392 730	-16 794 490
Autres charges d'exploitation	23	-18 272 373	-17 367 654	-35 370 385
		(297 955 261)	-296 640 344	-629 425 487
RESULTAT D'EXPLOITATION				
		-4 460 741	-3 345 309	1 094 174
Charges financières	24	-2 150 394	-2 208 318	-4 391 492
Produits financiers	25	3 760 824	2 762 343	2 858 895
Autres gains ordinaires	26	56 522	1 159 246	1 980 698
Autres pertes ordinaires	27	-207 660	-201 435	-632 712
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS				
		-3 001 449	-1 833 473	909 563
Impôts sur les bénéfices	29	-627 280	-620 477	-1 338 812
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS				
		-3 628 729	-2 453 950	-429 249
Autres pertes extraordinaires (cont Soc et de Solidarité)		-100	-100	-200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE				
		-3 628 829	-2 454 050	-429 449

Etat de flux de trésorerie rectificatif :

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
(Présenté selon le modèle de référence)			
(Arrondi au dinar tunisien)			
<i>au 30 juin</i>			
	2022	2021	2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Encaissements reçus des clients	310 989 095	302 115 977	647 041 820
Encaissements reçus des autres débiteurs			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-296 047 249	-301 660 869	-643 861 277
Intérêts payés	-2 174 162	-2 060 113	-4 268 383
Intérêts reçus	47 892	46 737	165 016
Impôts sur les bénéfices payés	-	-222 807	-222 807
Autres flux liés à l'exploitation	-432 959	-490 909	0
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	12 382 617	-2 271 984	-1 145 631
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-7 770 035	-3 451 734	-8 995 194
Encaissement provenant/cession d'immob corp.	-	975 000	1 155 000
Encaissement des dividendes	-	668 200	3 243 006
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	-7 770 035	-1 808 534	-4 597 188
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Distribution des dividendes et autres distributions (Jetons de présence)	-12 000	-62 400	-102 400
Encaissements provenant des emprunts	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Décaissements provenant des remboursements/emprunts	-5 929 140	-9 031 392	-16 595 781
Encaissements & Décaissements provenant des rachats/achats des billets de trésorerie	-3 000 000	1 000 000	3 000 000
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINAN.	-1 941 140	-1 093 792	-6 698 181
VARIATION DE TRESORERIE	2 671 442	-5 174 310	-12 441 000
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	-7 312 809	5 128 191	5 128 191
Trésorerie à la clôture de la période	28 -4 641 367	-46 119	-7 312 809

Note rectificative de la note 12 « capitaux propres » :

12. Capitaux propres	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021	Au 31/12/2021
Capital social	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Plus ou moins- values sur cession actions propres	47 006	47 006	47 006
Réserves	17 826 173	17 826 173	17 826 173
Résultats reportés	1 349 510	1 778 959	1 778 959
Total des capitaux propres avant résultat de la période	59 161 435	59 590 884	59 590 884
Résultat de l'exercice	-3 628 829	-2 454 050	-429 449
Total des capitaux propres après résultat de la période	55 532 606	57 136 834	59 161 435
Valeur nominale de l'action	2	2	2
Nombre d'actions	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat par action	-0,182	-0,123	-0,022

5.6.2 Soldes Intermédiaires de gestion au 30 juin 2022

En dinars

PRODUITS	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	CHARGES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	SOLDES	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Revenus et autres produits d'exploitation	293 494 520	293 295 035	630 519 661	Coût des ventes	243 259 506	243 514 439	523 306 255	Marge Commerciale	50 235 014	49 780 596	107 213 406
Marge commerciale	50 235 014	49 780 596	107 213 406	Autres charges externes	17 154 721	16 322 989	33 292 219				
TOTAL	50 235 014	49 780 596	107 213 406	TOTAL	17 154 721	16 322 989	33 292 219	Valeur ajoutée brute	33 080 293	33 457 607	73 921 187
Valeur ajoutée brute	33 080 293	33 457 607	73 921 187	Impôts et taxes	1 117 652	1 044 665	2 078 166				
				Charges de personnel	28 526 845	27 365 521	53 954 357				
TOTAL	33 080 293	33 457 607	73 921 187	TOTAL	29 644 497	28 410 186	56 032 523	Excédent Brut d'Exploitation	3 435 796	5 047 421	17 888 664
Excédent Brut d'Exploitation	3 435 796	5 047 421	17 888 664	Autres charges et pertes	207 660	201 435	632 712				
Autres produits et gains	56 522	1 159 246	1 980 698	Charges financières	2 150 394	2 208 318	4 391 492				
Produits financiers	3 760 824	2 762 343	2 858 895	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 896 537	8 392 730	16 794 490				
				Impôt sur le résultat ordinaire	627 280	620 477	1 338 812				
TOTAL	7 253 142	8 969 010	22 728 257	TOTAL	10 881 871	11 422 960	23 157 506	Résultat des activités ordinaires	-3 628 729	-2 453 950	-429 249
Résultat positif des activités ordinaires	0	0	0	Résultat négatif des activités ordinaires	3 628 729	2 453 950	429 249				
Gains extraordinaires				Pertes extraordinaires	100	100	200				
TOTAL	0	0	0	TOTAL	3 628 829	2 454 050	429 449	Résultat net	-3 628 829	-2 454 050	-429 449

5.6.3 Tableau de mouvements des capitaux propres au 30 juin 2022

En dinars

	Capital social	Plus value sur cession actions propres	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement financier exonéré	Autres capitaux propres - Réserve ordinaire	Autres capitaux propres - effet de modification comptable	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<i>Solde au 31 décembre 2020 après affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 921 974	-	59 590 884
Résultat au 31 décembre 2021								(429 449)	(429 449)
<i>Solde au 31 décembre 2021 avant affectation</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 921 974	(429 449)	59 161 435
Affectation du résultat 2021 approuvée par l'AGO du 12/05/2022							(429 449)	429 449	-
Résultat au 30 juin 2022								(3 628 829)	(3 628 829)
<i>Solde au 30 juin 2022</i>	39 938 746	47 006	3 993 875	11 282 000	2 550 298	(3 143 015)	4 492 525	(3 628 829)	55 532 606

5.6.4 Engagements financiers au 30 juin 2022

En dinars

I. Engagements financiers au 30/06/2022						
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties	11 150	Monogros				
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement	41 000	Attijari Bank				
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	52 150					
2-Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement						
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garanties réelles						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) Abandon de créances						
TOTAL	0					
3-Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de longue durée						
* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
TOTAL	0					

II. Dettes garanties par des sûretés au 30/06/2022			
Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provision
Emprunt obligataire			
Emprunt d'investissement	41 000	173	
Emprunt courant de gestion			
Autres			
TOTAL			

5.6.5 Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

En DT	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capital Social*	39 938 746	39 938 746	39 938 746
Nombre d'actions*	19 969 373	19 969 373	19 969 373
Résultat d'exploitation	-4 460 741	-3 345 309	1 094 174
Résultat d'exploitation par action	-0,223	-0,168	0,055
Résultat avant impôts	-3 001 449	-1 833 473	909 563
Résultat avant impôts par action	-0,150	-0,092	0,046
Résultat net	-3 628 829	-2 454 050	-429 449
Résultat net par action	-0,182	-0,123	-0,022
Résultat net /capital social	-9,09%	-6,14%	-1,08%

*L'AGE du 26/09/2022 a annulé 1 action portant le capital à 39 938 744 DT composé de 19 969 372 actions

5.6.6 Evolution de la marge brute d'autofinancement

En DT	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Bénéfice net	-3 628 829	-2 454 050	-429 449
(+) Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	7 896 537	8 392 730	16 794 490
Marge Brute d'Autofinancement	4 267 708	5 938 680	16 365 041

5.6.7 Evolution de la structure financière

Fonds de roulement

En DT	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capitaux propres avant affectation	55 532 606	57 136 834	59 161 435
Passifs non courants	34 033 610	39 287 737	33 234 580
Capitaux permanents	89 566 216	96 424 571	92 396 015
Actifs non courants	149 585 424	149 230 066	148 677 386
Fonds de roulement	-60 019 208	-52 805 495	-56 281 371



Besoin en fonds de roulement

En DT	30/06/2022	30/06/2021	310/12/2021
Stocks	65 718 785	67 616 516	67 687 298
Clients et comptes rattachés	8 245 176	6 421 935	7 915 512
Autres actifs courants	16 305 082	16 369 069	11 601 450
Placements et autres actifs financiers	176 904	101 084	136 473
Actifs circulants	90 445 947	90 508 604	87 340 733
Fournisseurs et comptes rattachés	86 736 768	84 104 766	83 812 620
Autres passifs courants	41 637 794	39 416 430	32 294 563
Autres passifs financiers	17 449 224	19 746 785	20 202 112
Passifs circulants	145 823 786	143 267 981	136 309 295
Besoin en Fonds de Roulement	-55 377 839	-52 759 377	-48 968 562

Trésorerie nette

En DT	30/06/2022	30/06/2021	310/12/2021
Liquidités et équivalents de liquidités	15 889 498	10 138 462	11 741 753
Concours bancaires	20 530 866	10 184 580	19 054 562
Trésorerie nette	-4 641 368	-46 118	-7 312 809

5.6.8 Indicateurs de gestion et ratios financiers

Indicateurs de gestions

En DT	30/06/2022	30/06/2021	310/12/2021
Actifs non courants	149 585 424	149 230 066	148 677 386
Actifs courants	106 335 445	100 647 066	99 082 486
Stocks	65 718 785	67 616 516	67 687 298
Clients et comptes rattachés	8 245 176	6 421 935	7 915 512
Liquidités et équivalent de liquidités & placements et autres actifs financiers	16 066 402	10 239 546	11 878 226
Total Bilan	255 920 868	249 877 132	247 759 872
Capitaux propres avant résultat	59 161 435	59 590 884	59 590 884
Capitaux propres avant affectation	55 532 606	57 136 834	59 161 435
Passifs non courants	34 033 610	39 287 737	33 234 580
Passifs courants	166 354 653	153 452 561	155 363 857
Fournisseurs et comptes rattachés	86 736 768	84 104 766	83 812 620
Capitaux permanents	89 566 216	96 424 571	92 396 015
Total passifs	200 388 262	192 740 298	188 598 437
Chiffre d'affaires	287 672 587	287 888 315	618 317 561
Produits d'exploitation	293 494 520	293 295 035	630 519 661
Achats marchandises consommés	236 220 881	236 619 104	507 820 040
Marge commerciale*	51 451 706	51 269 211	110 497 521
Charges de personnel	28 526 845	27 365 521	53 954 357
Charges financières nettes	2 150 394	2 208 318	4 391 492
Résultat d'exploitation	-4 460 741	-3 345 309	1 094 174
Résultat net	-3 628 829	-2 454 050	-429 449

*Chiffre d'affaires – achats marchandises consommés. Montant différent de la marge commerciale figurant au niveau des SIG qui est calculée ainsi : Produits d'exploitation – achats consommés

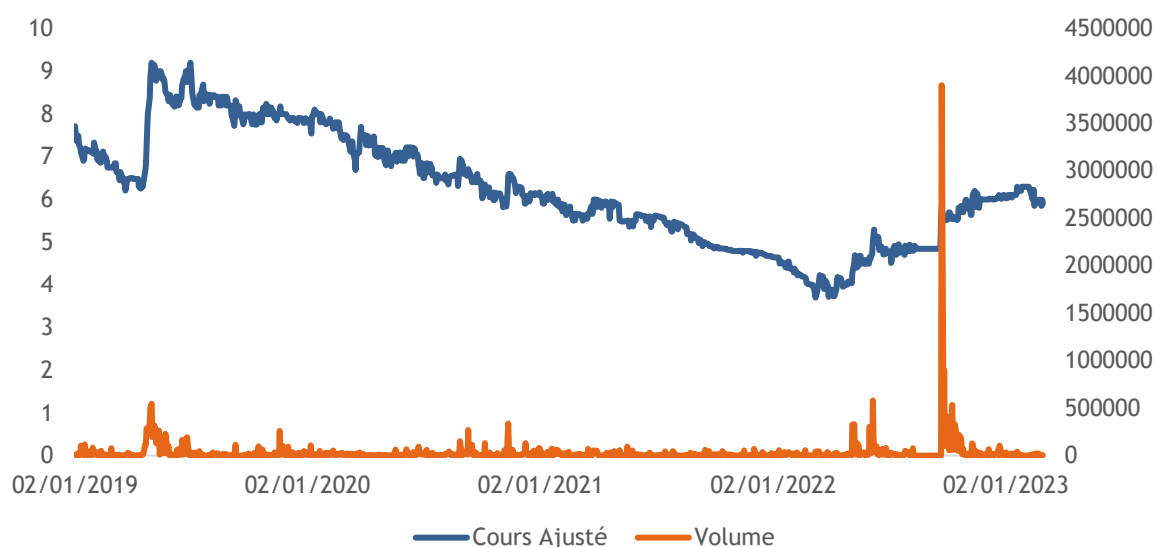
Ratios financiers

Ratio de structure	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Actifs non courants/Total Bilan	58,45%	59,72%	60,01%
Stocks/Total Bilan	25,68%	27,06%	27,32%
Actifs courants/Total Bilan	41,55%	40,28%	39,99%
Capitaux propres avant résultat/Total Bilan	23,12%	23,85%	24,05%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	21,70%	22,87%	23,88%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	163,17%	145,43%	178,01%
Passif non courants/Total Bilan	13,30%	15,72%	13,41%
Passifs courants/Total Bilan	65,00%	61,41%	62,71%
Total Passifs/Total Bilan	78,30%	77,13%	76,12%
Capitaux permanents/Total Bilan	35,00%	38,59%	37,29%
Ratios de Gestion	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Charges de personnel/Chiffre d'affaires	9,92%	9,51%	8,73%
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	-1,55%	-1,16%	0,18%
Chiffre d'affaires/Capitaux propres avant affectation	518,02%	503,86%	1045,14%
Charges financières nettes/Chiffre d'affaires	0,75%	0,77%	0,71%
Charges financières nettes/Résultat d'exploitation	-48,21%	-66,01%	401,35%
Ratios de solvabilité	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	62,00%	59,26%	64,03%
Ratios de Liquidité	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Ratio de liquidité générale : Actifs courants/Passifs courants	63,92%	65,59%	63,77%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	24,42%	21,52%	20,21%
Ratio de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents + Placements/Passifs courants	9,66%	6,67%	7,65%
Ratios de Rentabilité	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
ROE : Résultat net /Capitaux propres avant résultat	-6,13%	-4,12%	-0,72%
ROA : Résultat net/Total Bilan	-1,42%	-0,98%	-0,17%
ROIC : Résultat net /Capitaux permanents	-4,05%	-2,55%	-0,46%
Marge nette : Résultat net /Chiffre d'affaires	-1,26%	-0,85%	-0,07%
Autres Ratios	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)	127	122	57
Délai de recouvrement clients (en jours)	13	11	6



5.7 COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION SNMVT

L'évolution du cours en bourse de Monoprix sur la période du 02/01/2019 au 01/03/2023, se présente comme suit :



	2019	2020	2021	2022	Du 02/01/2023 au 01/03/2023
Capital social (DT)	39 938 746	39 938 746	39 938 746	39 938 744*	39 938 744*
Nominal (DT)	2	2	2	2	2
Nombre d'actions	19 969 373	19 969 373	19 969 373	19 969 372*	19 969 372*
Titres traités	1 106 934	698 175	472 166	2 676 897	46 000
Cours plus haut (DT)	9,200	8,100	6,290	6,300	6,300
Cours plus bas (DT)	6,210	5,820	4,400	3,700	5,700
Cours de clôture	7,800	6,160	4,650	6,100	5,900
Capitalisation boursière en fin de période (DT)	155 761 109	123 011 338	92 857 584	121 813 169	117 819 295
PER	n.s	n.s	n.s	n.s	n.s
Dividend Yield	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

*L'AGE du 26/09/2022 a annulé une action portant le capital à 39 938 744 DT composé de 19 969 372 action

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

6.1.1 Membres du Conseil d'Administration de la société SNMVT - MONOPRIX

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat ⁽¹⁾	Adresse
M. Nabil CHETTAOUI	Président ⁽²⁾	Lui-même	2021-2023	Tunis
M. Mohamed Ali MABROUK	Membre	Lui-même	2021-2023	Tunis
M. Mohsen ZRELLI	Membre	Lui-même	2021-2023	Tunis
M. Elyes JOUINI ⁽³⁾	Membre	Lui-même	2021-2023	Paris
M. Stéphane MAQUAIRE ⁽³⁾	Membre	Lui-même	2021-2023	Argentine
La société EXIS	Membre	M. Hatem HAMZA	2021-2023	Tunis
M. Mouadh CHEDLY ⁽⁴⁾	Membre	Lui-même	2022-2024	Tunis

⁽¹⁾ Mandats renouvelés par l'AGO du 22/05/2021

⁽²⁾ Nomination par le CA du 08/11/2019 et renouvellement par le CA du 07/04/2023

⁽³⁾ Membre indépendant

⁽⁴⁾ Nomination, en tant que nouvel administrateur représentant les actionnaires minoritaires, décidée par l'Assemblée Générale Elective du 19/01/2023 et qui sera soumise à l'AGO qui statuera sur les comptes 2022 pour approbation

6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société SNMVT

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction/ Mandat	Adresse
M. Nabil CHETTAOUI ⁽¹⁾	Président du Conseil d'Administration	2021-2023	Tunis
M. Seifeddine BEN JEMIA ⁽²⁾	Directeur Général	01/06/2020	Tunis
M. Mehdi AYADI ⁽³⁾	Directeur Général Adjoint	15/08/2022	Tunis

⁽¹⁾ Renouvellement par le CA du 07/04/2023

⁽²⁾ Nomination en tant que Directeur Général de la société par le CA du 29/05/2020 et ce, pour une période de trois ans

⁽³⁾ Nomination en tant que Directeur Général Adjoint par le CA du 07/04/2023 à effet du 15/08/2022

Il est à signaler que :

M. Mohamed Ali MABROUK, M. Nabil CHETTAOUI, M. Mohsen ZRELLI et M. Stéphane MAQUAIRE sont membres du comité stratégique.

M. Elyes JOUINI, M. Nabil CHETTAOUI, M. Mohsen ZRELLI et M. Hatem HAMZA représentant de la société EXIS sont membres du comité permanent d'audit et de risques.

Les autres membres des organes d'administration et de direction n'ont pas de fonctions dans la société.



6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M. Nabil CHETTAOUI	Directeur Général des sociétés EXIS et TRG
M. Seifeddine BEN JEMIA	PDG de la société Monogros et gérant de la société MMT
M. Mehdi AYADI	- Avant le 15/08/2022: Directeur associé au sein de la société MCF Tunisie, Co-gérant de la société INMA - Depuis le 15/08/2022 : Directeur Général Adjoint de la société Meddis
M. Mohamed Ali MABROUK	PDG de la société IFICO
M. Mohsen ZRELLI	PDG des sociétés COPIT, THP, SOTRABAT IMMO, FLY INTER et gérant de la société TYC
M. Elyes JOUINI	Professeur universitaire
M. Stéphane MAQUAIRE	PDG de Carrefour Argentine
M. Hatem HAMZA	PDG des sociétés COMMIT, MCC et SIT et gérant des sociétés ERRIDHA et SLC
M. Mouadh CHEDLY	Retraité

6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Nabil CHETTAOUI	Président du Conseil d'Administration de la société MEDDIS
M. Seifeddine BEN JEMIA	Président du Conseil d'Administration de la société Monogros
M. Mehdi AYADI	Administrateur au sein de la société Texnor
M. Mohamed Ali MABROUK	Président du Conseil d'Administration des sociétés EXIS, TRG et IFICO, administrateur dans diverses sociétés
M. Mohsen ZRELLI	Président du Conseil d'Administration des sociétés COPIT, THP, SOTRABAT IMMO et FLY INTER
M. Elyes JOUINI	Administrateur de l'Institut Tunis-Dauphine, l'Université Paris-Dauphine, la Banque de Tunisie, Oddo-BHF Tunisie, administrateur et vice-président de l'Institut Louis Bachelier (association), membre du directoire de la Fondation du risque (fondation d'utilité publique)
M. Stéphane MAQUAIRE	Administrateur de l'Institut Français de la Mode, membre de l'Advisory Board de Orchestra-Premaman
M. Hatem HAMZA	Président du Conseil d'Administration des sociétés COMMIT, MCC et SIT, administrateur au sein de la société STPG, administrateur représentant Exis au sein de la société IFICO
M. Mouadh CHEDLY	Administrateur de la société l'Immobilière de l'Avenue

6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction du représentant permanent dans l'établissement qu'il représente
La société EXIS	M. Hatem HAMZA	Néant

6.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2021

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2021

Au titre de l'exercice 2021, la rémunération brute du Directeur Général s'élève à 332 909 DT. Les charges connexes correspondantes (charges sociales patronales, retraite complémentaire, assurances groupe, TFP et Foprolos) incluses à la rémunération annuelle sont de 85 216 DT. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais y afférents.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12/05/2022 a décidé d'allouer un montant de 60 000 DT brut au titre des jetons de présence et de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2021

Néant

6.3 CONTROLE

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet F.M.B.Z KPMG Tunisie Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Madame Kalthoum BOUGUERRA*	6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG – Les Berges du Lac, 1053 Tunis - Tunisie Tél : +216 71 194 344 Fax : +216 71 194 320	2022-2024 ⁽¹⁾
Cabinet FINOR Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Walid BEN SALAH	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord –1082 Tunis - Tunisie Tél : +216 70 728 450 Fax : +216 70 728 405	2022-2024 ⁽²⁾

(1) Mandat renouvelé par l'AGO du 12/05/2022

(2) Nomination décidée par l'AGO du 12/05/2022

* Le cabinet F.M.B.Z KPMG a désigné M. Mohamed Imed LOUKIL en tant qu'associé signataire en charge du dossier de la société SNMVT

6.4 NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Néant

CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1 EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

7.1.1 Evolution récente des activités de SNMVT

(Chiffres exprimés en mDT)

	Du 01/10/2022 au 31/12/2022*	Du 01/10/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2022 au 31/12/2022*	Du 01/01/2021 au 31/12/2021
CA TTC	174 459	164 324	671 671	641 696
CA HT	162 620	158 691	627 130	618 318
Coût d'achat des marchandises vendues	132 575	129 312	512 888	507 820
Charges du personnel	13 940	13 374	55 761	53 954
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	8,57%	8,43%	8,89%	8,73%
- <i>Effectif</i>	3 209	3 268	3 209	3 268
Charges financières	1 022	1 047	4 278	4 391
Nombre de points de vente	87	87	87	87
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	70	70	70

(*) Selon les états financiers provisoires non encore certifiés par les commissaires aux comptes

- Le chiffre d'affaires HT du 4^{ème} trimestre a enregistré une évolution de 2,48%.
- A la suite de l'intégration en 2022 de la vente des produits alcoolisés dans le champ d'application de la TVA par la loi de finances 2022, le chiffre d'affaires HT des dits produits est désormais exprimé en hors TVA.
- Le ratio de la masse salariale à fin décembre est passé de 8,73% en 2021 à 8,89% en 2022.
- Le nombre de points de vente en activité est de 87 magasins

7.1.2 Orientations stratégiques / Stratégie de développement

Un plan stratégique du groupe SNMVT a été arrêté en fonction de la vision cible et des enjeux de positionnement sur le marché. Huit axes stratégiques ont été définis :

- ✓ La croissance rentable : à travers des ouvertures, à partir de 2024, de magasins rentables et la rénovation des magasins existants à fort potentiel
- ✓ L'offre intelligente et le développement des marges : via (i) une mise à jour régulière de l'assortiment des produits en tenant compte des attentes des clients, (ii) une stratégie tarifaire plus dynamique et (iii) le développement de services différenciants tel que l'e-commerce
- ✓ L'excellence de la logistique : le renforcement des capacités de stockage et l'optimisation de l'activité de transport de marchandises permettant de réduire le coût de service et d'optimiser les niveaux de stocks
- ✓ L'efficacité opérationnelle : à travers la chasse aux coûts cachés et la digitalisation des tâches manuelles
- ✓ Le capital humain : à travers la mobilisation des effectifs et l'optimisation de la masse salariale
- ✓ La gouvernance : en construisant sur le schéma existant tout en déclinant une bonne gouvernance au sein de l'ensemble des directions opérationnelles du groupe
- ✓ La responsabilité sociale et environnementale : en soutenant les employés en difficultés et en neutralisant l'empreinte carbone du groupe

- ✓ La solidité financière : en traitant les problèmes structurels du bilan de certaines filiales via une potentielle augmentation de capital et une meilleure gestion des stocks permettant d'améliorer le BFR

7.1.3 Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2022 par rapport aux prévisions de l'exercice 2022

La confrontation des réalisations de l'exercice 2022 reflétées par les états financiers provisoires non encore certifiés arrêtés au 31/12/2022 avec les prévisions établies pour l'exercice 2022 fait ressortir les pourcentages de réalisation suivants :

Indicateurs	Réalisations au 31/12/2022	Prévisions 2022	% de réalisation
Chiffre d'affaires HT	626 938*	626 900	100,0%
Achats de marchandises consommés	512 696*	513 722	99,8%
Marge commerciale	114 242	113 178	100,9%
Achats d'approvisionnements consommés	15 505	15 536	99,8%
Charges de personnel	55 761	55 453	100,6%
Autres charges d'exploitation	36 695	36 038	101,8%
Résultat Brut d'Exploitation	18 968	18 454	102,8%
Charges financières	4 278	3 865	110,7%

**Montants différents de ceux qui figurent au niveau des indicateurs d'activité suite à une classification différente des revenus et des charges d'exploitation pour les besoins des projections du Business Plan.*

7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir de la société SNMVT pour la période 2022-2026 ont été établies sur la base des états financiers individuels audités et certifiés arrêtés au 31/12/2021, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12/05/2022.

Les états financiers prévisionnels de la société SNMVT ainsi que les hypothèses sous-jacentes relatives à la période 2022-2026 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 29/11/2022 et examinés par les Commissaires aux Comptes de la société.

La société s'engage à actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est également tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts éventuels doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

7.3 PRINCIPALES HYPOTHESES DE PREVISIONS RETENUES

7.3.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

a/ Les revenus

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Chiffre d'affaires HT	618 443	626 900	664 514	711 030	760 802	814 058	5,65%
RRR	-125	188	-175	-187	-200	-214	
Total chiffre d'affaires après remises accordées	618 318	627 088	664 339	710 843	760 602	813 844	5,65%

e : estimé

p : prévisionnel

Le chiffre d'affaires HT de la société SNMVT devrait croître à un taux de croissance annuel moyen de 5,65% sur la période 2021-2026. Cette évolution est principalement liée :

- ✓ À l'effet de l'amélioration des ventes à périmètre constant (+4% par an en moyenne) grâce aux efforts commerciaux en vue d'augmenter la fréquentation, rehausser le panier moyen et réduire le taux de rupture.
- ✓ À l'effet d'une reprise de la stratégie d'expansion du réseau.

Les revenus de 2022 ont été déterminés sur la base de l'atterrissage de la situation financière au 31 décembre 2022.

Les revenus de la société SNMVT ont été projetés compte tenu des hypothèses suivantes :

- ✓ La rénovation de 3 magasins en 2022 et de 2 magasins par an à partir de 2023
- ✓ L'ouverture de 2 nouveaux magasins par an à partir de 2024
- ✓ L'obtention d'une nouvelle autorisation par an pour la commercialisation de produits alcoolisés

b/ Achats de marchandises consommés et marge commerciale

❖ Achats de marchandises consommés

En milliers de dinars

	2021*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Achats de marchandises consommés	508 508	513 722	543 217	580 175	620 027	662 615	5,44%
<i>Evolution</i>		1,03%	5,74%	6,80%	6,87%	6,87%	

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections du Business Plan

e : estimé

p : prévisionnel

❖ Marge commerciale

En milliers de dinars

	2021*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Marge commerciale	109 935	113 178	121 297	130 855	140 775	151 444	6,62%
Taux de marge commerciale	17,78%	18,05%	18,25%	18,40%	18,50%	18,60%	

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections du Business Plan

e : estimé

p : prévisionnel

Les achats de marchandises consommés devraient croître à un taux de croissance annuel moyen de 5,44% passant de 508,5 MDT en 2021 à 662,6 MDT en 2026.

Les actions mises en place par le management en vue d'une amélioration de la gestion des magasins à travers une meilleure maîtrise des indicateurs de vol et de casse conjuguées à un mix produit plus favorable permettront à la société SNMVT d'afficher une résistance au niveau de sa marge commerciale malgré la pression sur les coûts et le contexte inflationniste.

La marge commerciale augmentera en moyenne de 6,62% entre 2021 et 2026. Le taux de marge commerciale atteindra 18,60% au terme de l'année 2026.

c/ Achats d'approvisionnements consommés

En milliers de dinars

	2021*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Achats d'approvisionnements consommés	15 307	15 536	15 882	16 709	17 575	18 805	4,20%
<i>Evolution</i>		1,49%	2,23%	5,21%	5,18%	7,00%	

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections du Business Plan

e : estimé

p : prévisionnel

L'évolution des achats d'approvisionnements consommés sera limitée à 4,20% profitant des effets des investissements de mise à niveau technique à réaliser à partir de 2023, et qui permettront de réduire la consommation d'énergie en volume et d'en maîtriser les coûts en conséquence.

d/ Charges de personnel

En milliers de dinars

	2021*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Charges de personnel	53 965	55 453	60 444	63 950	67 659	71 583	5,81%
<i>Evolution</i>		2,76%	9,00%	5,80%	5,80%	5,80%	

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections du Business Plan

e : estimé

p : prévisionnel

Les charges de personnel devraient connaître une augmentation annuelle moyenne de 5,81% sur la période 2021-2026 atteignant 71,6 MDT en 2026.

Une augmentation de 9% est prévue pour 2023. Sur la période 2024-2026, l'évolution prévue est déterminée compte tenu de l'effet des nouvelles ouvertures et des augmentations annuelles des salaires.

e/ Autres charges d'exploitation

En milliers de dinars

	2021*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM 2021-2026
Location	17 259	17 496	18 125	19 213	20 366	21 588	
Entretien et réparation	2 557	2 718	2 658	2 702	2 891	3 093	
Sous-traitance main d'œuvre	3 628	4 085	4 652	4 977	5 326	5 698	
PPR	536	523	665	711	761	814	
Voyages et déplacements	1 818	1 936	2 052	2 196	2 350	2 514	
Diverses autres charges	6 424	6 476	6 800	7 140	7 497	7 872	
Charges pub	2 777	2 804	3 323	3 555	3 804	4 070	
Autres charges d'exploitation	35 000	36 038	38 275	40 494	42 994	45 650	5,46%
<i>Evolution</i>		2,97%	6,21%	5,80%	6,17%	6,18%	

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections du Business Plan

e : estimé

p : prévisionnel

Les autres charges d'exploitation projetées sur la période prévisionnelle devraient évoluer à un TCAM de 5,46% passant de 35 MDT en 2021 à 45,6 MDT en 2026.

L'effort continu de SNMVT pour maîtriser ses autres charges d'exploitation permettrait d'enregistrer une légère baisse de leur pondération passant de 5,8% du chiffre d'affaires en moyenne sur les trois derniers exercices à 5.6% du chiffre d'affaires au terme de l'année 2026.

f/ Dotations aux amortissements et aux provisions

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13 533	14 217	14 542	14 826	15 127	15 450
Dotations aux provisions	1 306	877	1 143	1 179	653	1 338
Résorption frais préliminaires et charges à répartir	1 956	1 610	1 551	1 021	671	0
Total	16 794	16 704	17 236	17 026	16 451	16 788

e : estimé

p : prévisionnel

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les dotations aux résorptions des autres actifs non courants de la société SNMVT ont été estimées :

- ✓ Par référence au tableau d'amortissement des immobilisations comptabilisées au 31 décembre 2021 ;
- ✓ En retenant les taux d'amortissement généralement acceptés pour chaque type de nouvel investissement ;
- ✓ Sur la base d'un taux de provision pour dépréciation des stocks et des créances clients en ligne avec les moyennes historiques ;
- ✓ Sur la base de 1,1% du chiffre d'affaires pour les provisions pour risques fournisseurs et d'exploitation.

g/ Charges financières nettes et produits de placement

L'évolution des charges financières nettes et des produits financiers sur la période 2021-2026 est présentée comme suit :

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Charges financières nettes	4 391	3 865	3 761	3 824	3 322	2 023
<i>Evolution</i>		-11,98%	-2,71%	1,68%	-13,13%	-39,10%
Produits financiers	2 859	3 697	3 578	3 646	6 337	6 180
<i>Evolution</i>		29,32%	-3,22%	1,89%	73,82%	-2,48%

e : estimé

p : prévisionnel

Les charges financières sur les dettes bancaires à long et à moyen terme ont été déterminées par référence aux échéanciers de remboursement des emprunts correspondants. Sur la période prévisionnelle 2022-2026, SNMVT devrait mobiliser une enveloppe de crédits pour le financement de son programme d'investissement totalisant 46,1MDT.

Les intérêts débiteurs ont été déterminés sur la base des soldes moyens de billets de trésorerie et de découvert bancaire.

Les produits des placements ont été estimés sur la base du solde moyen de la trésorerie positive.

Les produits financiers provenant de la remontée des dividendes des filiales devraient totaliser en moyenne 3,6MDT chaque année sur la période 2022-2024 et 6,2MDT sur la période 2025-2026.

h/ Autres gains ordinaires*En milliers de dinars*

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Autres gains ordinaires	1 981	586	4 500	-	-	-

e : estimé

p : prévisionnel

Les autres gains ordinaires atteindront 4,5MDT en 2023 suite à la cession programmée par la société d'un étage de magasin non nécessaire à l'exploitation.

i/ Impôt sur les bénéfices*En milliers de dinars*

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	TCAM
Impôt	1 339	1 343	1 424	1 524	1 630	2 200	10,45%

e : estimé

p : prévisionnel

L'impôt sur les bénéfices devrait connaître une évolution moyenne de 10,45% sur la période 2021-2026.

7.3.2 Hypothèses du Bilan prévisionnel**a/ Investissements :**

La société SNMVT prévoit une enveloppe d'investissement totalisant 102,5 MDT (sans tenir compte de la cession pour un montant brut de 4,5MDT) sur la période 2022-2026, répartie comme suit :

En milliers de dinars

	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	Total 2022-2026
Immobilisations incorporelles	7 100	-	-	-	-	7 100
Immobilisations corporelles	14 610	8 408	13 707	14 149	13 917	64 791
Immobilisations financières	-	29 570	-	-	-	29 570
Autres actifs non courants	1 000	-	-	-	-	1 000
Total	22 710	37 978	13 707	14 149	13 917	102 461

e : estimé

p : prévisionnel

Les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent, selon le management, à 64,8 MDT sur la période des projections. Il s'agira d'investissements dédiés principalement à :

- ✓ L'ouverture de nouveaux points de vente à raison de deux magasins par an à partir de 2024
- ✓ La rénovation d'anciens magasins à raison de 4 magasins en 2022 et de 2 magasins par an à partir de 2023
- ✓ La mise à niveau technique, notamment, afin de maîtriser le coût de l'énergie

La valeur brute des immobilisations corporelles passera de 220,5 MDT à fin 2021 à 285,3 MDT à fin 2026.

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des éléments incorporels des deux fonds de commerces des magasins jardins d'El Menzeh et Zaouiet Ksiba Sousse acquis en 2022.

La valeur brute des immobilisations incorporelles passera de 4,3 MDT à fin 2021 à 11,4 MDT à fin 2026.

Concernant les immobilisations financières, la société SNMVT va augmenter en 2023, le capital de ses filiales MMT et Monogros souffrant d'un déséquilibre bilanciel avec un investissement de 29,6 MDT.

b/ Evolution du BFR

L'évolution du besoin en fonds de roulement sur la période 2021-2026 est présentée dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Stocks	71 146	66 247	70 222	75 137	80 397	86 025
Clients	10 495	9 201	11 704	12 523	11 166	11 948
Autres actifs courants	12 260	12 881	11 704	12 523	13 399	14 337
Fournisseurs	83 813	105 378	102 558	92 694	99 068	105 880
Autres passifs courants	26 558	25 763	27 308	29 220	31 265	33 454
BFR	-16 470	-42 812	-36 237	-21 731	-25 370	-27 024

e : estimé

p : prévisionnel

Caractéristique inhérente du secteur de la grande distribution, la société SNMVT affiche un BFR structurellement négatif. Le BFR passera de -16,5 MDT à fin 2021 à -27 MDT à fin 2026.

Le BFR de la période 2022-2026 a été déterminé par référence aux hypothèses suivantes :

- ✓ Stocks de marchandises, fournitures et consommables (bruts) sur la base d'un taux de rotation de 36 jours du CA pour la période 2022-2026 contre 40 jours du CA en 2021 ;
- ✓ Clients et comptes rattachés (bruts) sur la base d'un délai de règlement moyen de 5 jours du CA pour la période 2022-2026 contre 6 jours du CA en 2021 ;
- ✓ Fournisseurs et comptes rattachés sur la base d'un délai de paiement moyen de 60 jours des achats pour la période 2022-2026 contre 57 jours des achats en 2021 ;
- ✓ Autres actifs courants sur la base d'un délai de règlement moyen de 6 jours du CA pour la période 2022-2026 contre 7 jours du CA en 2021 ;
- ✓ Autres Passifs courants (hors provisions pour risques fournisseurs et d'exploitation) sur la base d'un délai de paiement de 14 jours du CA pour la période 2022-2026 contre 15 jours du CA en 2021.

c/ Capitaux propres

L'évolution de la structure des capitaux propres sur la période prévisionnelle est présentée comme suit :

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Capital social	39 939	39 939	50 691	50 691	50 691	50 691
Prime d'émission	0	0	18 817	18 817	18 817	18 817
Autres capitaux propres	14 730	14 730	14 730	14 730	14 730	14 730
Résultats reportés	4 922	4 493	4 387	9 567	11 915	17 960
Résultat de l'exercice	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
Total des capitaux propres	59 161	59 056	93 806	98 502	108 243	118 403

e : estimé

p : prévisionnel

Les capitaux propres passeront de 59,16 MDT à fin 2021 à 118,4 MDT en 2026. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'injection de fonds pour 29,57 MDT à l'occasion de l'augmentation de capital prévue pour 2023 qui se compose comme suit :

- Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 10 752 728 dinars avec maintien du droit préférentiel de souscription et ce, par la création de 5 376 364 nouvelles actions ordinaires à souscrire en numéraire à raison de (7) nouvelles pour (26) anciennes.
- Une prime d'émission de 18 817 274 dinars dégagée de l'augmentation de capital. Les nouvelles actions de valeur nominale de 2 dinars seront émises au prix d'émission de 5,500 dinars, soit une prime d'émission par action de 3,500 dinars.

d/ Politique de distribution de dividendes

Le management prévoit la distribution, à partir de l'exercice 2024, de 50% du résultat net de l'exercice sous forme de dividendes.

En milliers de dinars

	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Résultat net	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
Dividendes	-	-	2 348	6 044	8 102
Taux de distribution	-	-	50%	50%	50%
Dividende par action	-	-	0,093	0,238	0,320
Dividende en % de la valeur nominale	-	-	4,63%	11,92%	15,98%

e : estimé

p : prévisionnel

e/ Emprunts et concours bancaires

En milliers de dinars

	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Emprunts LT	33 235	37 745	31 739	29 589	28 499	27 927
Concours bancaires et autres passifs financiers	39 257	23 030	12 050	11 374	10 580	9 922
Emprunt à moins d'un an	11 982	11 430	11 050	10 374	9 580	8 922
Intérêts courus	220	-	-	-	-	-
Concours bancaires	19 055	8 600	-	-	-	-
Billets de trésorerie	8 000	3 000	1 000	1 000	1 000	1 000

e : estimé

p : prévisionnel

Les emprunts présentent un encours de 45,2 MDT au 31/12/2021 et correspondent aux crédits contractés auprès de la BT et d'Attijari Bank. Entre 2022 et 2026 la société SNMVT mobilisera 46,1 MDT de nouveaux crédits afin de financer son programme d'investissement pour la période. Grâce aux efforts qui seront déployés par le management pour une meilleure maîtrise du BFR, la société SNMVT parviendra à alléger son endettement à court terme.

7.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2022-2026

7.4.1 Bilans prévisionnels

En milliers de dinars

	2021r	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
ACTIFS						
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>						
Actifs immobilisés						
Immobilisations incorporelles	4 283	11 383	11 383	11 383	11 383	11 383
Amortissements	4 139	4 350	4 753	5 156	5 511	5 866
Immobilisation incorporelles nettes	143	7 033	6 630	6 227	5 872	5 517
Immobilisations corporelles	220 522	235 132	243 539	257 247	271 396	285 313
Amortissements	136 199	150 205	164 343	178 766	193 538	208 633
Immobilisation corporelles nettes	84 323	84 927	79 196	78 480	77 858	76 680
Immobilisations financières	63 826	63 826	93 396	93 396	93 396	93 396
Provisions	3 470	3 470	3 470	3 470	3 470	3 470
Immobilisation financières nettes	60 356	60 356	89 926	89 926	89 926	89 926
Total des actifs immobilisés	144 823	152 316	175 752	174 634	173 657	172 124
Autres actifs non courants	3 854	3 244	1 693	672	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	148 677	155 561	177 445	175 306	173 657	172 124
<u>ACTIFS COURANTS</u>						
Valeurs d'exploitation	71 146	66 247	70 222	75 137	80 397	86 025
Provisions	3 459	3 559	3 488	3 732	3 993	4 273
Stocks nets	67 687	62 688	66 734	71 405	76 404	81 752
Clients	10 495	9 201	11 704	12 523	11 166	11 948
Provisions	2 579	2 889	3 265	3 493	3 115	3 333
Clients nets	7 916	6 312	8 439	9 030	8 051	8 615
Autres actifs courants	12 260	12 881	11 704	12 523	13 399	14 337
Provisions	659	659	659	659	659	659
Autres actifs courants nets	11 601	12 223	11 045	11 864	12 741	13 679
Placements et autres actifs financiers	136	12 136*	136	136	136	136
Liquidités et équivalents de liquidités	11 742	8 257	10 704	1 387	15 184	28 639
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	99 082	101 616	97 058	93 822	112 516	132 821
TOTAL DES ACTIFS	247 760	257 177	274 504	269 128	286 173	304 945

r : réalisé

e : estimé

p : prévisionnel

* dont 12MDT de billets de trésorerie

En milliers de dinars

	2021r	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>						
<u>CAPITAUX PROPRES</u>						
Capital social	39 939	39 939	50 691	50 691	50 691	50 691
Prime d'émission	0	0	18 817	18 817	18 817	18 817
Autres capitaux propres	14 730	14 730	14 730	14 730	14 730	14 730
Résultats reportés	4 922	4 493	4 387	9 567	11 915	17 960
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	59 591	59 161	88 626	93 806	96 154	102 198
Résultat de l'exercice	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
Total des capitaux propres après résultat	59 161	59 056	93 806	98 502	108 243	118 403
<u>PASSIFS</u>						
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>						
Emprunts bancaires	33 235	37 745	31 739	29 589	28 499	27 927
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	33 235	37 745	31 739	29 589	28 499	27 927
<u>PASSIFS COURANTS</u>						
Fournisseurs et comptes rattachés	83 813	105 378	102 558	92 694	99 068	105 880
Autres passifs courants	32 295	31 966	34 349	36 967	39 783	42 812
Concours bancaires et autres passifs financiers	39 257	23 030	12 050	11 374	10 580	9 922
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	155 364	160 375	148 958	141 035	149 430	158 614
TOTAL DES PASSIFS	188 598	198 120	180 697	170 624	177 929	186 541
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	247 760	257 177	274 504	269 128	286 173	304 945

r : réalisé

e : estimé

p : prévisionnel

7.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En milliers de dinars

	2021r*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Revenus	618 443	626 900	664 514	711 030	760 802	814 058
Autres revenus d'exploitation	12 226	12 304	12 825	13 723	14 607	15 630
PRODUITS D'EXPLOITATION	630 669	639 204	677 339	724 753	775 409	829 688
Achats des marchandises consommés	508 508	513 722	543 217	580 175	620 027	662 615
Marge brute	109 935	113 178	121 297	130 855	140 775	151 444
Achats d'approvisionnement consommés	15 307	15 536	15 882	16 709	17 575	18 805
Charges de personnel	53 965	55 453	60 444	63 950	67 659	71 583
Autres charges d'exploitation	35 000	36 038	38 275	40 494	42 994	45 650
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	17 889	18 454	19 522	23 424	27 155	31 035
Dotations aux amortissements et provisions	16 794	16 704	17 236	17 026	16 451	16 788
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 094	1 751	2 286	6 398	10 704	14 248
Charges financières nettes	4 391	3 865	3 761	3 824	3 322	2 023
Produits financiers	2 859	3 697	3 578	3 646	6 337	6 180
Autres gains ordinaires	1 981	586	4 500	0	0	0
Autres pertes ordinaires	633	931	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	910	1 238	6 604	6 220	13 719	18 405
Impôts sur les bénéfices	1 339	1 343	1 424	1 524	1 630	2 200
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205

*Classification différente des états financiers certifiés pour les besoins des projections

r : réalisé

e : estimé

p : prévisionnel

7.4.3 Etats des flux de trésorerie prévisionnels

En milliers de dinars

	2021r*	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Résultat net	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
Amortissements et provisions	16 794	16 704	17 236	17 026	16 451	16 788
Plus ou moins value de cession	-1 136	-	-4 500	-	-	-
Autres Ajustements	-5 840	-	-	-	-	-
Variation du BFR	10 534	-26 342	6 574	14 507	-3 640	-1 653
Variation de stock	-3 386	-4 899	3 975	4 916	5 260	5 628
Variation de créances	643	-1 294	2 503	819	-1 357	782
Variation des autres actifs	-993	621	-1 178	819	877	938
Variation des fournisseurs et autres passifs	-14 270	20 770	-1 275	-7 953	8 419	9 001
Flux de trésorerie d'Exploitation	-1 145	42 940	11 341	7 216	32 180	34 645
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 995	-22 710	-8 408	-13 707	-14 149	-13 917
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financières	-	-	-29 570	-	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 155	-	4 500	-	-	-
Ajustement/Encaissements de dividendes d'immobilisations financières	3 243	-	-	-	-	-
Flux de trésorerie d'Investissement	-4 597	-22 710	-33 478	-13 707	-14 149	-13 917
Distribution des dividendes / Jetons de présence	-102	-	-	-	-2 348	-6 044
Encaissements provenant des emprunts	7 000	16 000	5 045	8 224	8 490	8 350
Décaissement provenant des remboursement des emprunts	-16 596	-12 042	-11 430	-11 050	-10 374	-9 580
Encaissements & Décaissement provenant des rachats/achats de billets de trésorerie	3 000	-5 000	-2 000	-	-	-
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-	29 570	-	-	-
Variation de passifs financiers	-	-220	-	-	-	-
Flux de trésorerie de Financement	-6 698	-1 261	21 184	-2 826	-4 233	-7 274
Variation de Trésorerie	-12 440	18 968	-952	-9 317	13 798	13 455
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	5 128	-7 312	11 657	10 704	1 387	15 184
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-7 312	11 657	10 704	1 387	15 184	28 639

*Pour les besoins des projections, l'état de flux de trésorerie a été reconstitué selon la méthode autorisée

r : réalisé

e : estimé

p : prévisionnel

7.4.4 Indicateurs de gestion prévisionnels

En mDT	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Actifs non courants	148 677	155 561	177 445	175 306	173 657	172 124
Actifs courants	99 082	101 616	97 058	93 822	112 516	132 821
Stocks	67 687	62 688	66 734	71 405	76 404	81 752
Clients et comptes rattachés nets	7 916	6 312	8 439	9 030	8 051	8 615
Liquidités et équivalent de liquidités & placements et autres actifs financiers	11 878	20 393	10 841	1 523	15 321	28 775
Total Bilan	247 760	257 177	274 504	269 128	286 173	304 945
Capitaux propres avant résultat	59 591	59 161	88 626	93 806	96 154	102 198
Capitaux propres avant affectation	59 161	59 056	93 806	98 502	108 243	118 403
Passifs non courants	33 235	37 745	31 739	29 589	28 499	27 927
Passifs courants	155 364	160 375	148 958	141 035	149 430	158 614
Fournisseurs et comptes rattachés	83 813	105 378	102 558	92 694	99 068	105 880
Capitaux permanents	92 396	96 801	125 545	128 091	136 742	146 330
Total passifs	188 598	198 120	180 697	170 624	177 929	186 541
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	618 318	626 900	664 514	711 030	760 802	814 058
Produits d'exploitation ⁽¹⁾	630 520	639 204	677 339	724 753	775 409	829 688
Achats marchandises consommés ⁽¹⁾	507 820	513 722	543 217	580 175	620 027	662 615
Marge commerciale* ⁽¹⁾	110 498	113 178	121 297	130 855	140 775	151 444
Charges de personnel ⁽¹⁾	53 954	55 453	60 444	63 950	67 659	71 583
Charges financières nettes	4 391	3 865	3 761	3 824	3 322	2 023
Résultat d'exploitation	1 094	1 751	2 286	6 398	10 704	14 248
Résultat net	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205

e : estimé ; p : prévisionnel

*Chiffre d'affaires - achats marchandises consommés

(1) A partir de 2022, une classification des revenus et des charges différente des états financiers certifiés a été adoptée pour les besoins des projections

7.4.5 Ratios financiers prévisionnels

Ratio de structure	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Actifs non courants/Total Bilan	60,01%	60,49%	64,64%	65,14%	60,68%	56,44%
Stocks/Total Bilan	27,32%	24,38%	24,31%	26,53%	26,70%	26,81%
Actifs courants/Total Bilan	39,99%	39,51%	35,36%	34,86%	39,32%	43,56%
Capitaux propres avant résultat/Total Bilan	24,05%	23,00%	32,29%	34,86%	33,60%	33,51%
Capitaux propres avant affectation/Total Bilan	23,88%	22,96%	34,17%	36,60%	37,82%	38,83%
Capitaux propres avant affectation/Passifs non courants	178,01%	156,46%	295,55%	332,90%	379,81%	423,97%
Passif non courants/Total Bilan	13,41%	14,68%	11,56%	10,99%	9,96%	9,16%
Passifs courants/Total Bilan	62,71%	62,36%	54,26%	52,40%	52,22%	52,01%
Total Passifs/Total Bilan	76,12%	77,04%	65,83%	63,40%	62,18%	61,17%
Capitaux permanents/Total Bilan	37,29%	37,64%	45,74%	47,60%	47,78%	47,99%
Ratios de Gestion	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Charges de personnel/Chiffre d'affaires	8,73%	8,85%	9,10%	8,99%	8,89%	8,79%
Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires	0,18%	0,28%	0,34%	0,90%	1,41%	1,75%
Chiffre d'affaires/Capitaux propres avant affectation	1045,14%	1061,54%	708,39%	721,84%	702,87%	687,53%

Charges financières nettes/Chiffre d'affaires	0,71%	0,62%	0,57%	0,54%	0,44%	0,25%
Charges financières nettes/Résultat d'exploitation	401,35%	220,79%	164,49%	59,77%	31,04%	14,20%
Ratios de solvabilité	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Capitaux propres avant affectation/Capitaux permanents	64,03%	61,01%	74,72%	76,90%	79,16%	80,91%
Ratios de Liquidité	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Ratio de liquidité générale : Actifs courants/Passifs courants	63,77%	63,36%	65,16%	66,52%	75,30%	83,74%
Ratio de liquidité réduite : (Actifs courants - Stocks)/Passifs courants	20,21%	24,27%	20,36%	15,89%	24,17%	32,20%
Ration de liquidité immédiate : Liquidités et équivalents + Placements/Passifs courants	7,65%	12,72%	7,28%	1,08%	10,25%	18,14%
Ratios de Rentabilité	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
ROE : Résultat net /Capitaux propres avant résultat	-0,72%	-0,18%	5,84%	5,01%	12,57%	15,86%
ROA : Résultat net/Total Bilan	-0,17%	-0,04%	1,89%	1,75%	4,22%	5,31%
ROIC : Résultat net /Capitaux permanents	-0,46%	-0,11%	4,13%	3,67%	8,84%	11,07%
Marge nette : Résultat net /Chiffre d'affaires	-0,07%	-0,02%	0,78%	0,66%	1,59%	1,99%
Autres Ratios	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)	57	71	65	55	55	55
Délai de recouvrement clients (en jours)	6	5	6	6	5	5

e : estimé ; p : prévisionnel

7.4.6 Marge brute d'autofinancement prévisionnelle

En mDT	2021	2022e	2023p	2024p	2025	2026p
Résultat net	-429	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
(+) Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	16 794	16 704	17 236	17 026	16 451	16 788
Marge Brute d'Autofinancement	16 365	16 598	22 415	21 723	28 540	32 992

e : estimé ; p : prévisionnel



7.4.7 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2022 à 2026



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : +216 71 19 43 44
Fax : +216 71 19 43 20
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
www.kpmg.com/tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des
bureaux - Center Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : +216 70 72 84 50
Fax : +216 70 72 84 05
RC : B114411996 - MF : 048096 HAM 000
Email : administration@finor.com.tn

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS – S.N.M.V.T MONOPRIX AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2022 A 2026

En notre qualité de commissaires aux comptes de la **Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T – Monoprix »**, et dans le cadre d'une opération d'augmentation de capital sur le marché boursier visant la restructuration du groupe Monoprix, nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par la S.N.M.V.T-Monoprix pour la période allant de 2022 à 2026 telles qu'elles sont annexées au présent avis, et dont les principaux indicateurs prévisionnels se présentent comme suit :

(en mDT)

Désignation	2022	2023	2024	2025	2026
Résultat net	-106	5 180	4 696	12 089	16 205
Capitaux propres	59 056	93 806	98 502	108 243	118 403
Total bilan	257 177	274 504	269 128	286 173	304 945

Les prévisions financières et les hypothèses sous-jacentes sur la base desquelles les prévisions ont été établies, relèvent de la responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration. Ces prévisions sont établies et présentées conformément au système comptable des entreprises qui est également adopté pour la préparation des états financiers historiques. Cette responsabilité comprend l'élaboration des informations prévisionnelles sur la base d'hypothèses relatives à des événements futurs escomptés par la direction et en fonction des actions que la direction envisage de prendre à la date d'établissement des hypothèses les plus plausibles.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et notamment la norme internationale relative à l'examen d'informations financières prévisionnelles ISAE 3400. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction constituent une base acceptable pour l'établissement des informations financières prévisionnelles, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses, et de s'assurer du respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux états financiers prévisionnels et de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers états financiers annuels de la société.

Notre mission ne vise pas une assurance quant à la probabilité de réalisation des prévisions financières. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les données historiques présentées dans les comptes prévisionnels incluent des informations extraites des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ayant fait l'objet, de notre part, d'un audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, il ne nous est pas apparu que les hypothèses ne constituent pas une base raisonnable pour les informations financières prévisionnelles au titre de la période allant de 2022 à 2026. Les données financières pour

l'exercice clos au 31 décembre 2022 constituent des données provisoires et n'ont pas encore fait l'objet d'un audit de notre part.

A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie.

Sans remettre en cause notre conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que l'état de flux de trésorerie, présenté dans les états financiers historiques selon le modèle de référence, a été retraité pour les besoins des informations prévisionnelles selon le modèle autorisé.

Enfin, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Tunis, le 23 février 2023

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Mohamed Imed LOUKIL



FINOR
Walid BEN SALAH



Société « SNMVT »

Société Anonyme au capital de 39 938 744 dinars divisé en 19 969 372 actions
de nominal 2 dinars entièrement libérées

Identifiant unique : 0001110k

Siège social : 1, Rue LARBI ZARROUK – Mégrine Riadh

Tél: +216 71 142 510 / Fax : +216 71 142 530

**Augmentation de capital en numéraire de 39 938 744DT à 50 691 472DT
par l'émission de 5 376 364 actions nouvelles au prix de 5,500DT**

Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2023 et du Conseil d'Administration du 07/04/2023

Visa du Conseil du Marché Financier N° 23 / 1089 du 1 / AVR. 2023Notice Légale publiée au JORT n° 50... du 26/04/2023**BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°**Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°08003000513201198414 ouvert auprès de la Banque
Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) agence centrale

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....	
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
N°.....	Délivrée le: /..... /... à
Profession/activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:	
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente	
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.	
Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	Identifiant Unique
N°.....	Matricule Fiscale.....
Délivrée le: à	
Profession / activité :	
Adresse : Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare(ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du **01/01/2023**

- 1) **A titre irréductible**: à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) anciennes** contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):
..... Actions anciennes
..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du .../.../.....)
..... Total des droits de souscription donnant droit àactions nouvelles
- 2) **A titre réductible** : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° du Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)
représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 5,500 DT par action, soit 2DT de nominal et 3,500DT de prime d'émission.Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



COPIE

Société « SNMVT »

Société Anonyme au capital de 39 938 744 dinars divisé en 19 969 372 actions de nominal 2 dinars entièrement libérées

Identifiant unique : 0001110k

Siège social : 1, Rue LARBI ZARROUK – Mégrine Riadh

Tél: +216 71 142 510 / Fax : +216 71 142 530

Augmentation de capital en numéraire de 39 938 744DT à 50 691 472DT
par l'émission de 5 376 364 actions nouvelles au prix de 5,500DT

Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2023 et du Conseil d'Administration du 07/04/2023

Visa du Conseil du Marché Financier No. 23 / 1099 du 17 AVR. 2023

Notice Légale publiée au JORT n° 50. du 26/04/2023

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°08003000513201198414 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) agence centrale

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
Nationalité :		N° Délivrée le: / ... / ... à	
Profession/activité :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	
Adresse :			
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:			
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente			
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		Identifiant Unique	
N° Délivrée le: à		Matricule Fiscale.....	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare(ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2023

- 1) A titre irréductible: à raison de sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) anciennes contre la remise des mes/ nos (1) et/ou (2):
..... Actions anciennes
..... Droits acquis en Bourse (attestation N° du / /)
..... Total des droits de souscription donnant droit à actions nouvelles
- 2) A titre réductible : à actions nouvelles

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° du Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)
représentant le montant des actions souscrites, à titre irréductible et réductible, à raison de 5,500DT par action, soit 2DT de nominal et 3,500DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

Tunis, le

Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



Société « SNMVT »

Société Anonyme au capital de 39 938 744 dinars divisé en 19 969 372 actions
de nominal 2 dinars entièrement libérées

Identifiant unique : 0001110k

Siège social : 1, Rue LARBI ZARROUK – Mégrine Riadh

Tél: +216 71 142 510 / Fax : +216 71 142 530

**Augmentation de capital en numéraire de 39 938 744DT à 50 691 472DT
par l'émission de 5 376 364 actions nouvelles au prix de 5,500DT**

Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2023 et du Conseil d'Administration du 07/04/2023

Visa du Conseil du Marché Financier n° 23 / 1099 du 17 AVR. 2023

Notice Légale publiée au JORT n° 50... du 26/04/2023

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° (souscription publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°08003000513201198414 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) agence centrale

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
Nationalité :		N° :	
Délivrée le :		à	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:			
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente			
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		Identifiant Unique	
N° :		Matricule Fiscale	
Délivrée le :		à	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare(ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2023

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° du Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)
représentant le montant des actions souscrites à raison de 5,500 DT par action, soit 2DT de nominal et 3,500DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
4) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
5) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



COPIE

Société « SNMVT »

Société Anonyme au capital de 39 938 744 dinars divisé en 19 969 372 actions
de nominal 2 dinars entièrement libérées
Identifiant unique : 0001110k
Siège social : 1, Rue LARBI ZARROUK – Mégrine Riadh
Tél: +216 71 142 510 / Fax : +216 71 142 530

**Augmentation de capital en numéraire de 39 938 744DT à 50 691 472DT
par l'émission de 5 376 364 actions nouvelles au prix de 5,500DT**

Décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/01/2023 et du Conseil d'Administration du 07/04/2023

Visa du Conseil du Marché Financier N° 23 / 1099 du 17 AVR. 2023

Notice Légale publiée au JORT n° 50.. du 26/04/2023

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° (souscription publique)

Les fonds provenant de la souscription seront déposés au compte indisponible n°08003000513201198414 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) agence centrale

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr.....		Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
Nationalité :		N° Délivrée le: / / à	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	
Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même			
<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:			
<input type="checkbox"/> Tuteur et dont copie d'un extrait de naissance est jointe à la présente			
<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.			
Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		Personne morale :	
Nom & prénom :		Raison Sociale	
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport		Identifiant Unique	
N° Délivrée le: à		Matricule Fiscale	
Profession / activité :			
Adresse :		Code postal : Pays : Tél : Fax :	

Déclare(ons) souscrire (2) :
(en chiffres) actions nouvelles portant jouissance en dividende à partir du 01/01/2023

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission relatif à l'augmentation de capital sus indiquée et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre d'actions ci-dessus indiqué. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° du Tiré sur Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) (2)
représentant le montant des actions souscrites à raison de 5,500 DT par action, soit 2DT de nominal et 3,500DT de prime d'émission.

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (3)

- 1) Cocher la case correspondante
6) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
7) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »



ANNEXE : LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

AFCالمستشارون الماليون العرب
Intermédiaire en Bourse**AFC – Arab Financial Consultants**Directeur Général : Férid BEN BRAHIM
Siège social : Carre De L'or – Les Jardins Du
Lac 2 –
1053 Les Berges Du Lac
Capital social : 4 MDTTél : 70 020 260
Fax : 71 193 523
Email : afc@afc.fin.tn
Web : www.afc.com.tnAMEN INVEST
INTERMEDIAIRE EN BOURSE**AI - Amen Invest**Directeur Général : Karim MAAREF
Avenue Mohamed V Immeuble AMEN
BANK Tour C - 1002 Tunis
Capital social : 2 MDTTél : 71 965 400
Fax : 71 830 980
Email : marche@ameninvest.com.tn
Web : www.ameninvest.comالتجاري للوساطة
Attijari Intermédiation**ATI - Attijari Intermédiation**Directeur Général : Hichem BEN
ROMDHANE
Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie,
1053 Les Berges du Lac.
Capital social : 5 MDTTél : 71 861 461 / 71 861 184 / 71 861 880 / 71 108 900
Fax : 71 860 346
Email : contact@attijaribourse.com.tn
Web : www.attijaribourse.com.tn**BESTINVEST****BESTI - BEST Invest**Directeur Général : Abdallah DAY
45, rue de Japon, Immeuble Millenium, Bloc
A, 2ème étage.
Capital social : 1 MDTTél : 71 905 831 / 71 951 726
Fax : 71 903 513
Email : contact@bestinvest.com.tn
Web : www.bestinvest.com.tn**BH INVEST****BHI – BH INVEST**Directeur Général : Sonia BEN FRAJ
Immeuble Assurances SALIM - Lotissement
AFH/BC5 Bloc B 3ème étage - Centre
Urbain Nord
Capital social : 3 MDTTél : 71 948 429
Fax : 71 948 512
Email : bhinvest@bhinvest.com.tn
Web : www.bhinvest.com.tn**BMCE CAPITAL**
GROUPE BMCE**BMCE CS – BMCE Capital Securities**Directeur Général : Lotfi SHILI
Immeuble Yasmine Tower ,Bloc C, Centre
Urbain Nord 1082. Tunis
Capital social : 1,6 MDTTél : 71 947 125
Fax : 71 947 119
Email : contact@bmcecapital.tn
Web : www.bmcecapital.com**BNAC - BNA Capitaux**Directeur Général : Borhene
BOUALLEGUE
Complexe Le Banquier Avenue Tahar
Haddad Les Berges Du Lac 1053 Tunis
Capital social : 5 MDTTél : 71 139 500
Fax : 71 656 299
Email : bnacapitaux@planet.tn
Web : www.bnacapitaux.com.tn



CCF - Cofib Capital Finance
 Directeur Général : Karim ABDELKEFI
 25, Rue Docteur Calmette Cité Mahrajène-
 1082 Tunis
 Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 144 510
 Fax : 71 843 778
 Email : commercial@capfinance.tn
 Web : www.capfinance.tn



CGI - Compagnie Générale d'Investissement
 Directeur Général : Mouna MEKSI
 10, Rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.
 Capital social : 1.25 M.DT

Tél : 71 130 660
 Fax : 71 252 024
 Email : cgi.bo@cgi.com.tn
 Web : www.cgi.tn

المؤسسة العامة للاستثمار
 COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

FINACorp - Finance & Investment in North Africa
 Directeur Général : Nouredine JEBENIANI
 Rue Lac Loch Ness, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
 Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 656 122
 Fax : 71 656 269
 Email : direct@finacorp.net
 Web : www.finacorp.net



MAC - MACSa
 Directeur Général : Mourad BEN CHAABENE
 Green Center, Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053 Tunis.
 Capital social : 7 M.DT

Tél : 71 137 600
 Fax : 71 960 903
 Email : macsa@gnet.tn
 Web : www.macsa.com.tn



MAXULA - Société Maxula Bourse
 Président Directeur Général : Raouf AOUADI
 Centre Nawres Bureau B.22 Berges du Lac, 1053 Tunis.
 Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 960 292 / 71 960 391
 Fax : 71 960 565
 Email : info@maxulabourse.com.tn
 Web : www.maxulabourse.com.tn

MCP - Mena Capital Partners
 Directeur Général : Mohamed Akram MAJEJI
 5 bis rue du lac de Tiberlade, 1053 les berges du lac- Tunis
 Capital social : 3 M.DT

Tél : 71 862 328 / 71 961 486
 Fax : 71 961 471
 Email : contact@menacp.net
 Web : www.menacp.net



SBT - Société de Bourse de Tunisie
 Directeur Général : Khaled SAHLI
 Place 14 janvier 2011 – 1001 Tunis
 Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 125 500
 Fax : 71 125 484
 Email : khaled.sahli@bt.com.tn



BTK Conseil ex SCIF - Société de Conseil et d'Intermédiation Financière
 Directeur Général : Zaher JEBALI
 10 bis, Avenue Mohamed V – Immeuble BTK – 1001 Tunis
 Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 255 003 / 71 255 053
 Fax : 71 255 047
 Email : scif@scif.com.tn
 Web : www.scif.com.tn



STBF – STB Finance
 Président Directeur Général : Karim BOUZGARROU
 34, Rue Hedi Karray, 1080 Tunis.
 Capital social : 6.5 M.DT

Tél : 71 717 510
 Fax : 71 718 450
 Email : stbfinance@stbfinance.com.tn
 Web : www.stbfinance.com.tn





TSI - Tuniso-Séoudienne d'Investissement
Président Directeur Général : Hafedh SBAA
Adresse: Boulevard de la Terre Centre
Urbain Nord 1080 Tunis.
Capital social : 2 M.DT

Tél : 71 822 555
Fax : 71 822 418
Email : contact@tsi.tn
Web : www.tsi.tn



TVAL - Tunisie Valeurs
Directeur Général : Walid SAIBI
Immeuble Integra-Centre Urbain Nord-
1082 Tunis Mahrajène
Capital social : 25 M.DT

Tél : 71 189 600 / 71 789 630
Fax : 71 949 350
Email : mail@tunisievaleurs.com
Web : www.tunisievaleurs.com



**UBCI BOURSE - Union Bancaire
pour le Commerce et l'Industrie BOURSE**
Directeur Général : Aness SANDLI
Immeuble UBCI, 74, Avenue Habib
Bourguiba, 1000 Tunis.
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 848 230
Fax : 71 258 193
Email : aness.sandli@bnpparibas.com



UFI - Union Financière
Directeur Général : Ynen JEMAA
Boulevard 14 Janvier 2011, Imm. Maghrébia
Tour A, 4ème étage 1080 Tunis.
Capital social : 5 M.DT

Tél : 71 941 385 / 71 940 533
Fax : 71 940 535
Email : contact@ufi.com.tn
Web : www.ufi.com.tn



UIB Finance - UIB Finance
Directeur Général : Adel GLENZA
Immeuble « les reflets du lac », Rue du lac
Turkana, 1053 les berges du lac
Capital social : 1 M.DT

Tél : 71 219 116
Fax : 71 219 478
Email : contact@uibfinance.com.tn